La LIBERTÉ

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

Vol. 91 n°45 • du 23 février au 1 mars 2005 • SAINT-BONIFACE

1,10 $ + taxes

Un appui qui est le bienvenu

La fondation de la société Power Corporation vient d'accorder 55 000 $ à la Maison Gabrielle-Roy. Un appui qui arrive au bon moment.

■ Page 5.

Citation de la semaine

« Il m'a dit que j'avais la bonne personnalité pour le monde automobile. »

Et celui qui a dit ça à Bernard Clément n'avait pas tort, puisque le Manitobain est maintenant vice-président chez Daimler-Chrysler Canada.

■ Page 28.

Le SOMMAIRE

Comment nous joindre?

Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998
Sans frais : 1 800 523-3355
la-liberte@la-liberte.mb.ca

En route pour l'Alsace!



photo : Hubert Pantel

C'était la bonne nouvelle de la semaine! Le premier ministre du Manitoba, Gary Doer, était heureux d'annoncer qu'il fera partie de la délégation francophone qui veut faire des affaires en Alsace. « Je remercie le CDEM pour son invitation à me joindre à la délégation », a déclaré Gary Doer, intronisé membre de l'Ordre de la Joie de vivre. Tout le plaisir est pour nous! ■ Page 29.

Esplanade Riel sous le choc

Incrédulité, colère, frustration : les leaders francophones ne cachent pas leur sentiment à l'annonce qu'un Salisbury House s'installera sur l'Esplanade Riel. Mais pourront-ils faire renverser cette décision?

■ Pages 6, 7 et 8.

Edouard à la Place des Arts!

Edouard Lamontagne s'apprête à représenter le Manitoba et pas n'importe où : dans un spectacle à la Place des Arts de Montréal!

■ Page 12.

Coup d'œil national



Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823 ou le 1 800 523-3355.



Félicitations père Alcide Jean-Baptiste Cossette o.m.i. !

100 ans le 20 février 2005

de la part de sa famille oblate :
les pères, frères, associé.e.s laïques,
oblats honoraires **et employé.e.s**
de la Congrégation des Missionnaires Oblats
de Marie Immaculée,
Communauté Taché (Manitoba).

La Régie des services publics

Avis d'audience publique

La Régie des services publics (la « Régie ») veut entendre les commentaires des Manitobains sur la pertinence des pratiques actuelles de la Société d'assurance publique du Manitoba (la « Société ») qui attribuent les coûts des accidents d'automobile en fonction de la classification des véhicules. L'approche courante de la Société fonde l'établissement des primes d'assurance automobile au Manitoba.

La méthodologie courante détermine les niveaux des tarifs d'assurance en fonction des coûts des dommages aux véhicules qui dépassent les franchises et des indemnités du Régime de protection contre les préjudices personnels attribués aux véhicules des divers codes d'usage, sans égard à la responsabilité des conducteurs. Par exemple, si un motocycliste est blessé à la suite d'une collision avec une automobile ou un camion et que le conducteur de l'automobile ou du camion est entièrement ou partiellement tenu responsable de l'accident, les coûts afférents au versement d'indemnités pour blessures au motocycliste sont attribués entièrement à la catégorie des motocyclettes. La même attribution s'applique à tous les codes d'usage (p. ex., automobiles et camions). On définit couramment une telle approche comme étant l'attribution des coûts des demandes d'indemnisation à la « première partie ». L'approche correspond à la fois à l'accent mis sur la première partie (l'assuré) par le système de prestation de services d'assurance automobile au Manitoba et à l'opinion selon laquelle des véhicules différents représentent des risques différents et que les primes applicables à différents véhicules correspondent à des risques différents.

D'autres provinces et territoires ont recours à une autre méthodologie. Pour établir les primes d'assurance, on attribue les coûts des accidents aux véhicules en cause dans l'accident en tenant compte du niveau de responsabilité des conducteurs pour l'accident. Une telle approche est connue sous le nom de « transfert des pertes ».

La question du transfert des pertes est soulevée presque chaque année depuis dix ans lors des audiences publiques sur les demandes d'approbation des tarifs généraux de la Société, notamment en ce qui concerne le code d'usage des motocyclettes. La Régie tiendra une audience publique pour obtenir les commentaires de la population et arriver ensuite à une conclusion définitive sur le maintien en place du système actuel ou sur l'adoption d'une certaine forme de transfert des pertes au Manitoba.

Lors de l'audience de 2003 portant sur les tarifs généraux de la Société, cette dernière a soumis des taux de modification pondérés des tarifs selon les divers codes d'usage, avec ou sans transfert des pertes appliqué à l'ensemble du parc des véhicules de chaque code d'usage.

Code d'usage	Taux de modification des tarifs avant transfert des pertes	Taux de modification des tarifs après transfert des pertes
Voitures de tourisme	2,7 %	2,1 %
Véhicules — tarif commercial	4,5 %	10,0 %
Véhicules publics	2,7 %	10,1 %
Motocyclettes	29,7 %	23,6 %
Remorques	-34,6 %	-29,9 %
Véhicules à caractère non routier	-30,1 %	-20,9 %
Situation d'ensemble	4,3 %	4,3 %

La Société a fait remarquer que les divers codes d'usage connaîtraient encore plus de modifications si on appliquait le transfert des pertes aux sous-catégories des divers codes d'usage.

Lors de l'audience publique à venir, le Régie entendra les commentaires d'experts du secteur de l'assurance au sujet des avantages et des désavantages de l'adoption d'une forme quelconque de transfert des pertes au Manitoba. Il est clair que la modification de l'attribution des coûts des demandes d'indemnisation se traduit par une modification des primes et le tableau ci-dessus est une illustration des incidences potentielles de la modification des primes.

La Régie tiendra une audience publique dans la salle d'audience de la Régie, au 330 de l'avenue Portage (4e étage), à Winnipeg (MB), les 10, 11 et 12 mai 2005, à compter de 9 h.

La Régie a préparé un calendrier préliminaire du processus d'échange de renseignements préalable à l'audience. On peut se procurer le calendrier en s'adressant au bureau de la Régie.,

Les parties qui souhaitent présenter des observations à l'audience publique sont priées de communiquer avec le secrétaire de la Régie avant le 7 mars 2005.

Le secrétaire de la Régie des services publics,

G. O. Barron


Donner un préavis de cinq jours.


Salle accessible aux fauteuils roulants.


Manitoba

La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef : **Sylviane LANTHIER** ■ Journalistes : **Sophie ALLARD, Christianne HACAULT** et **Mélanie MORIN** ■ Chef de la production et infographiste : **Véronique TOGNERI** ■ Secrétaire administrative : **Roxanne BOUCHARD** ■ Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)** ■ Bicolo : **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** ■ Publicité : **Inné DICKO** ■ Projets spéciaux : **Daniel BAHUAUD**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** ■ Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** ■ Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable ■ Téléphone : **(204) 237-4823** ■ Sans frais : **1 800 523-3355** ■ Télécopieur : **(204) 231-1998**.

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 17 h. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. ■ Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : **http://journaux.apf.ca/laliberte/** ■ Courrier électronique : Administration : **la-liberte@la-liberte.mb.ca** ■ Rédaction : **redaction@la-liberte.mb.ca** ■ Département graphique : **production@la-liberte.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba** : 34,20 $ (TPS et taxe provinciale incluses) ■ **Ailleurs au Canada** : 37,45 $ (TPS incluse) ■ **États-Unis** : 95 $ ■ **Outre-mer** : 130 $ ■ Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois ■ Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA À : C.P. 190, SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4
COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca
ISSN 0845-0455

membre Audit Bureau of Circulations

APF Association de la presse francophone

Fondation Donatien Frémont

CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

Pas de 500 000 $ de la Ville

Le Centre culturel franco-manitobain et le Cercle Molière ne recevront pas les 500 000 $ promis par la Ville pour la construction d'un nouvel espace culturel. Mais ils demeurent optimistes que le projet ira de l'avant comme prévu.

Christianne HACAULT

La Ville de Winnipeg est revenue sur sa promesse de contribuer 500 000 $ à la construction d'un nouvel espace culturel au Centre culturel franco-manitobain (CCFM). « La lettre que nous avons reçue de la Ville explique qu'il n'y a pas de fonds pour nous pour le moment, précise la directrice générale du CCFM, Agnès Champagne. Peut-être il y aura quelque chose pour nous dans un avenir rapproché? Entre temps, nous continuerons de faire pression auprès de Sam Katz et Franco Magnifico, pour qu'ils comprennent l'importance de tels projets dans le contexte d'une ville bilingue. » Le projet comprend la construction d'une nouvelle salle de théâtre pour le Cercle Molière et d'un nouveau studio de danse pour l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge, ainsi que des améliorations aux salles Pauline-Boutal et Antoine-Gaborieau. La rénovation de l'entrée du CCFM et l'aménagement de nouvelles salles de réunion, des voies d'accès, d'espaces de rangement et de zones de stationnement sont également prévus.

Le conseiller de Saint-Boniface, Franco Magnifico, se dit déçu que la Ville ne pourra pas contribuer la somme promise. « C'est regrettable que la Ville ait dû revenir sur sa décision, admet-t-il. Mais c'était une promesse verbale qui avait été faite par l'ancienne administration. De plus, il n'y a pas beaucoup d'argent qui circule à l'Hôtel de ville ces temps-ci. C'est bien dommage, mais ils devront trouver l'argent ailleurs. » Franco Magnifico tient à souligner que le projet d'espace culturel figure parmi d'autres projets qui devront être mis en veilleuse ou être interrompus faute de fonds disponibles à la Ville.



photo : Inné Dicko

Agnès Champagne : leCCFM et le Cercle Molière doivent maintenant trouver près de 1,5 million $.

La décision de la Ville n'affectera pas toutefois l'octroi de fonds de la part des gouvernements fédéral et provincial. « Le fédéral et la Province ont chacun promis 1,9 million $, rappelle le député de Saint-Boniface, Raymond Simard. Le fait que la Ville ait retiré son financement ne change rien de mon côté. Il est possible qu'on doive s'asseoir avec le Cercle Molière et discuter du projet, mais nous continuerons de l'appuyer. » Au niveau provincial, le porte-parole du ministre des Finances, Greg Selinger, affirme que, bien que déçue par l'attitude de la Ville, la Province maintient sa promesse de fonds.

Intensifier ses efforts

Le CCFM espère qu'il pourra combler le manque à gagner avec sa campagne de levée de fonds. « On s'est toujours dit qu'au pire aller, on pourrait hausser l'objectif de notre collecte de fonds, et c'est ça qu'on va faire, affirme Agnès Champagne. Le Cercle Molière est le plus vieux théâtre en Amérique et joue un rôle important dans la communauté. On espère que la communauté va nous appuyer dans nos démarches. » Le nouvel objectif de la campagne de levée de fonds se chiffre maintenant à près de 1,5 million $.

En plus du nouvel objectif, le CCFM doit toujours collecter 250 000 $ avant la fin du mois de mars pour avoir accès à la toute la somme à laquelle il a droit dans le cadre du programme Espace culturel de Patrimoine canadien. « Nous faisons présentement demande auprès des grandes fondations, indique Agnès Champagne. Il y a toujours la vente des sièges de la salle Pauline-Boutal et nous acceptons aussi des dons privés de la communauté. Tous les dons que nous recevrons iront au projet en entier, c'est-à-dire la réfection du CCFM et la construction du nouveau théâtre du Cercle Molière. »

Enfouissement des lignes d'Hydro : plus que 100 000 $ à trouver



photo : Sophie Allard

Il ne manque que 107 000 $ à la Ville de Winnipeg pour que le projet d'enfouissement des lignes électriques à haute tension devienne réalité dans le nord de Saint-Boniface. Lors d'une réunion publique d'information, le 15 février à Saint-Boniface, le conseiller municipal, Franco Magnifico, s'est engagé à faire tout ce qu'il peut pour convaincre le maire Sam Katz de combler le manque à gagner au plus vite. Le ministre des Finances du Manitoba et député de Saint-Boniface, Greg Selinger, a également participé à la rencontre. Selon lui, il est hors de question de baisser les bras dans ce dossier, mais il rappelle que la Province a déjà fait sa part en assumant la moitié des coûts du projet. La rencontre était organisée par un citoyen du nord de Saint-Boniface, Robert Lafrenière.

Éditorial

Petite ville deviendra grande?

Dans les magazines touristiques du genre de ceux que produisent des entreprises comme Via Rail, qui paraissent juste avant les fortes saisons touristiques et qui vantent les attraits des villes canadiennes, le Manitoba et Winnipeg font souvent piètre figure. Et ça, c'est quand ils arrivent à y figurer!

À en croire les rédacteurs de ces magazines, le Festival du Voyageur vaut une mention, Folklorama et le Fringe en valent une autre. Certains restos et certains hôtels peuvent être cités... Mais Winnipeg est-elle reconnue pour quelque chose d'unique? Une cuisine particulière? Quelques chefs inventifs? Un circuit touristique qui vaut le détour?



par Sylviane Lanthier

Alors que le reste du pays se démarque, verse dans le modernisme, l'éclectisme, l'unique, le différent, met en scène ses atouts et déploie tous ses atours pour séduire visiteurs et citoyens... à Winnipeg, nous ce qu'on préfère, c'est des Nips.

D'une certaine façon, les Winnipégois n'ont pas de leur ville une image bien meilleure de celle que nous renvoient les magazines touristiques. Nous sommes *Winterpeg* en hiver, et la capitale des plus gros maringouins en été. Une ville aux trottoirs désertés en janvier – trop froid pour sortir – et aux maisons abandonnées en juillet – tout le monde est au chalet.

Pourtant, le Manitoba et Winnipeg en ont des atouts – et la francophonie en fait partie – mais les Winnipégois doivent les découvrir et apprendre à se voir d'un autre oeil.

Du temps de Susan Thompson, on avait fait appel à toutes sortes de personnalités pour réaliser une campagne de publicité qui voulait changer cette image de ville *plate*, et donner la parole à des Winnipégois qui aimaient leur ville, qui rêvaient leur ville, qui parlaient de sa culture, de son charme, de ses attraits. Du temps de Glen Murray, on avait des idées de partys pour insuffler un peu de pep dans les rues du centre-ville, et des plans de revitalisation des vieux quartiers pour que le cœur de Winnipeg se remette à battre à nouveau. Redonner de l'énergie, insuffler de la vie, donner du rythme aux prairies et inviter le reste du pays à célébrer et vivre avec nous... Pourquoi pas, après tout, mettre Winnipeg sur la *map*?

Et du temps de Sam Katz? Retour au *bottom line*, mes amis!

Attendez l'été prochain : On pourra se payer un petit *Nip* après une petite game des Goldeyes, en déambulant sur le petit pont piétonnier, pour clôturer une petite soirée agréable, et retrouver sa petite voiture stationnée dans une petite rue de Saint-Boniface, ce petit Quartier français pas mal tranquille, paraît qu'on y trouve pour de vrai un petit peu de français, dans des petites places qu'on connaît pas... Mais en tout cas, le stationnement est pas cher.

Et puis quand on se retournera, on aura cette vue époustouflante sur cette Esplanade Riel illuminée, avec cette flèche qui s'envole vers le ciel, comme si quelqu'un, quelque part, avait pensé que Winnipeg, ville de 600 000 âmes, pouvait être grande, voir loin, revendiquer une place dans la cour des grands...

Notre conseiller de Saint-Boniface, lui il l'a l'affaire : avec un Salisbury House sur l'esplanade, la petite famille moyenne pourra se payer un petit hamburger sans se ruiner, avec vue sur la Rouge. Hé Ho!

Ceux qui se demandent pourquoi donc la Ville de Winnipeg, avec des sous du fédéral en plus, a bâti cette structure particulière, viennent ainsi de trouver la réponse. Non, ce n'était pas pour créer quelque chose d'unique qui deviendrait une destination en soi! Une source de fierté, un lieu de rencontre, une marque de commerce. C'était pour qu'on puisse manger un hamburger au-dessus de l'eau, avec une vue sur la Rouge.

Ça, chers lecteurs, c'est ce qu'on appelle voir loin! Je nous vois figurer dans tous les magazines touristiques : Winnipeg, la seule ville d'Amérique qui dépense des millions dans un pont piétonnier, pour qu'on puisse y déguster des hamburgers que du reste, on peut manger dans tous les autres Sal's de la ville.

Y a-t-il une solution?

Ce ne sont pas les propriétaires de Salisbury House qu'il faut blâmer. Il n'y a en soi rien de mal avec cette chaîne de restaurants. Le concept ne convient simplement pas au pont piétonnier.

La déception et la colère de ceux qui soutiennent la vision du pont piétonnier doivent s'exprimer et être entendues des élus. Les leaders francophones entreprendront des démarches pour tenter de renverser la décision de la Ville, et s'ils ont une chance – très mince – d'y parvenir, ils ne le pourront qu'appuyés par le plus grand nombre.

Le maire l'a indiqué : à ses yeux, si les francophones tenaient tant à leur pont, ils n'avaient qu'à déposer des soumissions... Ce ne sont pas les paroles qui l'intéressent, ni les manifestations qui l'impressionnent, ni la valeur de l'investissement à long terme, ni les critères qui ont trait à la valeur culturelle ou sociale d'un projet, mais l'offre déposée ou non sur la table.

La meilleure façon de convaincre Sam Katz que son choix n'était pas le bon, ce sera de lui offrir une solution alternative viable. Le véritable défi de la francophonie, et la meilleure stratégie pour remporter la partie, c'est d'être en mesure de déposer une offre que la Ville devra examiner.

Et le CCFM ?

Sa valeur symbolique a fait réagir plus que pour d'autres projets, mais le dénouement de la saga du restaurant n'est pas le seul dossier dans lequel la Ville laisse tomber Saint-Boniface. Le pylônes électriques, l'avenir du site Canada Packers, et maintenant l'abandon des 500 000 $ promis au Centre culturel franco-manitobain. Autant de cas où l'appui de la Ville pour les projets de Saint-Boniface s'est volatilisé d'un jour à l'autre. Avec en plus la bénédiction du conseiller de Saint-Boniface. Mieux servi que cela, tu meurs.





À VOUS la parole

Une idée extraordinaire

Madame la rédactrice,

Au sujet de l'article publié dans votre journal du 2 au 8 février « Cesser de fumer en riant! », je trouve cette idée extraordinaire. Étant étudiante dans la Faculté de Nursing à l'Université du Manitoba, ça m'intéresse qu'il y a des gens qui se déplacent pour promouvoir la santé du public.

J'étais surprise en lisant cet article puisque j'ai récemment été mise au courant que Santé Canada était prêt à donner une grosse somme d'argent, dans les millions de dollars, pour faire une annonce publicitaire informant le public du risque du cancer des cordes vocales résultant du fumage.

Puisque aucun médecin était prêt à signer le formulaire disant que oui, le cancer des cordes vocales est directement associé avec le tabac, l'annonce n'as jamais été mise en marche. Malheureusement aucun médecin ne veut prendre la responsabilité puisqu'ils seront sûrement poursuivis par les compagnies de tabac.

Je suis très excitée de voir que la communauté francophone a mis en marche une campagne qui invite les gens à cesser de fumer. Avec bon espoir, la vidéo sera un succès non seulement quand elle sera présentée au Centre culturel West End, mais aussi quand elle sera distribuée aux écoles à travers le Canada.

Linette Vincent
Winnipeg (Manitoba)
Le 6 février 2005

Les anglophones peuvent contribuer

Madame la rédactrice,

Dans sa lettre récente « Une autre tempête dans un verre d'eau », Paul Baril précise que les enfants de couples exogames ont beaucoup plus tendance à s'identifier à la culture majoritaire anglophone. Cela est incontestable : plus de 90 % des unions exogames succombent à cette assimilation. Alors il est normal que plusieurs gens – dont Marcien Ferland qui est cité dans la dite lettre – souhaitent moins d'unions exogames.

Hélas le nombre d'unions exogames va en augmentant. Dans une génération, il pourrait bien n'y avoir que des unions exogames, sauf pour les quelques heureuses exceptions.

Alors quoi faire?

Si on veut plus d'unions francophones, vu le bas taux de natalité ici, il faudra faire appel aux gouvernements pour une stratégie d'immigration francophone. Les efforts à présent sont hésitants et modestes.

Entre temps, voyons le potentiel caché de certaines unions exogames. Contrairement à la croyance populaire, l'exogamie ne cause pas d'assimilation! C'est le manque de sensibilisation chez les couples exogames qui est la cause principale de leur assimilation. Que le conjoint anglophone ne soit pas au départ sensibilisé à la cause francophone, ça se comprend bien. Mais dans bien des cas le conjoint francophone – venant pourtant de parents francophones – n'est pas sensibilisé non plus!

En frais de sensibilisation, concentrons-nous sur le succès des 10 % des unions exogames qui ont réussi à échapper à l'assimilation. Ces couples ont dû chercher et trouver une force de conviction. Ces couples doivent chaque jour jongler les deux langues et cultures tout en demeurant vigilants à la vulnérabilité et à la « faiblesse » du français dans un milieu minoritaire.

Le conjoint francophone a la lourde responsabilité de sensibiliser son conjoint anglophone à l'importance du français à la maison et ailleurs, et à inciter ce dernier à apprendre le français quelque peu au moins. L'anglophone sensibilisé en vaudra plus qu'un groupe de francophones non sensibilisés!

Marcien Fernand dit que les unions exogames entraînent nécessairement une diminution de l'attachement à la culture francophone. Cela est vrai et inévitable dans plusieurs des cas. Mais même un anglophone peut développer quelque peu un niveau d'appartenance à notre culture, surtout quand il ou elle est bilingue. On ne devrait pas avoir à être 100 % identitaire francophone pour pouvoir contribuer à la vie francophone et à sa continuité. En fait, même les conjoints unilingues anglophones sont capables de contribution, si ce n'est que par le simple geste de respect de la constitution et du mandat de chacune des institutions francophones.

Jean Corriveau
Winnipeg (Manitoba)
Le 13 février 2005

Lettre à Sam Katz

Monsieur le Maire,

Nous nous devons de vous faire part de notre forte opinion en ce qui concerne votre récente décision relative au type de restaurant auquel vous avez accordé l'espace du pont piétonnier adjacent au pont Provencher. C'est une véritable abomination, monsieur Katz! Saint-Boniface et Winnipeg seront la risée de tous ceux de partout au monde qui viendront visiter notre belle ville. Ils auront entendu parler de cette magnifique pièce d'architecture que monsieur Étienne Gaboury nous a produite, ils viendront l'admirer de leurs propres yeux et dès qu'ils verront le pignon rouge – symbole de Salisbury House, ils éclateront de rire ou alors ils éprouveront une honte abominable à notre endroit. Ce type d'expérience a le potentiel de détruire l'industrie touristique de Winnipeg!

De grâce, monsieur Katz, il faut renverser cette sotte décision; si non, elle nous hantera pendant fort longtemps!

Il n'y a que les fous qui ne changent jamais d'opinion.

Bien à vous,

Roger et Cécile Legal
Sainte-Anne (Manitoba)
Le 17 février 2005

Lettre à Magnifico

Monsieur le conseiller,

Une abomination vient de se produire au Conseil de Ville de Winnipeg. Salisbury House sur le pont piétonnier reliant Saint-Boniface et Winnipeg! C'est totalement insensé, totalement contraire à ce qui avait toujours été envisagé. Ce restaurant se doit d'avoir un peu de classe. La structure architecturale est splendide; notre architecte-artiste par excellence, monsieur Étienne Gaboury y a mis toute sa créativité, tout son génie et voilà que cette œuvre sera totalement défigurée si cette farce devient réalité!

De grâce, monsieur Magnifico, remuez mer et monde s'il le faut, mais faites renverser cette abominable décision. Si elle est maintenue, cette décision fera de nous la risée du pays!

Bien à vous,

Roger et Cécile Legal
Sainte-Anne (Manitoba)
Le 17 février 2005

Un maire incompétent

Madame la rédactrice,

Je suis étudiante au CUSB, je viens de la campagne, et j'aime beaucoup marcher à la Fourche par l'Esplanade Riel. Par contre, j'ai honte de ma nouvelle ville adoptive et de la décision de notre maire incompétent. J'espère que KATZ va décider d'arrêter de penser aux porte-monnaies de ses amis et plus à la ville. Je voulais des résultats. Je n'ai pas voté pour KATZ.

Chantal Theroux
Saint-Boniface (Manitoba)
Le 18 février 2005

Un 55 000 $ qui fait du bien!

Juste à temps pour le centenaire de la maison Gabrielle-Roy, l'organisme reçoit une subvention de 55 000 $.

Mélanie MORIN

La Corporation Maison Gabrielle-Roy a de quoi fêter. En plus de souligner cette année le centenaire de la maison, l'organisme vient de recevoir une subvention de 55 000 $ de Power Corporation.

« Cet argent est très important pour nous, signale la présidente de la maison Gabrielle-Roy, Michelle Smith. Habituellement, le financement accordé l'est pour des projets spéciaux. Mais il n'y a rien pour aider au fonctionnement de tous les jours. C'est exactement ce que nous pourrons faire avec les 55 000 $ reçus.



photo : Mélanie Morin

La sénatrice Maria Chaput est venue, au nom du sénateur Serge Joyal, remettre le chèque de 55 000 $ à la présidente de la Maison Gabrielle-Roy, Michelle Smith.

« Nous n'avons pas encore décidé ce que nous allons faire avec l'argent, mais il y a de fortes chances pour qu'une bonne partie du montant nous aide à payer l'hypothèque, continue Michelle Smith. C'est un but que nous nous sommes donné pour l'année. Nous aimerions vraiment être en mesure de rembourser le solde de l'hypothèque, qui se chiffre à 98 000 $.

« Le conseil d'administration voudra sûrement aussi utiliser une partie de la subvention pour faire fonctionner la maison, poursuit-t-elle. Payer les employés, le chauffage, l'électricité. Ce sont des choses qui dépendent directement de nos donateurs. Alors l'argent de Power Corporation est un vrai cadeau et nous allons nous en servir pour le bien de la maison. »

C'est le sénateur Serge Joyal qui a aidé la maison Gabrielle-Roy à obtenir une subvention auprès de Power Corporation. Le sénateur avait déjà des liens avec le Manitoba et a longtemps travaillé avec les communautés francophones minoritaires. « Il est un amateur d'histoire et de musée, explique Michelle Smith. De plus le projet de la maison Gabrielle-Roy lui plaît beaucoup. Annette Saint-Pierre l'a approché pour qu'il nous aide puisqu'elle savait qu'il était un conseiller spécial auprès de Power Corporation. Quand tu connais quelqu'un de haut placé, qui a une certaine influence, ça aide. »

La demande initiale de subvention se chiffrait à 110 000 $. Power Corporation a accepté d'en donner la moitié, 55 000 $, mais à condition que la maison Gabrielle-Roy trouve le reste. « Ça n'a pas été très difficile, affirme Michelle Smith. Comme le processus a pris deux ans, nous avons seulement montré les chiffres de nos campagnes de financement. Le montant était bien au-delà des 55 000 $ requis! Nous nous sommes donc qualifiés sans trop de problèmes. »

La subvention de 55 000 $ est considérée comme de grande envergure pour les dirigeants de la maison Gabrielle-Roy. « C'est très motivant, dit Michelle Smith. Ça encourage tout le monde à continuer à travailler fort pour réaliser nos objectifs. »

Un Salisbury House sur le pont

La Ville de Winnipeg a annoncé, le 16 février, qu'elle octroyait le contrat de location de l'Esplanade Riel à Salisbury House of Canada, une décision qui a suscité de vives réactions des Franco-Manitobains.

Christianne HACAULT

Les résidants de Saint-Boniface étaient en état de choc le mercredi 16 février en apprenant à quelle entreprise la Ville a choisi d'accorder le contrat du restaurant de l'Esplanade Riel. C'est un restaurant Salisbury House qui doit ouvrir ses portes dans l'aire commerciale du pont piétonnier cet été. « Quand j'ai appris la nouvelle, je pensais que c'était une farce, affirme le président de l'Association des résidants du Vieux Saint-Boniface, Roland Marcoux. On est passés de Destination Winnipeg à Destination Nip! C'est un manque de respect pour le désir de la communauté. Ils font fi de notre opinion comme s'ils n'en étaient pas conscients. »

Selon le conseiller de Daniel-McIntyre, présent à la réunion du Comité exécutif où la décision a été prise, les administrateurs de la Ville savaient que l'annonce allait causer des remous. « Ils ont passé plus de temps à discuter de comment ils allaient annoncer la nouvelle que de la motion même, remarque Harvey Smith. Je suis certain qu'ils étaient conscients que l'annonce allait susciter de vives réactions, que ça allait choquer du monde. »



photo : Hubert Pantel

Esplanade Riel : une architecture unique, scène de carte postale, une marque de distinction pour Winnipeg. Un petit hamburger avec ça ?

Un contrat d'exploitation de cinq ans a été octroyé à la chaîne Salisbury House. Trois autres soumissions ont été rejetées. Le comité exécutif s'est basé sur une recommandation faite par un comité administratif de la Ville pour autoriser l'octroi du contrat. Des quatre soumissions, celles de Palatal BBQ Restaurant et The Storm Catering ont été écartées dès le départ, pour des raisons qui ne sont pas élaborées dans le document confidentiel obtenu par *La Liberté*. « L'offre de Salisbury House est la meilleure option pour le contribuable, affirme le maire de Winnipeg, Sam Katz. Ils vont contribuer financièrement à la finition de l'édifice et sont prêts à payer un loyer et des impôts fonciers à la Ville. » Salisbury House déboursera 270 000 $ pour l'aménagement du restaurant. La Ville paiera le reste de la note, soit 450 000 $.

Le conseiller de Saint-Boniface, Franco Magnifico, appuie la décision de la Ville. « Je suis heureux qu'on ait trouvé un locataire, affirme-t-il. Le restaurant choisi n'a peut-être pas le niveau de classe qu'on voulait, mais je suis convaincu que c'est ce qu'il y a de mieux à la longue. Ce sera plus pratique pour les familles qui traverseront le pont, qui pourront acheter une poutine ou un hamburger à cinq dollars, ce qui n'aurait pas été possible avec un restaurant haut de gamme. »

Un restaurant bilingue

Le président de Salisbury House of Canada, David Wolinsky, tient à souligner que le Salisbury House de l'Esplanade Riel sera différent des restaurants habituels de la franchise. Le Salisbury House de l'Esplanade Riel aura un lounge muni d'appareils de loterie vidéo. « Nous avons déjà embauché une gérante bilingue et nous aurons un menu spécial avec des sélections supplémentaires, qui sera également bilingue, note-t-il. Avec le lounge, on espère créer un forum pour encourager les jeunes artistes de la région qui s'y produiront. Ils pourront ainsi acquérir de l'expérience sur scène. » Ancien avocat spécialisé dans l'industrie du spectacle, David Wolinsky a l'intention d'utiliser ses connexions dans le monde de la musique pour assurer que les artistes qui se présenteront sur la scène du Salisbury House seront vus par des professionnels de l'industrie.

Le président de Salisbury House affirme qu'il a un désir réel de travailler avec la communauté de Saint-Boniface. « Nous allons travailler étroitement avec la communauté, puisque leur appui est nécessaire pour assurer le succès du restaurant en question, poursuit David Wolinsky. Nous avons déjà des rencontres prévues avec certains organismes, ce qui nous permettra de prendre conscience des préoccupations des résidants, pour ensuite y réagir. »

Le président du Conseil jeunesse provincial, qui a organisé une manifestation en décembre 2004 pour exiger des services bilingues dans le restaurant du pont, n'est pas satisfait de l'approche bilingue du Salisbury House. « Ça a presque rempiré la situation, estime Martin Gautron. Ce n'est pas en servant de la tourtière et de la soupe aux pois qu'on devient un restaurant à cachet francophone. C'est vraiment horrible. »

D'autres, comme le directeur du développement économique d'Entreprises Riel, Normand Gousseau, avouent que les efforts fournis par le restaurateur méritent d'être remarqués. « D'une part, on est contents qu'ils offriront le service et le menu en français, indique-t-il. Mais est-ce que ce genre de restaurant correspond à la raison d'être du pont? J'en suis pas convaincu. »

Contraire à la vision

Bien que Salisbury House soit une entreprise locale bien implantée à Winnipeg, plusieurs croient qu'elle n'a pas sa place sur le pont. « Je suis Winnipégois, et j'ai mangé des Nip toute ma vie, affirme Roland Marcoux. Ça fait partie de ma culture. Mais ce genre de restaurant n'a pas sa place sur le pont. Winnipeg est bien plus éclectique et multiculturelle que ça! »

Pour d'autres, l'implantation de la chaîne sur l'Esplanade Riel va à l'encontre de la mission même du pont piétonnier, qui devait servir de lien symbolique et de célébration des deux communautés. Avec l'arrivée du Salisbury House sur l'Esplanade Riel, ce sont les ponts figuratifs qu'il devait reconstruire qui sont tombés à l'eau. « Que ce soit un Salisbury House ou un McDonald's, c'est pareil, dénonce l'architecte du pont, Étienne

Gaboury. C'est terriblement insensible de la part de la Ville, qui n'a pas pris en considération à quel point cette décision allait offenser la communauté et les concepteurs du pont. Le pont est une œuvre d'art avec une qualité symbolique assez importante qui devait être un point d'arrivée, un portail pour la communauté. Le fait que la Ville n'ait pas voulu respecter la volonté de la communauté est une anomalie incroyable. Ils nous imposent un choix qui n'est pas dans l'esprit ou le caractère de ce qu'on veut! Bien que le pont représente un lien entre deux communautés, il faut faire valoir que c'est le pont *Provencher* , c'est l'Esplanade *Riel*, c'est notre pont! »







Archives La Liberté

Réactions et opinions diverses : «C'est *notre* pont!», s'exclame l'architecte Étienne Gaboury qui dénonce l'insensibilité de la Ville à l'égard de la francophonie. « Quand j'ai entendu la nouvelle, j'ai pensé que c'était une farce», lance le président de l'Association des résidants du Vieux Saint-Boniface, Roland Marcoux. Le conseiller du quartier, Franco Magnifico, appuie pour sa part la décision de Sam Katz, « du moment que la bouffe est bonne et le prix, raisonnable ».

Salisbury House se dit prêt à modifier certains aspects du restaurant pour qu'il soit plus francophone, mais Étienne Gaboury n'est pas convaincu que cela arrivera à apaiser les critiques. « Il faudrait une modification assez radicale pour que ce genre de restaurant respecte le pont, et je ne suis pas certain qu'ils voudraient le faire, estime-t-il. Ils ont leur cachet de franchise à eux, avec leur menu et leur ambiance. On a des plans de finition au bureau qui sont assez neutres et qui peuvent accommoder d'importe quel resto. On recommande qu'ils prennent nos plans et là ce serait respecter le pont, au lieu de faire leurs propres rénovations hors-contexte, ce qui m'inquiète énormément. »

La directrice générale du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), Mariette Mulaire, se demande si la Ville a fourni tous les efforts possibles pour trouver un locataire qui aurait bien répondu aux besoins de Saint-Boniface. « Même si je reconnais qu'on ne voulait pas avoir un espace vide longtemps, on aurait pu prendre le temps de trouver une entité, que ce soit restaurant ou place publique, qui correspond davantage à l'architecture et au développement du Quartier français, souligne-t-elle. On a fait des consultations à n'en plus finir et je n'ai jamais vu le mot Salisbury House dans les données recueillies. C'est malheureux, puisque c'est un projet qu'Entreprises Riel avait commencé et, encore une fois, on est exclu des décisions. »

Sam Katz ne comprend pas le mécontentement de la communauté de Saint-Boniface. « Il y a plusieurs aspects qui rendent le pont intéressant, pas seulement le symbole de lien entre deux communautés, estime-t-il. C'est bien beau que les francophones avaient une idée préconçue sur le genre d'établissement qui devait occuper les locaux de l'Esplanade Riel. Mais en bout de ligne, si personne ne présente de soumissions conformes à cette idée, l'option n'existe simplement pas. »

Cachet touristique

La coordonnatrice du tourisme au CDEM, Diane Bruyère, pense que la Ville a sous-estimé le rôle que joue l'Esplanade Riel au point de vue touristique. « Tout ce qu'on produit de nouveau en termes de matériel touristique, le pont est au centre, rappelle-t-elle. Il faut donc penser deux fois à ce qu'on y met. »

Étienne Gaboury espère que les restaurateurs laisseront à la structure une certaine dignité. « Quand on pense que le pont est la marque de distinction de Saint-Boniface et de la Ville, et que sur la plaza, ce sera la marque de distinction de Salisbury House! Ils ont même discuté de peindre le toit rouge! Mais on ne peut pas les blâmer : ils sont des entrepreneurs qui ont vu une bonne occasion et l'ont saisie. Ils ont reconnu la valeur du pont et le maire emboîte le pas. »

Le conseiller Harvey Smith est du même avis. « C'est une structure de première classe qui est de toute beauté, dit-il. La Ville aurait pu transformer la plaza en place publique si aucun des restaurants proposés convenait à l'endroit. La Ville a tellement investi dans la construction du pont qu'elle a une obligation d'en donner aux gens pour leur argent. »

Mariette Mulaire s'inquiète du manque de vision des leaders de la Ville dans ce dossier. « On aurait pu attirer du tourisme et une reconnaissance internationale si on avait choisi de faire de cet endroit un espace unique au monde, indique-t-elle. On a manqué une chance de se démarquer comme une ville ayant quelque chose de différent et intéressant à offrir. »

Pour sa part, Franco Magnifico ne croit pas que le choix du restaurant affecte le cachet touristique de l'endroit. « Le pont est toujours unique, estime-t-il. Les foules iront au restaurant à cause de la vue, et pourvu que les prix soient raisonnables et que la bouffe soit bonne, le restaurant comme tel n'a pas vraiment d'importance. C'est le lieu, et non le locataire, qui fait de l'Esplanade Riel une attraction touristique. »

Conflit d'intéret?

Depuis son élection en juin, Sam Katz fait constamment face à des accusations de conflit d'intérêt. Encore une fois, le maire a dû défendre les liens étroits avec le président de Salisbury House Canada, David Wolinsky. En fait, Sam Katz était un des actionnaires de Protos International lorsque cette compagnie, dont David Wolinsky est propriétaire, a acheté la franchise Salisbury House en 2001. Sam Katz a vendu toutes ses actions de Protos en février 2003 et affirme que sa relation amicale avec David Wolinsky n'est pas entrée en ligne de compte lors de l'octroi du contrat.

Roland Marcoux dénonce l'implication du maire dans la prise de décision. « Un Salisbury House ne complémente pas le pont, la Fourche, le nouvel hôtel ou le futur Musée des droits de la personne. Mais ça complémente bien une partie de base-ball, par exemple! Et c'est certain que ça ne fera pas compétition à *Hu's On First*! Je pense que l'absence de leadership de Sam Katz est vraiment mise en évidence. »

Certains conseillers à la Ville ne sont pas certains de l'impartialité de Sam Katz. « Toute l'affaire me semble louche, admet Harvey Smith. Si tout le monde avait su que la Ville était prête à payer plus de 400 000 $ pour la finition de la plaza, il y aurait eu plus de soumissions. »

Regard sur l'avenir

La communauté franco-manitobaine se mobilise déjà pour éviter que les dossiers importants de Saint-Boniface continuent de tomber à l'eau. Pour sa part, la Société franco-manitobaine(SFM) entreprend des démarches pour améliorer les relations entre Saint-Boniface et la Ville. « On est constamment en train de nager contre le courant et ce n'est pas encourageant, signale le directeur général, Daniel Boucher. Encore une fois, les besoins de la communauté se sont retrouvés au fond de la pile de considérations et c'est très inquiétant pour nous. Nous travaillons pour créer une relation où nous ne sommes pas toujours sur la défensive. On a vraiment commencé sur le mauvais pied. Il est temps de remettre Saint-Boniface sur le radar, de réclamer le rôle important qu'on a toujours joué dans la ville de Winnipeg. »

COLÈRE ET DÉCEPTION

Saint-Boniface prépare sa riposte

Les francophones de Saint-Boniface font front commun pour renverser la décision de la Ville de Winnipeg et empêcher la chaîne de restaurants Salisbury House de s'établir sur le pont Esplanade Riel.

Sophie ALLARD

Bon nombre d'organismes et de citoyens de Saint-Boniface se rallient autour de la Société franco-manitobaine (SFM) pour tenter de renverser la décision de la Ville de Winnipeg d'accorder à la chaîne Salisbury House le droit d'ouvrir un restaurant sur le pont piétonnier Esplanade Riel.

Une vingtaine de représentants de groupes se sont rencontrés le vendredi 18 février dans les locaux de la SFM pour préparer leur riposte. Le directeur général de la SFM, Daniel Boucher, dit que le groupe d'opposants a préconisé une approche en deux volets. Dans un premier temps, une délégation va tenter d'obtenir une rencontre avec les autorités municipales. « D'ici les prochains jours, nous voulons rencontrer le maire et les conseillers : il faut vraiment rétablir les lignes de communication ».

Dans un deuxième temps, les opposants veulent rencontrer les représentants de la chaîne de restaurants pour tenter de trouver un terrain d'entente qui satisfasse les deux parties. « Entre temps, nous encourageons fortement les gens de Saint-Boniface à continuer à envoyer des courriels et des lettres à leur conseiller et au maire pour dire leur mécontentement : il y a beaucoup de gens frustrés qui ont des choses à dire », ajoute Daniel Boucher.

Mouvement d'opposition

À la tête de cette vague de contestation, on retrouve la femme d'affaires Johanne Therrien. C'est elle qui, la semaine dernière, a lancé le mouvement d'opposition. Le nouveau locataire de l'Esplanade Riel n'a tout simplement pas sa place sur le pont piétonnier, soutient-elle.

« Notre première réaction en a été une de stupéfaction et de colère : cela a été un affront. En tant que communauté, auprès de laquelle je suis très impliquée, nous travaillons d'arrache-pied depuis des années pour le développement du boulevard Provencher et du Vieux Saint-Boniface. Pour nous, le pont et l'Esplanade Riel représentent des symboles forts. Un restaurant comme Salisbury House sur le pont ne respecte pas du tout l'esprit de rassemblement de nos deux communautés», explique-t-elle.

Un point de vue que partage le député de la circonscription fédérale de Saint-Boniface, Raymond Simard. Le pont et l'Esplanade, ajoute-t-il, sont censés refléter la culture et le caractère franco-manitobains : deux conditions que ne remplit pas le nouveau locataire. « Une telle décision est un désastre pour la communauté francophone : c'est vraiment honteux », estime le député qui s'interroge sur les démarches possibles du côté fédéral, étant donné les sommes versées par Ottawa dans la construction de l'Esplanade Riel.

La colère gronde

Johanne Therrien dénonce par ailleurs l'attitude du maire de Winnipeg, Sam Katz, et du conseiller Franco Mangifico à l'endroit des francophones de Saint-Boniface. « Je pense qu'il y a un rejet systématique de Saint-Boniface de leur part, en particulier du maire Katz. Nous nous butons à une attitude méprisante, un snobisme à notre endroit, soutient-elle. Tout a changé depuis leur arrivée à la Ville de Winnipeg. On ne nous écoute plus, on nous traite de chiâleux. Pourtant, notre communauté a toujours été ouverte au dialogue et aux compromis. Qu'est-ce qui se passe? »



photo : Sophie Allard

Le directeur de la Société franco-manitobaine, Daniel Boucher, entend rencontrer les autorités municipales de Winnipeg dans les prochains jours au sujet du restaurant Salisbury House sur le pont piétonnier.

Richard Hétu *nous entraîne sur la* Route de l'Ouest

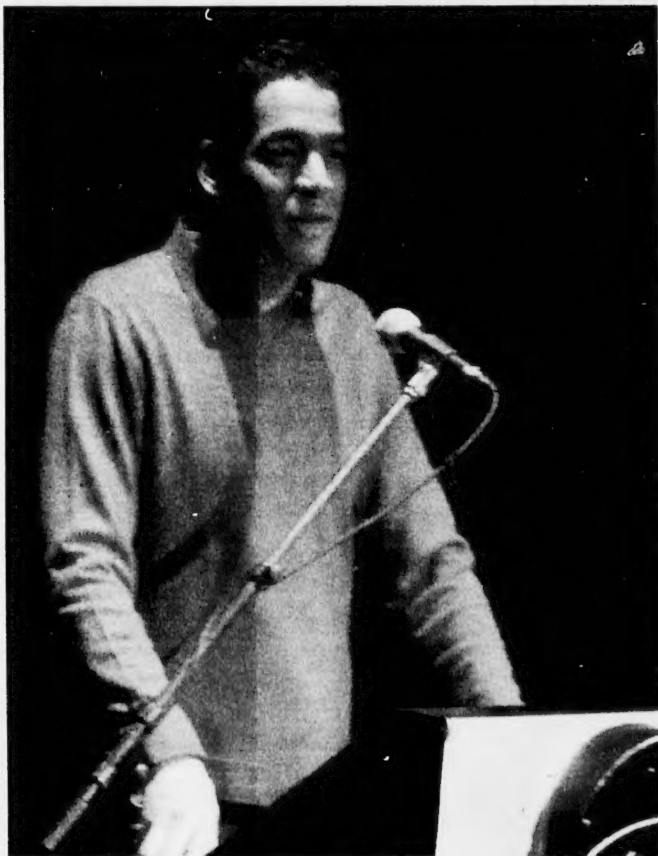


photo : Sophie Allard

Le journaliste et romancier Richard Hétu était l'invité du Cercle de presse francophone du Manitoba, le samedi 19 février au Centre culturel franco-manitobain. Correspondant du quotidien montréalais *La Presse* à New York, Richard Hétu est un passionné d'histoire. Dans le cadre du Festival du Voyageur, il est venu parler de son roman *La Route de l'Ouest*. Publié en 2002, le livre retrace la célèbre expédition de Lewis et Clark (1804-1806) dont la mission était de trouver une voie maritime vers l'océan Pacifique. Pour écrire ce roman, l'auteur a fait une recherche documentaire approfondie et a parcouru le chemin de l'expédition, du Midwest américain jusqu'à l'Ouest canadien.

DROITS HUMAINS

Des Manitobains à l'ONU

*Des étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface se rendront au siège social de l'ONU le mois prochain pour prendre part à une **Simulation internationale des Nations Unies**.*

Sophie ALLARD

Une délégation formée de six étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface ira à New York du 20 au 27 mars pour participer à *la Simulation internationale des Nations Unies*.

Créée pour propager l'idéal de l'ONU (Organisation des Nations Unies) et la connaissance de son fonctionnement parmi les étudiants, cette conférence annuelle accueille quelque 2 500 représentants provenant de 150 universités dans le monde.

Débat d'idées

Durant leur séjour, les délégations étudiantes devront défendre les intérêts d'un État qui n'est pas le leur, ou d'une ONG (organisation non gouvernementale). La délégation du CUSB connaît déjà le pays qu'elle ira représenter. Il s'agit des Îles Maldives, un État insulaire d'Asie situé dans l'océan Indien.

« Cela fait deux mois que nous nous renseignons au sujet de cette république, explique le porte-parole de la délégation franco-manitobaine, Grant Woods. Nos recherches nous ont fait découvrir que l'économie de cet État repose essentiellement sur la culture de la noix de coco et de la lime. La région est relativement pauvre et a été touchée par le Tsunami. »

Des questions d'actualité seront aussi abordées, telles que l'accession des pays en développement à des médicaments aux prix les plus bas et la mise en place d'un système d'accès national aux traitements antirétroviraux (pour soigner le Sida). Il sera aussi question de droits humains et du développement socio-économique des pays en voie de développement.

« Le 25 février, nous allons devoir soumettre des documents indiquant nos positions sur certains sujets, sur ce que nous allons défendre comme proposition et des mesures qui pourraient aider le pays que nous représentons », explique Grant Woods.

À l'ONU, les délégations devront défendre leurs positions devant des comités (UNESCO, Conférence internationale sur le financement du développement, Programme des Nations Unies pour l'environnement, etc.), négocier avec leurs adversaires et leurs alliés. Dans chacune de ces instances, les étudiants devront participer à l'élaboration puis à l'adoption de plusieurs projets de résolutions relatives aux grands enjeux mondiaux. Leurs travaux seront ensuite débattus par l'Assemblée générale et soumis au vote.

Ambassadeurs franco-manitobains

Outre Grant Woods, la délégation franco-manitobaine à cette simulation est composée de Rémi Courcelles, Nadine Pinette, Julien Désaulniers, Nicole Alty et Chantal Théroux. Le groupe passera seulement une journée au siège social de l'ONU. Le reste du temps sera consacré à des rencontres préparatoires aux discussions.

« Nous sommes tous très emballés par ce projet, dit Grant Woods. Pour ma part, étant donné que je suis étudiant en sciences politiques, je crois que je vais en retirer une expérience qui va me servir plus tard. »

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823 ou le 1 800 523-3355.

PROGRAMME NATIONAL DE GARDERIES

Le dossier progresse

Aucune entente n'a été conclue lors de la rencontre fédérale-provinciale des ministres responsables des Services sociaux, le 11 février à Vancouver. Mais le programme national de garderies n'est pas mort pour autant.

Étienne Alary, APF

La rencontre fédérale/provinciale des ministres responsables des Services sociaux n'a pas donné lieu à une entente. Mais les ministres ont tout de même obtenu l'assurance que lors du prochain budget fédéral, présenté le 23 février 2005, Ottawa respecterait son engagement relativement à la petite enfance à travers le pays.

Lors de son discours du Trône, en octobre dernier, le premier ministre Paul Martin s'était engagé à créer un réseau national de garderies assorti d'un financement de 5 milliards de dollars sur cinq ans.

« Les provinces et territoires sont extrêmement satisfaits des progrès accomplis à l'égard de cette entente », a affirmé le ministre de la Santé et des Services sociaux de l'Île-du-Prince-Édouard, Chester Gillan, qui coprésidait la rencontre fédérale/provinciales à Vancouver.

Chester Gillan a affirmé que les ministres attendaient avec impatience le budget fédéral et les détails du financement.

« Les ministres ont pris acte de l'engagement historique du premier ministre de 5 milliards de dollars sur cinq ans pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants. »

Pour la ministre de la Saskatchewan, Joanne Crofford, il est important de préciser le rôle du gouvernement fédéral dans ce dossier.

« Étant entendu que l'apprentissage et la garde des jeunes enfants sont un domaine de compétence provinciale et territoriale, le nouveau financement fédéral envisagé viendra compléter les investissements provinciaux et territoriaux existants et devrait nous permettre d'améliorer considérablement l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, » a-t-elle souligné.

Comme le fait remarquer le ministre fédéral du Développement social et coprésident de la rencontre, Ken Dryden, les éléments tomberont en place graduellement.

« Nous venons de franchir une autre étape. Il y en aura quelques autres à franchir. Nous avons réalisé des progrès en peu de temps », a affirmé Ken Dryden.

La prochaine étape se déroulera au printemps. Les ministres ont convenu de se réunir à nouveau, une fois les détails du financement confirmés dans le prochain budget fédéral.

SAINTE-ANNE

Un don pour les victimes du tsunami

Le conseil municipal de la ville de Sainte-Anne a fait un don de 1513 $ aux victimes du tsunami de l'océan Indien. Cette somme représente 1 $ par résidants de la municipalité.

« Comme conseil, nous trouvions important de faire un geste, explique le maire de Sainte-Anne, Robert Gosselin. Quand on y pense, 1 $ ce n'est pas tant que ça, mais pour ceux qui reçoivent l'argent, ça peut faire toute la différence. 1 $, c'est le prix d'une tasse de café pour nous. On peut bien se passer une fois d'un café pour faire un bon geste. »

Plusieurs autres municipalités, dont La Broquerie et Neverville, ont fait des dons elles aussi. « Nous nous sommes parlé entre conseils municipaux et nous en sommes tous venus à la même conclusion qu'il fallait faire notre part, indique Robert Gosselin. Quand on y pense, on peut se considérer pas mal chanceux d'être où nous sommes! »

M. M.

Rectificatif

Une erreur s'est glissée dans l'article *La campagne de financement s'accélère* (au sujet du Centre de bien-être Lourdéon) paru dans *La Liberté* du 16 février au 22 février 2005. Le numéro de téléphone à composer pour contribuer au projet est le 248-2515. Toutes nos excuses.

LOI SUR LA PROTECTION DES EAUX NAVIGABLES
L.R.C. 1985 CHAPITRE N-22

Transports et Services gouvernementaux Manitoba donne avis, par les présentes, qu'une demande a été déposée auprès du ministre des Transports du Canada en vertu de la *Loi sur la protection des eaux navigables* pour l'approbation des plans et de l'emplacement de l'ouvrage décrit dans les présentes. Transports et Services gouvernementaux Manitoba a, en vertu de l'article 9 de ladite Loi, déposé auprès du ministre des Transports du Canada et du Bureau des titres fonciers de Winnipeg, sous le numéro de dépôt R1151, numéro d'enregistrement 3089905, une description de l'ouvrage ci-après, de son emplacement et de ses plans : de nouveaux ponts faisant partie de la route provinciale à grande circulation 59 et traversant le canal de dérivation de la rivière Seine à un nouvel emplacement. Les commentaires éventuels concernant les effets de ces travaux sur la navigation maritime doivent être adressés au Surintendant régional, Programme de protection des eaux navigables, Transports Canada, 201, rue Front Nord, bureau 703, Sarnia (Ontario) N7T 8B1. Veuillez noter que seuls les commentaires écrits et reçus au plus tard 30 jours après la date du présent avis seront pris en considération. Tous les commentaires répondant à ces exigences seront étudiés, mais aucune réponse individuelle ne sera envoyée. Signé à Winnipeg (Manitoba) le 19e jour du mois de février 2005.

Manitoba

CHEMIN SAINT-PAUL

Beaucoup de pain sur la planche en 2005

L'année 2004 a été fort occupée pour l'Association du Chemin Saint-Paul, et 2005 promet de l'être tout autant puisque l'ouverture officielle arrive à grands pas.

Sophie ALLARD

L'aménagement de l'historique Chemin Saint-Paul, au sud de la province, avance rapidement. L'assemblée annuelle des membres de l'Association du Chemin Saint-Paul, le 31 janvier, a permis de faire le point sur l'année écoulée et de jeter les bases de nouveaux projets pour améliorer le sentier et ses abords.

L'association qui en est à sa cinquième année d'existence regroupe les municipalités de Ritchot, De Salaberry et Franklin, la Première Nation Rosa River, de même que les villes et villages de Saint-Pierre-Jolys, Emerson et Niverville. « On travaille de concert depuis le tout début pour faire en sorte que le Chemin Saint-Paul se développe et devienne un lieu touristique en importance au Manitoba », dit l'agente à la Corporation de développement communautaire Chaboillé, Murielle Bugera. Une fois complété, ce chemin qui fait partie du Sentier transcanadien sera le deuxième plus long du genre en province, ajoute-t-elle.

Amélioration du sentier

Des travaux majeurs ont donc été entrepris l'été dernier aux abords du sentier à Saint-Malo. Une subvention de 10 000 $ du fédéral a permis l'embauche de trois employés, dont un coordonnateur. Pendant 13 semaines, ils ont été affectés à la construction d'un trottoir de bois menant de la route 59 à la grotte de Saint-Malo.

Un autre projet, de plus grande envergure cette fois-ci, a aussi été réalisé dans la région de Franklin. Les employés ont construit un escalier pour permettre aux marcheurs du sentier d'accéder au pont suspendu qui enjambe la rivière Roseaux.

En 2005, l'association du Chemin Saint-Paul prévoit l'achat et l'installation de panneaux de signalisation le long du sentier dans la municipalité rurale de Ritchot, ainsi qu'à Saint-Malo et Emerson. Tout cela est cependant conditionnel à une aide financière du fédéral, dit Murielle Bugera.



photo : Gracieuseté de l'Association du Chemin Saint-Paul

Le Chemin Saint-Paul, affilié au sentier canadien, a subi plusieurs améliorations au cours de l'année 2004.

Pendant la rencontre du 31 janvier, des représentants de l'Association des sentiers récréatifs du Manitoba sont venus présenter le programme de Passeport pour le sentier, lequel pourrait bientôt être mis en place. « Il s'agit d'un programme d'autocollants destinés aux gens qui empruntent le sentier, explique Murielle Bugera. Pour chaque portion du sentier sur laquelle ils vont circuler - il y en a en tout sept - , les utilisateurs vont se voir remettre un autocollant. On espère ainsi encourager les gens à utiliser le sentier. »

Murielle Bugera ajoute que l'Association du Chemin Saint-Paul participera aux audiences entourant l'aménagement du canal de dérivation. « Nous sommes en faveur de la tenue d'activités récréatives aux abords du canal, puisque le sentier à Ritchot se trouve tout près. On pense que cela pourrait augmenter l'achalandage. »

L'ouverture officielle du Chemin Saint-Paul est prévue pour 2006.

MUSIQUE

Édouard à la Place des Arts

À Montréal depuis deux ans, l'auteur-compositeur-interprète manitobain Édouard Lamontagne commence à se tailler une place dans le monde de la musique québécoise.

Christianne HACAULT

Édouard Lamontagne représentera le Manitoba dans le cadre de la série spectacles *Zof Montréal*, une série qui vise à mettre en lumière la diversité des artistes de la chanson franco-canadienne. L'auteur-compositeur-interprète partagera la scène avec l'artiste fransakois Michel Marchildon. « Je suis très content qu'ils m'aient choisi, affirme Édouard Lamontagne. C'est un spectacle qui risque d'être très médiatisé, ce qui me permettra de monter un autre échelon. C'est ça que ça me prend. » Le spectacle, intitulé *Des Plaines au Pacifique*, aura lieu les 18 et 19 mars à la Place des Arts à Montréal.

Vivant à Montréal depuis deux ans, Édouard Lamontagne avoue que ce sera la première fois qu'il participe à un spectacle d'envergure. « J'existe presque pas au Québec en ce moment, admet-il. J'ai fait des spectacles dans des bars, mais je n'ai pas eu beaucoup d'occasions de faire des spectacles qui pouvaient mener à quelque chose. Ça commence juste dernièrement à rouler. J'ai fait des shows dans des bars de chansonniers à Québec et maintenant, je commence à avoir un public, des gens qui se déplacent pour me voir. L'important, c'est d'ouvrir des portes qui me permettront d'aller plus loin. »

Bien qu'il n'ait pas encore percé le marché québécois, Édouard Lamontagne estime que le fait de vivre à Montréal lui a permis d'améliorer son art. « Mon français s'est amélioré 110 000 fois, et mes compositions sont 100 fois meilleures au niveau des textes, remarque-t-il. Avec l'amélioration de mon français, j'arrive à faire ce que je voulais faire au début. J'arrive à mieux raconter les histoires de ma vie et celles de mes amis et de mes proches. »



Archives La Liberté

Edouard Lamontagne sera en spectacle à la Place des Arts à Montréal dans le cadre de la série *Zof Montréal*, qui célèbre la diversité de la chanson franco-canadienne.

RÉSEAU DE L'OUEST ET DU NORD

Encore des ficelles à attacher

Il pourrait s'écouler encore quelques mois avant qu'un réseau regroupant tous les artistes et diffuseurs de spectacles sous une même enseigne voit le jour dans l'Ouest et le Nord du pays.

Quelque 90 diffuseurs de spectacles et artistes des quatre provinces de l'Ouest et des Territoires-du-Nord-Ouest se sont réunis à Winnipeg, les 12 et 13 février, pour discuter de la pertinence de se regrouper (dans le cadre de l'événement Contact Ouest) pour mieux vendre les spectacles.

La Sasktachewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique possèdent chacune leur propre réseau provincial. Mais l'idée, comme l'explique la coordonnatrice de Contact Ouest, Françoise Landry, est de mettre en place une entité qui chapeauterait l'ensemble des réseaux provinciaux. « Les artistes sont très intéressés par la formule, indique-t-elle. Cela leur permettrait de pouvoir plus facilement percer d'autres marchés dans l'Ouest et le Nord. Parce que c'est cela le grand défi : quand un artiste sort de sa province, c'est difficile pour lui de se faire connaître, de faire de la publicité autour de ses spectacles, de ses disques. »

Discussions

Françoise Landry admet que les discussions au premier Contact Ouest à Winnipeg n'ont pas donné les résultats escomptés. « Cela fait deux ans que l'on travaille sur le concept, et les choses ne font que commencer à bouger. Mais tout cela est normal. Lorsqu'un projet implique plusieurs provinces, il faut chercher du financement auprès de plusieurs gouvernements : c'est là que ça devient compliqué. »

Elle ajoute cependant que les discussions entourant le futur organisme - baptisé pour l'instant Réseau de l'Ouest et du Nord - vont bon train. « Il faut jeter les bases, élaborer une structure, s'entendre sur les façons de faire, dit-elle. Mais j'ai bon espoir que le cours des événements va s'accélérer. »

S. A.

OPÉRA

Une soirée parisienne

Oui, les Italiens ont inventé l'opéra, mais ce sont les Français qui ont inventé le Grand Opéra! Lors de sa Soirée parisienne, l'Opéra du Manitoba vous fera découvrir les plus somptueuses et célèbres pages de l'opéra français de l'époque romantique.

Daniel BAHUAUD

« J'ai hâte de participer à la *Soirée parisienne (An Evening in Paris)* de l'Opéra du Manitoba, lance la soprano Frédérique Vézina. J'ai hâte de voir chanter la célèbre Tracy Dahl, que je n'ai jamais rencontrée. J'ai hâte de retrouver des chanteurs avec lesquels j'ai déjà collaboré. Mais surtout, j'ai hâte de chanter et de voir chanter les plus belles pièces du répertoire français du 19e siècle. »

En effet, il y a beaucoup de matériel que le public, c'est-à-dire le grand public, connaît déjà à l'oreille. Entre autres, on entendra des arias, des duos, des trios et des pièces chantées en chœur extraites du *Carmen* et des *Pêcheurs de perles* de Bizet, du *Lakmé* de Delibes et du *Faust* de Gounod.

« C'est une très bonne idée, lance Frédérique Vézina. Ce n'est pas à tous les jours qu'on programme de telles soirées. D'habitude, les concerts contemporains nous font sauter d'une époque à l'autre. Dans une même soirée, on peut passer du Baroque à du Mozart, pour ensuite nous faire entendre une pièce moderne d'Allen Berg. L'approche a certainement du mérite, mais en même temps, elle ne nous donne pas la chance de nous arrêter sur un seul style pour mieux le comprendre et surtout, le savourer. »

Soprano en début de carrière, Frédérique Vézina s'est d'abord fait remarquer par la critique en 2002, pour la richesse de sa performance vocale dans la production du *Pique Dame* de Tchaïkovski monté par l'Opéra du Canada. Depuis, elle a campé le rôle d'Ellen Orford dans le *Peter Grimes* de Britten, ainsi que celui de Tatiana de l'*Eugène Onegin* de Tchaïkovski. La Montréalaise d'origine dit avoir hâte de chanter le *Dis-moi que je suis belle*, un aria extrait du *Thaïs* de Massenet.

« C'est un air que j'ai chanté alors que j'étais étudiante, mais jamais avec un orchestre, souligne-t-elle. Sa sonorité, sa couleur et son lyrisme font de cette mélodie célèbre et accessible une expérience des plus emballantes.

« Et puis il y a *Sous le dôme épais*, le duo extrait du *Lakmé* de Delibes, que je chanterai avec Allyson McHardy, poursuit-elle. Sans parler du trio de *Faust* que je ferai avec le ténor David Pomeroy et le baryton Peter Barrett. Pour quelqu'un qui a surtout exploré des ouvrages russes et anglais, je suis heureuse de pouvoir retrouver ma langue. Ça me fera du bien, moi aussi, de passer une Soirée à Paris! »



Photo : Gracieuseté Opéra du Manitoba

Les plus beaux airs de l'opéra français vous attendent lors de la Soirée parisienne de l'Opéra du Manitoba. Sur la photo, une scène du célèbre *Faust* de Gounod.



Photo : Gracieuseté Opéra du Manitoba

Frédérique Vézina : « La sonorité, la couleur et le lyrisme font du *Dis-moi que je suis belle* de Massenet une expérience des plus emballantes. »

Le calendrier communautaire

233-ALLÔ

CENTRE D'INFORMATION

Île-des-Chênes

- ✔ 11 mars • ***Danse de la Saint-Patrice*** • Le Club de danse du Bon Vieux Temps • coût : 7 $ • pas de billets à la porte • 20 h à 23 h 30 • centre récréatif • info. : Yvette, 878-9562 ou Lucien, 878-3352.

La Broquerie

- ✔ 6 mars • ***Camps de sélection pour les équipes de badminton*** • Jeux de la francophonie 2005 • gars et filles né(e)s entre 1987 et 92 • pour toutes les équipes • 12 h à 15 h • École Saint-Joachim.

Notre-Dame-de-Lourdes

- ✔ 28 février au 30 avril • ***Service gratuit d'impôts*** • pour les personnes à revenu faible et à situation fiscale simple • fin février au 30 avril • Centre de services bilingues, région La Montagne • info. : Diane, 248-7270.

Parc Windsor

- ✔ 28 février • ***L'éveil à l'écrit*** • CRÉE • Venez discuter et connaître des nouvelles façons pour stimuler l'éveil à l'écrit chez votre enfant • inscription • 18 h 30 • 1015, rue Autumnwood • info. : 237-9666.
- ✔ 6 au 9 mars • ***Retraite familiale*** • Paroisse Saints-Martyrs • invitation à toute la famille • animé par les Sœurs de la Famille Myriam • sessions pour les enfants et les adolescents • 19 h • 289, avenue Dussault.
- ✔ 9 mars • ***Rencontre du Réseau provincial des garderies familiales francophones*** • thème : les maladies contagieuses, comment es reconnaître, les traiter et les prévenir • souper : 5 $ pour les membres et 7 $ pour les non-membres • 18 h 30 • 1015, promenade Autumnwood • info. : 237-9666.

Saint-Boniface

- ✔ ***Club Toastmasters Francs-Parleurs*** • les mercredis • 17 h 30 à 19 h • salle 215 du Collège Louis-Riel • info. : Lucien, 257-7361.
- ✔ 17 février • ***Inscription*** • M-6 • pré-maternelle, garderie préscolaire et avant/après l'école • École Taché • info. : 233-8735.
- ✔ 23 février • ***Rencontre communautaire*** • pour le Centre de la petite enfance de l'école Précieux-Sang. • 19 h à 20 h 30 • Salle Père-Lemoine • info. : Joanne, 233-2448.
- ✔ 26 février • ***Café chrétien*** • musique, kiosques, café équitable, vente d'artisanat • 20 h • centre étudiant du CUSB • info. : Norma, 233-0210 poste 424.
- ✔ 27 février • ***Camps de sélection de l'équipe de leadership*** • pour les Jeux de la francophonie 2005 • pour les personnes nées entre 1987 et 1991 • 3 composantes : organisation d'événements, chefs de mission apprentis, médias • 13 h à 16 h • salle académique du CUSB • info. : Richard, 237-8947.
- ✔ 27 février • ***Camps de sélection pour les équipes de badminton*** • Jeux de la francophonie 2005 • gars et filles né(e)s entre 1987 et 92 • pour toutes les équipes • 10 h à 12 h • Collège Louis-Riel.
- ✔ 27 février au 2 mars • ***Retraite familiale*** • Paroisse Précieux-Sang • invitation à toute la famille • animé par les Sœurs de la Famille Myriam • sessions pour les enfants et les adolescents • 19 h • 200, rue Kenny.
- ✔ 28 au 30 avril • ***Service gratuit pour les impôts*** • pour les personnes à revenu faible et à situation fiscale simple • fin février au 30 avril • Centre de services bilingues, région urbaine • info. : Lise, 984-3438.
- ✔ 28 février au 21 mars • ***Communication mère-fille*** • 4 semaines • filles âgées de 10 à 12 ans, avec leur maman • ateliers : la pré-adolescence, la communication, le climat de confiance • inscription • 570, rue Des Meurons • info. : 233-1735.
- ✔ 1 mars • ***Orientation de carrière*** • Pluri-elles • deux matinées (1er et 8 mars) • pour tous ceux et celles qui pensent faire un changement de carrière • 9 h à 12 h • 570, rue DesMeurons • info. : 233-1735.
- ✔ 2 mars • ***Ligue d'impro du Manitoba*** • Rouges vs Jaunes • étudiants : 3 $ • public : 5 $ • CCFM.
- ✔ 5 mars • ***Camp de sélection - Arts Visuels*** • Conseil jeunesse provincial • 13 h à 16 h • Salle 1218 CUSB • info. : Richard Turenné, 204-237-8947.
- ✔ 5 mars • ***Cours de secourisme d'urgence*** • soins auprès des petits enfants • coût : 61 $ • 8 h 30 à 16 h 30 • 204, rue Masson • info. : Line, 237-9666.
- ✔ 5 mars • ***Activité dans le cadre du Mois de la Lecture*** • Venez en famille entendre des contes et jouer des jeux • inscription • 14 h à 15 h • Bibliothèque de Saint-Boniface • info. : 986-4332.
- ✔ 6 mars • ***Brunch et remise du Prix Réseau 2005*** • Réseau action femmes • pour honorer les femmes d'action de notre communauté • adultes : 25 $, moins de 12 ans : 12 $ • 11 h 15 • Club de golf de Saint-Boniface • info. : Marlene, 231-7063.
- ✔ 6 mars • ***Partie de cartes (whist)*** • 3 $ par personne • vente arc-en-ciel et goûter • 19 h 30 • Salle Langevin (210 Masson) • info. : Rose, 233-1997.
- ✔ 8 mars • ***Orientation de carrière*** • Pluri-elles • deux matinées • pour tous ceux et celles qui pensent faire changement de carrière • 9 h à 12 h • 570, rue DesMeurons • info. : 233-1735.
- ✔ 10 mars • ***Réunion mensuelle d'Amnistie Internationale*** • 19 h à 21 h • local 0315 du CUSB • info. : Elvis, 237-1516.
- ✔ 10 mars • ***Session d'info pour les parents de familles exogames*** • CRÉE • échange sur comment aider votre enfant à être mieux préparé pour son entrée dans l'école française • 19 h • École Précieux-Sang • info. : 237-9666.
- ✔ 12 mars • ***Camp de sélection - Improvisation*** • Conseil jeunesse provincial • 13 h à 16 h • Salle académique CUSB • info. : Richard Turenne, 237-8947.
- ✔ 15 mars • ***Session d'information*** • Pluri-elles • Comment attirez l'attention des employeurs à travers le CV • 9 h à 12 h • 570, rue DesMeurons • info. : 233-1735.
- ✔ 15 mars • ***Foire santé de la FAFM*** • Fédération des aînés franco-manitobains • Conférenciers et kiosques • 10 h à 15 h • Accueil Colombien • info. : Joanne Dupuis, (204) 233-4915, fafm@fafm.mb.ca.
- ✔ 15 avril au 3 juin • ***L'heure du conte*** • inscription à compter du 14 mars • les vendredis • 10 h 30 • Biliothèque de Saint-Boniface • info. : 986-4332.

Saint-Claude

- ✔ 27 février • ***Journée d'activités*** • déjeuner aux crêpes, des jeux, un spectacle • pour marquer la journée nationale de l'alphabétisation familiale • Pluri-elles et les Chevaliers de Colomb • 11 h à 14 h • centre récréatif • info. : 233-1735.

Saint-Jean-Baptiste

- ✔ ***Théâtre Montcalm*** • présentation de la pièce ***Tom Pouce*** • 24 au 26 février : 20 h • 27 février : 14 h • adultes : 15 $, étudiants : 10 $ • billets en vente à la Caisse • réservations de l'extérieur : Laurette, 758-3291 • Salle Centenaire.

Saint-Joseph

- ✔ 5 mars • ***Partie de cartes et de bingo*** • goûter et tirage • 19 h 30 • salle communautaire • info. : 737-2207.

Saint-Laurent

- ✔ 11 et 12 mars • ***Festival Manipogo*** • info. : 233-ALLÔ ou 1 800 665-4443.

Saint-Norbert

- ✔ 8 mars • ***Foire santé de la FAFM*** • Fédération des aînés franco-manitobains • Conférenciers et kiosques • 10 h à 15 h • Villa Maria • info. : Joanne, 233-4915.
- ✔ 13 mars • ***Messe pour commémorer le centenaire de la mort de Mgr Noël Ritchot*** • présidé par Mgr. Émilius Goulet • suivi d'un déjeuner aux crêpes dans la salle paroissiale C • 10 h 30 • Église.

Saint-Pierre-Jolys

- ✔ 28 février au 30 avril • ***Service gratuit d'impôt*** • pour les personnes à revenu faible et à situation fiscale simple • fin février au 30 avril • Centre de services bilingues, région Rivière-Rouge • info. : Murielle, 433-3340.
- ✔ 6 mars • ***Spectacle de Carmen Campagne*** • Comité culturel • 2 ans et plus : 5 $ • maximum de 20 $ par famille • 14 h • école Réal-Bérard • info. : 433-2426.
- ✔ 15 mars • ***Rencontre des Forest*** • Association des Forest • réunion du comité organisateur • 19 h 30 • 512, avenue Côté • info. : Nicole, 433-7758.

Saint-Vital

- ✔ 23 février • ***Soirée de cuisine*** • passez une soirée à apprendre comment faire différentes recettes en gros qui se congèlent facilement • 19 h à 21 h 30 • École Christine-Lespérance • info. : Angèle, 253-3551.
- ✔ 11 avril au 6 juin • ***L'heure du conte*** • inscription à compter du 14 mars • le lundi • 10 h 30 • Bibliothèque Louis-Riel • info. : 986-4576.

Stonewall

- ✔ 5 au 6 mars • ***Week-end des plaisirs d'hiver*** • golf dans la neige, patiner sur le marais, faire du curling humain, du bricolage, galette métisse et du chocolat chaud • construisez des abris d'hiver en neige • Marais Oak-Hammock • info. : Jacques, 467-3282.

De génération en génération

SFM
SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous faire parvenir l'information au 233-ALLÔ
avant 17 h le jeudi précédant la date de parution.

233-ALLÔ • 383, boulevard Provencher • Pièce 215 • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Téléphone : (204) 233-2556 • Sans frais : 1 800 665-4443 • Télécopieur : 233-1017 • Courriel : 233allo@sfm-mb.ca • Site Web : www.sfm-mb.ca/233allo

Les Rendez-Vous

EXPOSITIONS

La Galerie du CCFM (340, boulevard Provencher) présente ***Le projet Union Stock Yards : Une ruine industrielle dans la ville de la Cathédrale*** jusqu'au 3 avril. Vernissage le 24 février à 20 h. Info : 233-8972.

À la Maison des artistes visuels francophones (219, boulevard Provencher) : ***24 H – Exposition solo de Roger LaFrenière*** jusqu'au 28 février. Info : 237-5964.

Galerie Rivière-aux-rats (Saint-Pierre-Jolys) : voyez ***L'historique des sculptures de neige*** jusqu'à la fin mars. Exposition montée par ***Réal Bérard***. Info : Nicole Lavergne au 433-7758.

Les œuvres de ***Katharine Bruce*** seront en montre à la galerie Piano Nobile de la salle du Centenaire (555, rue Main) jusqu'au 26 mars. Info : 956-1360.

Plug In ICA (286, avenue McDermot) présente ***Liquid Light*** jusqu'au 12 mars. Trois œuvres audio-visuelles de ***Chris Welsby***. Info : 942-1043.

Le Musée des beaux-arts de Winnipeg (300, boulevard Memorial) présente ***Peter Pitseolak : photographe inuit*** jusqu'au 24 avril. Exposition photo accompagnée de nouvelles acquisitions d'art Inuit. Info : 789-1760.

Au Musée du Manitoba (190, avenue Rupert) : ***Que sont les enfants devenus? L'expérience des pensionnats autochtones***. Jusqu'au 13 mars. Entrée gratuite. Info : 956-2830.

Le Musée des beaux-arts de Winnipeg (300, boulevard Memorial) présente ***Between earth and sky (in knowing one, one will know the other)*** jusqu'au 10 avril. 39 œuvres de ***Geoffery Hendricks***. Info : 789-1760.

Le Musée des beaux-arts de Winnipeg (300, boulevard Memorial) présente ***Beauty in a Common Thing : Drawings and Prints by L.L. FitzGerald*** jusqu'au 13 mars. Info : 789-1760.

SPECTACLES

Radio-Canada et le Mârdi jazz présentent ***Yannick Rieu***, accompagné par ***Steve Kirby***, ***Alvin Atkinson Jr.*** et ***Laurent Roy*** le 1er mars dans la salle Pauline-Boutal au CCFM. Dans le cadre de la série ***Québec jazz à l'Ouest***. Info : 233-8972.

Le CCFM (340, boulevard Provencher) présente ***Joshua Rager Sextet*** le 4 mars dans la salle Pauline-Boutal. Dans le cadre de la série ***Concerts de jazz canadien***. Info : 233-8972.

Manitoba Opera présente ***An Evening in Paris*** le 26 février à la salle du Centenaire (555, rue Main). En vedette : ***Tracy Dahl***. Billets : 780-3333.

Le Musée du Manitoba (190, avenue Rupert) présente ***Othello*** le 26 février au planétarium. Dans le cadre de la série ***Planetarium at Night***. Info : 956-2830.

CINÉMA

Le festival de films canadiens ***NSI Film exchange***, qui se déroule du 2 au 5 mars, présente ***CQ2*** de ***Carole Laure*** et ***Le déclin de l'Empire américain*** de ***Denys Arcand***. Billets : 780-3333.

Le musée du Manitoba (190, avenue Rupert) présente ***Orion Rendez-vous :A Star Trek Voyage of Discovery*** et ***Ringworld*** du lundi au vendredi, jusqu'au 25 février. Info : 956-2830.

La Cinémathèque (100, rue Arthur) présente ***The Best of the Ottawa 2004 International Animation Festival*** du 26 février au 3 mars. Info : 925-3457.

La Cinémathèque (100, rue Arthur) présente le 27 février à 14 h. Dans le cadre de la série ***Cabin Fever***, films pour enfants gratuits tous les dimanches jusqu'au 6 mars. Info : 925-3457.

THÉÂTRE

Le Cercle Molière présente ***La Trappe*** du 25 février au 19 mars au Théâtre de la Chapelle (825, rue Saint-Joseph). Basé sur un roman d'***Agatha Christie***. Info : 233-8053.

Manitoba Theatre for Young People présente ***Smokescreen*** les 25 et 26 février. Pièce qui traite de l'utilisation de la marijuana chez les adolescents. Info : 942-8898.

Rainbow Stage présente ***Miss Saigon*** jusqu'au 13 mars au théâtre Pantages Playhouse (180, avenue Market). Billets : 780-3333.

Prairie Theatre Exchange (393, avenue Portage) présente ***Molly's Veil*** jusqu'au 13 mars. Œuvre de la dramaturge winnipégoise ***Sharon Bajer***. Info : 942-5483.

Manitoba Theatre Centre (174, avenue Market) présente ***Trying*** jusqu'au 5 mars. En vedette : ***David Fox*** et ***Brooke Johnson***. Info : 942-6537

MTC Warehouse Theatre (140, avenue Rupert) présente ***Provenance*** jusqu'au 5 mars. Une production du ***Ronnie Burkett Theatre of Marionettes***. Info : 942-6537.

AUTRES

La galerie Platform (100, rue Arthur) présente ***The Love Hangover*** le 26 février à partir de 20 h. Soirée sociale avec ***DJ Hunnicutt*** et ***spectacle travesti***. Info : 942-8183.

Manitoba Theatre Centre présente ***Your Night Out With Oscar*** le 27 février au Exchange Event Centre (291, avenue Bannatyne). Soirée gala pour célébrer les Oscars. Info : 956-1340.

Sélection recueillie par Christianne HACAULT

CERCLE MOLIÈRE

Un meurtre hante les murs du Manoir

Le Cercle Molière termine sa saison 2004-2005 de brillante façon en présentant **La Trappe**, *un des plus grands classiques du théâtre britannique et l'œuvre de celle que le milieu littéraire surnomme la Reine du crime, Agatha Christie.*

Sophie ALLARD

Pour sa dernière pièce de la saison, la troupe de théâtre Le Cercle Molière a choisi *La Trappe* (1), version française de *The Mousetrap*, une comédie policière de la romancière et dramaturge anglaise Agatha Christie.

La version présentée au Théâtre de la Chapelle est celle du metteur en scène et traducteur québécois René-Daniel Dubois. « Le texte date des années 1950, et est basé sur le genre meurtre et mystère : un genre qui a déjà beaucoup été visité au théâtre, explique le metteur en scène de *La Trappe*, Marc Prescott. Le style de la pièce est classique, et comme metteur en scène j'ai tenté d'y apporter une touche de modernité. On a adapté légèrement le texte pour le rajeunir, on a pris quelques libertés tout en respectant l'époque. »

Représentations

La pièce *La Trappe* sera présentée du 25 février au 19 mars au Théâtre de la Chapelle. Pour réservations, appelez au 233-8053.



photo : Sophie Allard

Les acteurs de *La Trappe* en pleine répétition.

Encore un meurtre

La Trappe nous entraîne dans le Londres de 1952, au manoir Monkswell, propriété des Ralston, un jeune couple qui vient tout juste d'y aménager une auberge.

Le premier soir, une brochette d'invités extravagants font leur arrivée au manoir. Leur quiétude est immédiatement troublée par l'arrivée du sergent-détective Trotter qui leur apprend qu'un meurtre a été commis non loin de là. Le jeune policier de Scotland Yard a des raisons de croire que l'assassin se cache parmi les pensionnaires. Qui est-il? Comment s'y prendra-t-il pour résoudre l'énigme?

À la manière des *Dix petits nègres*, les personnages de *La Trappe* évoluent en vase clos, et tour à tour chacun sera soupçonné d'être l'auteur du crime. « Il y a à mon sens beaucoup de différences avec les *Dix petits nègres*. Lesquelles? Je ne peux pas le dire sans tout révéler!, raconte celui qui campe le sergent-détective Trotter, Gabriel Gosselin. Tout ce que je peux dire, c'est qu'il est vraiment difficile de trouver le coupable. »

La distribution est complétée de Janique Lavallée, Shane Barnabé, Laurette Rouillard, Bernard Boland, Laurent Poliquin, Gordon Tanner et Geneviève Pelletier.

(1) La pièce est aussi connue sous le nom de La Souricière.

Arts visuels

Colette Balcaen récompensée

Une exposition solo de Colette Balcaen a valu à la Maison des artistes francophones de l'Ouest canadien une rare bourse du Conseil des arts du Canada.

Sophie ALLARD

L'artiste franco-manitobaine Colette Balcaen voit sa toute première exposition en solo récompensée de belle manière. Le Conseil des arts du Canada (CAC) accorde une subvention pour l'exposition *Parler d'elles*, présentée l'automne dernier à la Maison des artistes visuels francophones du Manitoba.

C'est en fait la Maison des artistes qui a reçu la subvention au nom de l'artiste (la somme n'a pas été dévoilée). « La Maison des artistes a déposé une demande auprès du Conseil des arts du Canada. Mais j'ai moi-même préparé mon énoncé d'artiste et mon portfolio, explique Colette Balcaen. La subvention accordée par le Conseil des arts a entre autres permis à la Maison de me payer un cachet d'artiste. »

Un honneur

Pour Colette Balcaen, la bourse du CAC constitue un honneur de taille. « Cela me positionne davantage comme artiste professionnelle, en plus de me donner une crédibilité supplémentaire face à mes pairs, dit-elle. C'est sûr que cela va faire progresser ma carrière. »

Le prestige rejaillit également sur la Maison des artistes francophones du Manitoba, comme en témoigne sa directrice intérimaire, Liza Maheu. « C'est une excellente nouvelle pour la Maison des artistes, affirme-t-elle. En plus d'aider la carrière de Colette Balcaen, cela positionne aussi la Maison pour le travail qu'elle fait auprès des artistes franco-manitobains. »

Liza Maheu ajoute que l'octroi de cette subvention est un honneur réservé à peu d'artistes et de galeries d'art. C'est d'ailleurs la première fois que la Maison des artistes est sélectionnée pour une bourse du CAC. « Les critères (d'admissibilité) sont très rigoureux, et le Conseil des arts du Canada décide par rapport à l'ensemble des demandes provenant de tout le pays, explique-t-elle. Le projet de Colette Balcaen a été retenu en raison de son originalité, de la recherche et du concept de l'exposition développé par la commissaire Marie Bouchard. »

Colette Balcaen admet que *Parler d'elles* a exigé beaucoup de travail de sa part. « Monter une telle exposition requiert beaucoup d'énergie, une grande réflexion, une recherche de matériaux. De voir mon travail récompensé de cette manière, je dois dire que cela fait grand plaisir! »



photo : Sophie Allard

L'artiste Colette Balcaen et la Maison des artistes francophones du Manitoba ont obtenu une bourse du Conseil des arts du Canada pour l'exposition *Parler d'elles*.

La LIBERTÉ des jeunes

La planète dé[illegible]née?

Réagis!

Fais-nous part de tes réactions concernant les catastrophes naturelles. Nous voulons savoir ce que tu en penses.

Qu'as-tu ressenti lorsque tu as entendu parler du tsunami de l'océan Indien pour la première fois? Crois-tu que les dons seront assez importants pour aider les pays touchés à se relever? Les organisations humanitaires ont-elles raison de craindre que tout l'argent promis ne sera pas reçu? Comment s'assurer que les autres pays qui ont besoin d'aide reçoivent leur juste part?

Et que penses-tu de la théorie de l'inversion des pôles?

Écris-nous par courriel à l'adresse **redaction@journaldesjeunes.ca** pour nous dire ton opinion. N'oublie pas d'inclure ton nom, le nom de ton école, ta ville et ta province! Nous publierons tes commentaires dans une prochaine édition du *Journal des Jeunes*.

Levée de fonds

Plusieurs organismes amassent de l'argent pour venir en aide aux personnes qui en ont besoin. Si tu avais à organiser une levée de fonds avec ta classe, quelle cause choisirais-tu? Et comment t'y prendrais-tu pour amasser le plus d'argent possible tout en étant original dans ta manière de le faire?

Envoie-nous les idées de ta classe à notre adresse Internet. Et si ta classe ou ton école a déjà préparé une levée de fonds et que tu as une photo, fais-nous-la parvenir à l'adresse **redaction@journaldesjeunes.ca**. Nous publierons ce que nous recevrons dans une prochaine édition du *Journal des Jeunes*. N'oublie pas de nous donner ton nom, le nom de ton école, ton niveau et ta province.

Le contenu rédactionnel de *La Liberté des Jeunes* est extrait du **Journal des Jeunes**, une publication mensuelle de huit pages produite par Presse-Ouest Limitée.

Chaque mois, *Le Journal des Jeunes* présente un choix d'événements de l'actualité nationale et internationale à son jeune public, en plus de lui demander sa participation, dans la section **On s'parle.**

Les enseignants des écoles françaises et d'immersion utilisent *Le Journal des Jeunes* en classe.

Les écoles qui s'abonnent au *Journal des Jeunes* ont accès à sa version complète, en plus de recevoir chaque mois un feuillet d'activités pédagogiques.

Abonnez votre école : renseignez-vous sur vos choix!

Nos coordonnées :
redaction@journaldesjeunes.ca
Tél. : (204) 237-4823.

Abonnement individuel
13 $ (1 an) · 24 $ (2 ans)
Prix spéciaux pour les écoles.

Généreux… mais à quel point?

Les images de la catastrophe provoquée par le tsunami dans l'océan Indien, le 26 décembre, ont fait le tour de la Terre. L'Organisation des Nations unies parle de la plus grande catastrophe naturelle à laquelle l'organisme ait eu faire face. Depuis l'événement, la planète ne cesse d'être solidaire envers les pays sinistrés.

Rarement une telle générosité ne s'était manifestée tant de la part des gouvernements que des entreprises et individus. Le montant d'aide offert était à la mi-janvier d'environ huit milliards de dollars. La générosité des gens est tellement importante que l'organisme Médecins sans frontières (MSF) a choisi de suspendre sa collecte de fonds pour l'urgence en Asie. Cette décision en a étonné plusieurs, mais l'organisme explique que c'était une question d'honnêteté vis-à-vis ses donateurs. En seulement huit jours, MSF a amassé près de 64 millions $. Cet argent permettra des opérations massives et d'envergure dans les pays touchés.

Les organisations humanitaires saluent la grande générosité exprimée depuis la catastrophe, mais ils expriment aussi certaines craintes. Premièrement, la plupart des montants annoncés par les pays sont, pour le moment, des promesses. Les organisations craignent que lorsque l'attention de la planète se tournera vers d'autres nouvelles, les promesses seront oubliées comme c'est souvent le cas.

Mais encore plus sérieux, pendant que l'argent arrive en abondance pour les victimes du tsunami, certaines autres crises ou catastrophes humanitaires sont oubliées. Selon le chef des opérations d'urgence de l'ONU, Jan Egeland, il y a autant de mots en Afrique à chaque semaine qu'il y en a eu à cause du tsunami.

Selon l'ONU, environ 26 millions de personnes sont affectées par des crises humanitaires dans le monde. Malgré plusieurs appels à la solidarité, l'ONU peine à recueillir les fonds nécessaires pour aider ces personnes. Jan Egeland affirme que certaines régions du monde sont plus populaires que d'autres et que certains événements sont plus spectaculaires. Il est vrai que des images de personnes emportées par d'immenses vagues meurtrières sont très fortes et émouvantes. Ce n'est pas aussi facile de médiatiser des catastrophes lentes et longues comme une famine, une guerre civile ou le SIDA. Pourtant, ces fléaux, qui touchent plusieurs pays d'Afrique dont la République démocratique du Congo, le Libéria, le Soudan et la côte d'Ivoire, font autant sinon plus de morts.

Pourquoi tant de catastrophes?

Depuis les dernières années, de plus en plus de catastrophes naturelles de grande importances touchent différents pays. En 2002, les catastrophes naturelles ont causé des pertes d'environ 85 milliards de dollars dans le monde. Et en 2003, près de 700 catastrophes naturelles ont été recensées.

Certains spécialistes estiment que les catastrophes naturelles sont en hausse. Cette hausse, disent-ils, s'explique par la théorie de l'inversion des pôles. Selon la théorie, le champ magnétique de la Terre serait en train de s'inverser. Cela serait un phénomène naturel, qui se serait déjà produit dans l'histoire de notre planète.

À l'issu de cette inversion des pôles on trouvera au nord de la planète le climat actuel de l'hémisphère Sud et au sud celui de l'hémisphère Nord. Ce changement est très lent et se produit sur une période de 700 à 30 000 ans. Mais ce phénomène a déjà des effets sur la planète.

Plusieurs découvertes viennent appuyer cette théorie. Par exemple, en 1997, dans l'extrême nord de la Sibérie, des chasseurs ont trouvé des mammouths dans un état de conservation presque parfait. La congélation de ces animaux avait été si soudaine que leur estomac contenait encore leur dernier repas : des fleurs exotiques! Des fleurs qu'on ne trouve aujourd'hui que dans des climats tropicaux.

Le processus d'inversion des pôles, croient certains experts, se serait de nouveau enclenché. C'est pourquoi de plus en plus de catastrophes naturelles se produisent. Et comme une inversion des pôles magnétiques du Soleil a été constatée en 2001, les géophysiciens estiment que ce phénomène est possible sur la Terre.

ACTUALITÉ AU CANADA

Un Canadien dans l'espace

Si tout se passe comme prévu, un astronaute canadien ira dans l'espace en 2005. Steve MacLean doit s'envoler à bord d'une navette spatiale le 8 décembre pour participer à une mission sur la station spatiale internationale. Il se peut toutefois que le projet soit remis à 2006 à cause d'un délai dans le programme. On sait que les vols de navettes spatiales ont été arrêtés après l'explosion de la navette Columbia en 2003. Ils devraient reprendre ce printemps.



Le bilinguisme à l'honneur



La municipalité de Clarence-Rockland dans l'Est de l'Ontario vient d'adopter un nouveau règlement sur le bilinguisme. À compter de maintenant, toutes les affiches devront être en français et en anglais. Le format du lettrage devra être le même afin d'éviter qu'une des deux langues officielles domine l'affiche. Ce nouveau règlement sur l'affichage est une première en Ontario.

Moins de grossesses

Selon Statistique Canada, le taux de grossesses chez les adolescentes est de moins en moins élevé. En 1974, ce taux était de 45,5 pour 1 000 adolescentes alors qu'il est maintenant de 30,6 pour 1 000 adolescentes. Cette baisse du nombre de grossesses n'est apparemment pas lié à une augmentation du nombre d'avortements. Ce serait plutôt l'accès facile à l'information et à des services en matière de sexualité qui contribuerait à réduire le taux de grossesses chez les adolescentes.



Le retour de la vache folle

Les États-Unis ont annoncé la réouverture de leur frontière au bœuf canadien. Dans les jours suivants, deux nouveaux cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) étaient signalés au Canada.

Mieux connue sous le nom de maladie de la vache folle, l'ESB s'attaque au système nerveux central de l'animal. La vache devient alors agressive, nerveuse, se met à trembler et a de la difficulté à se déplacer. Le fermier n'a d'autre choix que d'abattre l'animal car la maladie peut être transmise aux humains qui mangeraient la viande d'un animal infecté. Chez l'humain, la maladie appelée Creutzfeldt-Jacob peut même être mortelle.

L'ESB est apparue pour la première fois en Angleterre dans les années 1980. À cette époque, un grand nombre de moutons étaient atteints de la tremblante, une maladie semblable à l'ESB. Quel est le lien avec les vaches? Eh bien, on se servait de ces moutons malades pour faire de la farine que l'on ajoutait à la nourriture de certains animaux pour leur donner plus de protéines. Les bovins ont mangé pendant de nombreuses années ces farines animales, aujourd'hui interdites au Canada. On présume que la maladie des moutons a subi des mutations pour devenir la maladie de la vache folle telle que nous la connaissons maintenant.

Le premier cas d'ESB au Canada a été découvert en Alberta en 2003. Toute une série de mesures préventives ont alors été mises en place pour assurer que les animaux canadiens soient en bonne santé. Malgré toutes ces précautions, plusieurs pays du monde, dont les États-Unis, ont cessé d'importer le bœuf canadien. L'industrie en ressent encore les contrecoups. On estime que l'embargo sur le bœuf canadien a coûté plus de 4 milliards de dollars aux éleveurs jusqu'à maintenant.

Les deux nouveaux cas découverts en Alberta ne représentent donc pas de bonnes nouvelles pour le Canada. Surtout que l'une des vaches affectées est née depuis qu'on ne donne plus de farine animale à manger aux bovins. Une enquête est présentement menée par l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour trouver comment l'animal a pu attraper la maladie.

ACTUALITÉ DANS LE MONDE

Le président de l'espoir



L'Ukraine a un nouveau président. Et pour les Ukrainiens, Victor Iouchtchenko est plus qu'un politicien ordinaire. C'est l'homme par qui la « révolution orange » est arrivée. L'homme grâce à qui la démocratie pourrait trouver sa place en Ukraine. L'homme grâce à qui ce pays, depuis longtemps dans l'ombre de la Russie, vient peut-être de se tailler une place sur la scène internationale.

En décembre dernier, 200 000 Ukrainiens ont manifesté dans les rues de Kiev, la capitale. De nombreux citoyens ont campé devant les bureaux du gouvernement, paralysant ses activités. Ce vaste mouvement populaire, du jamais vu en Ukraine, a été appelé la « révolution orange », couleur du parti du nouveau président.

Pourquoi cette révolte des citoyens ? Les Ukrainiens dénonçaient les fraudes survenues lors de l'élection présidentielle du 23 novembre. Ils demandaient une reprise du scrutin. Les observateurs européens dont le rôle était de surveiller le bon déroulement de l'élection, avaient été les premiers à dénoncer ces fraudes, amenant la Cour suprême du pays à ordonner la reprise du scrutin, qui a eu lieu le 26 décembre.

Mais si cette élection a été si importante pour ce pays, c'est parce qu'elle mettait en opposition deux visions opposées pour son avenir.

D'un côté, Victor Ianoukovitch : jusque-là premier ministre, associé à un gouvernement corrompu, proche du pouvoir russe et soutenu par le président de la Russie, Vladimir Poutine.

De l'autre, Victor Iouchtchenko, qui veut rapprocher l'Ukraine de l'Union européenne et instaurer plus de démocratie et de modernité dans cet ancien pays soviétique.

En dénonçant les fraudes et la corruption et en optant pour Victor Iouchtchenko, les Ukrainiens viennent peut-être de faire entrer leur pays dans une nouvelle ère. En tout cas, les yeux de l'Europe seront maintenant tournés vers l'Ukraine.

Le successeur de Yasser Arafat

Les Palestiniens ont choisi celui qui remplacera l'ancien chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, décédé en novembre. Mahmoud Abbas a été élu le 9 janvier avec 62,3 % des voix. Yasser Arafat était considéré comme un terroriste par la majorité de la communauté internationale. Mahmoud Abbas obtient davantage de soutien dans le monde, grâce à son tempérament modéré et son désir d'établir un processus de paix avec Israël. La communauté internationale a donc été unanime à saluer son élection. On fonde beaucoup d'espoir sur cet homme qui pourrait jouer un rôle clé pour que la paix règne dans cette partie du monde.



Les coraux en danger



Des scientifiques se font alarmants quant à la santé de la Grande Barrière de corail. Ce site touristique très populaire s'étire sur près de 2 000 kilomètres le long de la côté australienne et abrite de nombreuses espèces végétales et animales. Le réchauffement climatique serait à l'origine des problèmes de la Grande Barrière de corail. Ce phénomène serait en train de tuer la majeure partie des coraux, qui pourraient pratiquement être tous morts d'ici 2050 si rien n'est fait pour les sauver.

Les enfants ont faim

Selon le rapport annuel de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, la faim et la malnutrition tuent plus de cinq millions d'enfants dans le monde à chaque année. Toujours selon ce rapport, la situation ne fait qu'empirer. En 2002, le nombre de personnes sous-alimentées dans le monde était d'environ 852 millions. Et il ne faut pas croire que toutes ces personnes sont dans des pays sous-développés! Même s'il est vrai que c'est le cas de la majorité d'entre eux, neuf millions vivent cependant dans des pays industrialisés. Le rapport estime également que chaque dollar investi dans la réduction de la faim chez les enfants rapporte entre 5 à 20 $.



C'est arrivé en février...

1er **1999 :** Fin de l'utilisation du Morse.

2 **1964 :** La poupée G.I. Joe voit le jour.

3 **1982 :** Kodak lance sur le marché le premier appareil photo numérique.

4 **1794 :** La France abolit l'esclavage.

5 **1922 :** Première édition du magazine *Reader's Digest*.

6 **1971 :** Un homme joue au golf sur la lune!

7 **1935 :** Le jeu de société Monopoly fait son apparition en magasin.

8 **1907 :** Fondation du mouvement scout.

9 **1969 :** Premier vol d'un Boeing 747.

10 **1933 :** Le télégramme chantant est inventé.

11 **1990 :** Libération de Nelson Mandela.

12 **1809 :** Naissance d'Abraham Lincoln.

13 **1985 :** Le caporal Denis Lortie est condamné une première fois.

14 **1918 :** 1re apparition de Tarzan au cinéma.

15 **1965 :** Le nouveau drapeau canadien à feuille d'érable est dévoilé au Parlement à Ottawa.

16 **1959 :** Fidel Castro devient président de Cuba.

17 **1673 :** Décès de Molière.

18 **2002 :** Les pièces et billets en francs français sont retirés définitivement du marché après 641 ans d'existence.

19 **1985 :** La société Coca-Cola lance son *Cherry coke*.

20 **1944 :** Batman et Robin apparaissent pour la première fois dans les journaux américains.

21 **1953 :** Découverte de la molécule d'ADN.

22 **1732 :** Naissance de George Washington.

23 **1997 :** Annonce de la naissance de la brebis Dolly.

24 **1998 :** Le film *Titanic* du réalisateur Canadien James Cameron devient le numéro un au box office mondial.

25 **1940 :** Une station de New York diffuse le premier match télévisé de l'histoire de la Ligue nationale de hockey.

26 **1919 :** Le Grand Canyon est proclamé parc national par le Congrès Américain.

27 **1982 :** Découverte du plus vieux spécimen d'un insecte momifié de 40 millions d'années.

28 **1983 :** Lancement en Europe du lecteur au laser et du disque compact.

Un monde de fou!

Des funérailles sur Internet



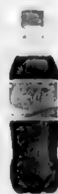
En Inde, il sera bientôt possible d'assister aux funérailles d'un proche sans même avoir à se déplacer. Une entreprise indienne propose de filmer des funérailles et de diffuser les images en direct sur Internet. Cela permettrait à la famille et aux proches du défunt d'y assister, peu importe l'endroit où ils se trouvent dans le monde. Le site devrait être opérationnel en juin. Le service sera payant et seules les personnes enregistrées pourront regarder les images. Il sera aussi possible de laisser des messages et de discuter sur le site.

Une calculatrice? Pas besoin!



Un chercheur en informatique vient de battre le record mondial de calcul mental. C'est un musée de mathématiques en Allemagne qui en a fait l'annonce. L'homme, âgé de 38 ans, n'a pris que 11,80 secondes pour extraire la racine treizième d'un nombre de 100 chiffres. L'ancien record de calcul mental avait été établi en 1988 par un Français. 13,55 secondes lui avaient suffi pour faire le même genre de calcul.

Le cola meilleur ami des pesticides



Les boissons gazeuses du type cola sont plus populaires que jamais en Inde. Selon certains producteurs, mélanger du cola à des pesticides donne des résultats extraordinaires. Le mélange a permis de résister à des infestations d'insectes nuisibles dont les pesticides ordinaires ne venaient pas à bout. Les agriculteurs aiment le cola car il n'est pas cher, collant, pétillant et le sucre qu'il contient attire les fourmis qui se nourrissent des larves des insectes indésirables.

Hommage à la chirurgie



Vivement critiquée par certains, la chirurgie esthétique a maintenant son concours de beauté en Chine. Pour s'inscrire à ce concours, il faut absolument avoir eu recours à ce type de procédures. L'idée d'organiser un tel événement est venue après qu'une Chinoise de 18 ans ait été disqualifiée d'un concours de beauté pour avoir eu recours à la chirurgie esthétique. Les organisateurs de Miss Bistouri espèrent que l'événement aidera à dévoiler le mystère de la beauté artificielle.

Jeux vidéos au grand écran

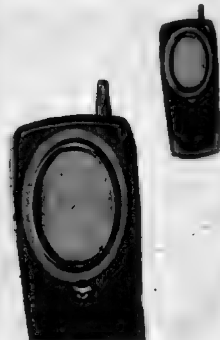
Nouvelle artistique



Des rumeurs persistantes rapportent que deux jeux vidéos très populaires seraient sur le point d'être adaptés au cinéma. Plusieurs studios hollywoodiens tenteraient de mettre la main sur les droits de *Metal Gear*, mais son créateur n'aurait pas encore accepté d'offre. Quant à *Halo*, autre jeu vidéo très populaire, les producteurs de la série de films *Alien* auraient approché ses développeurs pour en faire une version cinématographique. Ces derniers auraient donné leur accord au projet.

Oui pour une sonnerie, mais non pour une chanson!

Nouvelles technologies



Il semble que les jeunes acceptent de payer pour avoir des sonneries spéciales sur leur téléphone cellulaire, mais refusent toujours de faire la même chose pour la musique qu'ils écoutent. De plus en plus de jeunes ont comme sonnerie de téléphone un extrait des derniers succès de leurs artistes préférés et sont prêts à dépenser quelques dollars pour des extraits de 30 secondes! Pourtant, malgré les menaces, ils continuent de télécharger gratuitement leur musique sur Internet, et cela même si de nouveaux services offrent des chansons pour seulement un dollar.

Objectif : première place

Nouvelle sportive



Le Canada veut obtenir de meilleurs résultats lors des prochains Jeux olympiques. Le pays prendra les mesures nécessaires au cours des prochaines années. L'objectif du Comité olympique canadien est de se classer premier lors des Jeux olympiques de 2010 à Vancouver. Le Canada a remporté 17 médailles lors des Jeux olympiques d'hiver de 2002 à Salt Lake City, et le pays qui s'est classé premier en avait 35. L'objectif du Canada est donc assez ambitieux. Pour y arriver, l'accent sera entre autres mis sur la participation des athlètes et des entraîneurs, une augmentation du financement, des changements au système sportif actuel, des collectes de fonds, des programmes de soutien aux athlètes et des programmes de préparation et d'entraînement internationaux.

Le Club des jeunes

JEUX

TEST :

ES-TU VISUEL, AUDITIF OU KINESTHÉSIQUE?

Nous sommes tous à la fois visuels, auditifs et kinesthésiques, mais un de ces aspects prime en chacun de nous. Alors, perçois-tu le monde d'abord de façon visuelle, auditive ou par tes sensations?

1. En te levant ce matin...

- A. Tu t'es demandé comment tu allais t'habiller aujourd'hui. ❒
- B. Tu as continué de chanter la chanson qui jouait à la radio. ❒
- C. Il y avait une bonne odeur de toasts dans la cuisine. ❒

2. Ton professeur de mathématiques explique un problème complexe.

- A. Tu comprends mieux s'il écrit au tableau. ❒
- B. Tu écoutes attentivement son argumentation. ❒
- C. Tu préfères qu'il prenne bien son temps pour expliquer. ❒

3. Dans la cafétéria ce midi...

- A. C'était noir de monde! ❒
- B. La musique était bonne. ❒
- C. On se sentait bien. ❒

4. Un ami marche dans le corridor.

- A. Justement, tu voulais le voir. Tu vas à sa rencontre. ❒
- B. Tu es plongé dans tes pensées. Tu ne le vois pas. ❒
- C. Il a l'air de bonne humeur aujourd'hui. Tu lui fais un High 5. ❒

5. À la sortie du cinéma, le film t'a impressionné parce que...

- A. Les effets spéciaux, wow! C'était quelque chose. ❒
- B. Quel suspense! J'aurais jamais deviné la fin! ❒
- C. Tu as été touché par ce qui arrive aux personnages. ❒

6. Tu rencontres quelqu'un pour la première fois...

- A. Un seul coup d'œil suffit pour te faire une idée de la personne. ❒
- B. Tu as bien aimé ce qu'elle a dit pendant votre conversation. ❒
- C. Sa poignée de main t'a faite bonne impression. ❒

7. Avec des amis, vous discutez autour d'une table.

- A. Tu es assis au bord de ton siège, tu parles beaucoup, tu gesticules. ❒
- B. Tu restes calme, les mains croisées, tu parles peu. ❒
- C. Tu es bien calé au fond de ton siège pour être confortable. ❒

SOLUTIONS

Compte le nombre de A, de B et de C que tu obtiens

Tu obtiens surtout des A :

Les personnes visuelles sont extraverties, elles aiment parler, elles regardent leur interlocuteur bien en face. Ce sont des personnes qui ont un large champ de vision; quand elle réfléchissent, leur regard se tourne vers le haut. Elles préfèrent qu'on leur montre les choses ou qu'on leur fasse un dessin quand on leur donne des explications. Ce sont des personnes qui prennent des décisions impulsives, qui agissent rapidement et qui adaptent leur stratégie aux événements.

Tu obtiens surtout des B :

Pour les personnes auditives, l'apparence importe peu. Elles choisissent leur vêtement en fonction du rapport qualité/prix plus que pour être à la mode. Elles sont analytiques, peu démonstratives, plutôt introverties et n'ont pas besoin de regarder la personne avec qui elles parlent. La personne auditive apprend en écoutant et se parle souvent à elle-même. Elle analyse bien une question avant de prendre une décision, et elle s'y tient par la suite.

Tu obtiens surtout des C :

Dans le choix de ses vêtements, la personne kinesthésique est sensible aux textures, et préfère ce qui est confortable. Son apparence est décontractée. Elle aime toucher les autres et se tient souvent près des gens à qui elle parle. Imprévisible, imaginative, la personne kinesthésique est branchée sur ses sentiments. Elle apprend en expérimentant et a une mémoire sensuelle : ses souvenirs sont souvent associés à une odeur, une ambiance. Elle a du mal à prendre des décisions et est du genre à les regretter après-coup.

1 **Chaque lettre représente un chiffre. Les mêmes lettres représentent le même chiffre. Quels sont les trois chiffres représentés par A, B et C?**

AB X AB = ACC
BA X BA = CCA

2 **Découvre, sur chaque enveloppe, le nom du pays où la lettre doit être envoyée.**

Mon premier est un endroit où l'on trouve beaucoup de bateaux.
Mon deuxième est une voyelle.
Mon troisième est une maladie contagieuse de la peau.

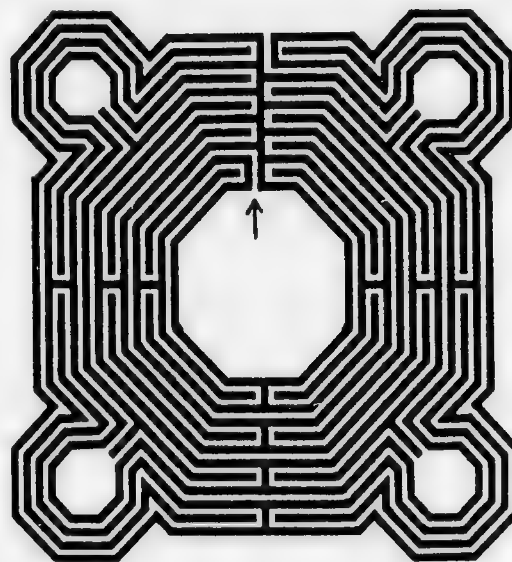
Mon premier est une consonne.
Mon second est un vêtement que l'on trouve à Tahiti.

Mon premier est l'inverse de petite.
Mon second est une région de France.

Mon premier est une couleur de cheveux.
Mon second est une habitude bizarre.

Mon premier est une voie dans une ville.
Mon second est une affirmation.

3 **Cherche une issue.**



4 **Qu'est-ce que cette phrase a de particulier?**

Elu par cette crapule

SOLUTIONS

1. 12 X 12 = 144 et 21 X 21 = 441.
2. Portugal, Espagne, Grande-Bretagne, Roumanie, Russie.
3. Tous les couloirs du labyrinthe doivent être parcourus.
4. C'est un palindrome : une phrase qui peut se lire de gauche à droite et inversement.

JURICOURRIEL

L'Institut Joseph-Dubuc travaille présentement à l'élaboration d'un cours de français juridique. Un module portera sur la *Charte canadienne des droits et libertés* et les droits linguistiques constitutionnels.

Pour cette raison, votre juricourriel présente cette semaine un court texte portant sur la *Charte* et les droits linguistiques ainsi qu'un point de langue portant sur le terme « enchâsser ». Vous noterez que le terme « enchâsser » et ses équivalents sont soulignés.

C'est lors du rapatriement de la Constitution canadienne, soit le 17 avril 1982, que la *Charte canadienne des droits et libertés* est entrée en vigueur. La *Charte* comprend 34 articles dont 8 traitent de questions linguistiques. L'article 16.1 a été **inséré** dans la Constitution en 1993 suite à l'échec de l'Accord de Charlottetown.

Pour plusieurs, la *Charte* constitue l'événement constitutionnel le plus important et significatif depuis la fédération en 1867. On dit que la *Charte* « a été conçue et adoptée pour guider et servir longtemps la société canadienne ». La *Charte* a déjà profondément changé la vie de certains, tandis qu'elle ne fait que commencer à dévoiler son caractère d'agent de changement pour d'autres.

Quelques notions de base

La *Charte* **fait partie de la Constitution**. On dit qu'elle est **intégrée** à la Constitution.

Quel est l'effet pratique de la **constitutionnalisation** des droits linguistiques?

- Les droits sont dorénavant à l'abri d'une modification ou d'une abrogation par la seule volonté de l'assemblée législative d'une province ou du fédéral. Une simple loi ne peut les toucher.
- Une modification ou une abrogation des droits reconnus dans la *Charte* exige, à tout le moins, l'accord du fédéral et de la province concernée ou, dans certains cas, l'unanimité des provinces. On doit donc passer par le processus bien rigide et exigeant d'une modification constitutionnelle.
- Un autre avantage important se situe au niveau des recours accessibles dans le cas de violation ou de négation d'un droit reconnu dans la *Charte*.

Les articles 16 à 20 de la *Charte* sont regroupés sous la rubrique « Langues officielles du Canada ». Qu'apportent-ils de neuf à l'ordre constitutionnel et de façon plus importante, aux communautés minoritaires?

Il est intéressant de noter que, d'un côté, ces articles assurent une certaine continuité constitutionnelle. De fait, certains droits qui se retrouvent déjà à l'article 133 de la *Loi constitutionnelle de 1867* sont repris, notamment en ce qui concerne le bilinguisme judiciaire, parlementaire et législatif.

Toutefois, la *Charte* ne fait pas que répéter ce qui existe déjà. Elle contient de nouvelles garanties linguistiques :

- le Nouveau-Brunswick, qui jusqu'en 1982, n'avait aucune obligation linguistique constitutionnelle, se soumet au régime linguistique de la *Charte*;
- l'article 16.1 met en place de véritables droits collectifs en ce qui concerne le Nouveau-Brunswick;
- au niveau fédéral :
  - le paragraphe 16(1) **constitutionnalise** le principe d'égalité des deux langues officielles au sein des institutions fédérales;
  - l'article 20 **enchâsse** le droit du public à des services et communications des institutions fédérales dans les deux langues officielles.
- L'article 23 de la *Charte*
  - C'est la première disposition constitutionnelle reconnaissant des obligations linguistiques qui touche tous les gouvernements provinciaux et territoriaux.
  - Cet article, que la Cour suprême a décrit comme étant « la clef de voûte de notre engagement envers le bilinguisme », garantit le droit des membres des groupes minoritaires à l'enseignement dans leur langue, lorsque le nombre le justifie.
  - De l'avis de plusieurs, l'avenir même des communautés linguistiques minoritaires en dépend.

POINT DE LANGUE

Enchâsser

Le verbe enchâsser et ses dérivés ne sont utilisés en matière constitutionnelle qu'au Canada.

Enchâsser – verbe. 1. Placer dans une châsse. *Enchâsser des reliques.* 2. Fixer dans un support, une monture. *Enchâsser une pierre précieuse.* 3. Fig. Insérer. *Enchâsser une citation dans un discours.* (Le Petit Larousse).

Autre terminologie française recommandée :

- **constitutionnaliser; inscrire dans la constitution; consacrer dans la constitution**

  Enshrine in the Constitution
- **constitutionnalisation; inscription dans la constitution; consécration dans la constitution**

  Enshrinement in the Constitution
- **inscrit, fixé dans la constitution**

  Entrenched in the Constitution
- **constitutionnalisation, inscription dans la constitution**

  Entrenchment in the Constitution

QUIZ

Dix questions sur l'histoire du Canada

1. Qui était le premier intendant de Ville-Marie (Montréal)?
2. La conquête de la Nouvelle-France a débuté en quelle année?
3. Quel général était à la tête de l'armée française lors de la bataille des Plaines d'Abraham?
4. Quand ont eu lieu les rébellions du Bas-Canada?
5. Quelles étaient les deux principales recommandations de Lord Durham dans son rapport en 1840?
6. À quel lieu et en quelle année a-t-on pendu Louis Riel?
7. En quelle année a-t-on signé la confédération canadienne? Quelles quatre provinces ont composé le Canada au début de la confédération?
8. En quelle année le Manitoba est-il entré dans la confédération?
9. Quelle était la promesse du gouvernement canadien lors de l'entrée de la Colombie-Britannique dans la confédération?
10. En quelle année a-t-on signé le rapatriement de la constitution?

RÉPONSES :

1. Jean Talon; 2. 1760; 3. Montcalm; 4. 1837, 1838; 5. a) Assimiler les Canadiens français. b) Un gouvernement responsable; 6. Régina, 1885; 7. a) 1867 b) Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse; 8. 1870; 9. La construction d'un chemin de fer transcontinental; 10. 1982.

Recette — Pouding chômeur

Gâteau :

1 1/2 tasse (375 ml) de farine
1 c. à thé (5 ml) de poudre à pâte
1/4 tasse (60 ml) de beurre
1 tasse (250 ml) de sucre
1 tasse (250 ml) de lait

Sauce à l'érable :

1 tasse (250 ml) de sirop d'érable
1 tasse (250 ml) de cassonade
1 tasse (250 ml) d'eau bouillante
1/4 tasse (65 ml) de beurre

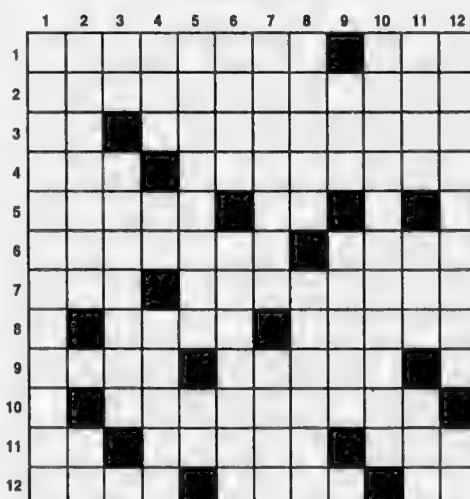
- Préchauffer le four à 325° F.
- Tamiser ensemble la farine et la poudre à pâte. Mettre de côté.
- Dans un bol, défaire le beurre en crème. Incorporer graduellement le sucre jusqu'à consistance onctueuse.
- Verser le quart du lait et de la farine. Mélanger. Répéter jusqu'à épuisement du lait et de la farine.
- Beurrer un moule rectangulaire de 13 x 9 pouces (32 x 22 cm). Verser la pâte. Réserver.
- Dans une casserole, mélanger tous les ingrédients de la sauce. Porter à ébullition et laisser bouillir quelques instants.
- Verser la sauce sur la pâte. Ne pas mélanger.
- Cuire à 325° F pendant 45 minutes.

Donne 12 portions.

Recette tirée du site Internet suivant : http://www.recettes.qc.ca

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 331



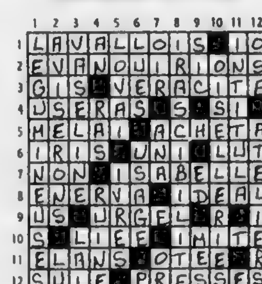
HORIZONTALEMENT

1. Période légale d'arrêt de travail. - Cent mètres carrés.
2. Qui ne peuvent se raconter sans rire.
3. Souri. - Elles sont d'un rouge vif.
4. Bienheureux. - Elle va à ses cours.
5. Qui se rapporte à un virus. - Négation.
6. La jument en est une. - Joint.
7. Général américain célèbre dans la guerre de Sécession. - Inhumé.
8. Stratagème. - Elle est présente en mer.
9. Boucherie. - Trapu et musclé.
10. Volent au-dessus.
11. Finit au 31 décembre. - Mesure de distance. - Possessif.
12. Paysage. - Existez. - Gamme.

VERTICALEMENT

1. Tourneras rapidement sur toi.
2. Colorant. - Négation.
3. Démonstratif. - Seras urgent.
4. Solipède. - A le.- Si le loup hurle, le hibou...
4. Paniers suspendus sous des ballons dirigeables. - Souri.
5. Il exprime un bruit de rupture. - Surexcitée.
7. Inexacts. - Le mois des récoltes.
8. Local. - Sans difficulté.
9. D'un brun roux. - De raisin.
10. Varièrent les cultures d'un champ.
11. Régime enregistré d'épargnes-retraite. - La Ville de Laval en est une. - Trois fois.
12. Indispensable. - Personnel.

RÉPONSES DU N° 330



RENDEZ-VOUS DSFM

27 FÉVRIER ✦ Foire familiale à l'École communautaire Réal-Bérard, de 18 h 30 à 21 h 30. Pizza, beignes, jeux familiaux, encan silencieux. Renseignements : 433-7706.

1er MARS ✦ Soirée d'information Rentrée scolaire S1. Les élèves intéressés à poursuivre des études secondaires dans une école française, ainsi que leurs parents, sont invités à une rencontre au Collège Louis-Riel à 19 h.

4 MARS ✦ Championnat divisionnaire de basket-ball 7e et 8e années.

5 MARS ✦ Soirée Café Cabaret à l'École Gilbert-Rosset. En vedette, les élèves de la 7e à la 4e secondaire. Au Club d'Âge d'Or de Saint-Claude, dès 19 h. Cafés et desserts variés. Tous sont invités.

5 MARS ✦ Spectacle de Carmen Campagne à 14 h, à l'École communautaire Réal-Bérard (Saint-Pierre-Jolys). Billets : 5 $ pour les deux ans et plus. Forfait familial : 20 $.

6 AU 20 MARS ✦ Semaine nationale de la Francophonie.

8 MARS ✦ Baccalauréat international : les parents et les élèves intéressés à obtenir des renseignements au sujet du Baccalauréat international sont invités à une rencontre au Collège Louis-Riel à 19 h.

9 MARS ✦ Les guitaristes de la 6e, 7e et 8e années de l'École Lacerte participeront au « Winnipeg Music Festival » au Centre des Arts et de la Technologie. Les 6e et 7e années joueront à 10 h 30, tandis que la prestation des élèves de la 8e année aura lieu à 13 h 30.

12 MARS ✦ Soirée Big Band du Collège Louis-Riel.

20 MARS ✦ Journée internationale de la francophonie.

21 MARS ✦ Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

21 MARS ✦ Réunion de la régie divisionnaire au bureau divisionnaire de Lorette.

23 MARS ✦ Réunion de la CSFM au bureau divisionnaire de Lorette.

25 MARS ✦ Vendredi saint.

27 MARS ✦ Pâques.

28 MARS AU 1er AVRIL ✦ Congé du printemps.

Concerts, spectacles, rencontres des comités scolaires... Vous voulez faire la promotion de vos événements scolaires? C'est facile! Vous n'avez qu'à faire parvenir l'information au 231-7000, poste 374, ou à dansnosecoles@shaw.ca avant 12 h le mercredi précédant la date de parution.

Le Festival en photos!

Daniel BAHUAUD
MANITOBA

Le 16 février, les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) se sont rendus au Parc du Voyageur, dans le cadre de la 36e édition du Festival du Voyageur.

Un ciel dégagé et une température en dessous de la norme saisonnière attendaient les jeunes, qui ont exploré le Fort Gibraltar et le Parc pour s'amuser et apprendre davantage sur l'époque de la traite des fourrures et des coureurs de bois. Soupe aux pois, feu de camp et tire d'érable les attendaient à la babane à sucre!

Ailleurs dans la province, plusieurs écoles de la DSFM ont voulu célébrer le Festival du Voyageur, en organisant des jeux et autres activités divertissantes. Certaines écoles ont ouvert leurs portes au public pour servir un bon déjeuner aux crêpes. Le tout pour prouver qu'il y a plus d'une façon de « festivaler »!


photo: Daniel Bahuaud

À votre tir... feu! Ces élèves du Collège régional Gabrielle-Roy ont grandement apprécié l'expertise du membre de la Compagnie du Sieur de La Vérendrye, Louis Gagné, qui leur a offert quelques conseils dans le maniement des armes à feu d'autrefois.


photo: Daniel Bahuaud

Salut tout le monde! Le labyrinthe du Parc du Voyageur n'a pas intimidé ces élèves de l'École Christine-Lespérance, qui n'ont pas l'air le moindrement perdus!


photo: Daniel Bahuaud

Jouons un peu. Entre les ateliers et autres activités proposées par le Festival du Voyageur, ces jeunes de l'École Lagimodière se sont amusés dans la neige. Après tout, qui a besoin de bébelles et de gadgets pour avoir du fun?


Photo : Gracieuseté École Taché

Miam! Plusieurs écoles ont organisé de succulents déjeuners aux crêpes. Mais avant de les déguster, il fallait, bien sûr, les préparer. Merci à tous les cuistots!


photo: Daniel Bahuaud

Salut, poilu! Cette élève de l'École Précieux-Sang est fière d'avoir fabriqué son propre Voyageur, avec sa tuque, ceinture fléchée et barbe!


Photo : Gracieuseté École Sainte-Agathe

Une fois bien délayée et cuite, c'est facile de manger une bonne crêpe.


Photo : Gracieuseté École Taché

C'est la fête! Le beau temps a permis aux élèves de l'École Taché de se défouler tout en participant à plus d'une course à relais. Attentions ! On marche seulement à l'intérieur des cerceaux.


Photo : Gracieuseté École Lagimodière

Un concours du meilleur? Et pourquoi pas? Les élèves font équipe avec les enseignants. Tant que personne ne se blesse mal, bien entendu!

DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE  APPRENDRE ET GRANDIR ENSEMBLE



DANS NOS

ÉCOLES...



FESTIVAL DU VOYAGEUR 2005

PUBLI-REPORTAGES



photo: Daniel Bahuaud

Sucrons-nous le bec! Que dire de plus des délices offerts à la cabane à sucre? Vive le sirop d'érable!



Photo : Gracieuseté École Lagimodière

Que serait le Festival du Voyageur sans musique du bon vieux temps? Ces élèves de la 8e année ont sorti leur violon et leur guitare pour que tout le monde tape du pied.



Photo : Daniel Bahuaud

Et vive la cueillette du sirop! Ces élèves de l'École Sainte-Agathe ont appris comment ont fait pour recueillir l'eau de l'érable et préparer le sirop.



Photo : Gracieuseté École Roméo-Dallaire

Tirez! Tirez! Ces jeunes de l'École Roméo-Dallaire ont beaucoup aimé le concours de souque à la corde. Question de faire valoir son esprit compétitif.



Photo : Gracieuseté École Taché

Entre-temps, à l'École Taché, ces élèves ne semblent pas faire grand progrès. Le câble serait-il attaché au mât de l'école, par hasard?



Photo : Gracieuseté Collège Louis-Riel

Qui sera la meilleure? À vous de juger! Chose certaine, les élèves du Collège Louis-Riel savent comment « festivaler »!

DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE  APPRENDRE ET GRANDIR ENSEMBLE

Télé-horaire de la semaine du 28 février au 6 mars 2005

Le Jour du Seigneur : le dimanche 6 mars à 10 h à la SRC

Messe célébrée à l'église Saint-François-d'Assisse de Beauceville, par Évariste Perron, prêtre.

Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	7h00 **Matin express**		**37 5**		**C'est dans l'air**		**Ricardo**	**simondur-ivage.com**	**Téléjou-rnal / Midi**	**simondurivage.com**		**Urgences**		**La loi et l'ordre**		**Kong**	**Frontières étrange**	**Têtes à Kat**
RDI	5h00 **Matin express**		**RDI en direct**			**RDI en direct**	**Téléjou-rnal / Midi**	**RDI en direct**			**RDI en direct**		**RDI en direct**		**Variées**	**Le Journal de France**	**Le Journal RDI**	**Tribune Parlem..**
TV5	7h30 **Photos**	**Variées**	**Variées**	**Variées**	**V Strip-Tease**	**Variées**	**Variées**	:35 **Chiffres et lettres**	**La cible**	**Variées**	**Variées**	**Variées**	**Variées**	**Variées**	**Variées**	Ma **Phôtos**	**Variées**	.55 **La cible**
TVA	**Deux filles le matin**		**Les saisons de Clodine**		**Michel Jasmin**	:45 **Le TVA midi**		**Dans la mire.com / V TVA en direct.com**		**Boutique TVA**		**Sunset Beach**		**Les feux de l'amour**		**Top modèles**	**Le 17 heures**	

Lundi 28 février

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	**Match!**	**Union fait la force**	**Télé-journal**	**Zig Zag**	**Virginie**	**Rumeurs**	**L'Auberge du chien noir** "La toux du coeur"		**Félix Leclerc** "Les esprits du fleuve" 1/2		**Le Téléjournal / Le Point**		**Télé-journal**	**Zig Zag**	**C'est dans l'air**		**Revers de médaille**	**Mémoires d'enfance**
RDI	**Le Journal** /:15 **RDI Jr**	**Capital actions**	**Le Monde**	**Part des choses**	**Grands Reportages** "Tuer n'est pas un jeu"		**Le Téléjournal / Le Point**		**Part des choses**	**Le Monde**	**Le Téléjournal / Le Point**		**Le Journal RDI**		**Grands Reportages** "Tuer n'est pas un jeu"		**Le Journal RDI**	
TV5	16h55 **La cible**	**Le Journal de France**	**Double mixte**	**Vie privée...** Nos invités nous parlent de ce lien d'amour ou d'amitié qui les lies à un parent.				**Coeurs batailleurs**	**Phôtos**	**TV5 le journal**	**Actuel** Magazine d'information.			**À communiquer**		**Arte reportage**		**Conver-sation**
TVA	**Le TVA 18 Heures**	**Vingt et un**	**Les auditions de Star Académie**		**Annie et ses hommes** "La nuit porte conseil"		**Le négociateur** "Les mal-aimés"		**Le TVA réseau**	**Qui vient ce soir**	:15 **Michel Jasmin**		**Infopublicité**					

Mardi 1 mars

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	**Match!**	**Union fait la force**	**Télé-journal**	**L'Accent**	**Virginie**	**La Facture**	**Providence**		**Enjeux** "Portrait de Claude Dumaine"		**Le Téléjournal / Le Point**		**Télé-journal**	**C'est dans l'air**		**Découverte**		:45 **Hors d'ondes**
RDI	**Le Journal** /:15**RDI Jr**	**Capital actions**	**Le Monde**	**Part des choses**	**Grands Reportages** "Fidel Castro"		**Le Téléjournal / Le Point**		**Part des choses**	**Le Monde**	**Le Téléjournal / Le Point**		**Le Journal RDI**		**Grands Reportages** "Fidel Castro"		**Le Journal RDI**	
TV5	16h55 **La cible**	**Le Journal de France**	**Tout le monde en parle** Nous dévoile le pourquoi du succès des stars, des nouvelles modes.						**S.O.D.A.**	**TV5 le journal**	**Complément d'enquête** "Le prix du danger"			**Vivement dimanche prochain**			**Écrans du monde**	**Culture,dé pendances**
TVA	**Le TVA 18 Heures**	**Vingt et un**	**Qui perd gagne**		**Histoires de filles**	**KM/H**	**Caméra café**	**Juste pour rire**	**Le TVA réseau**	**Qui vient ce soir**	:15 **Michel Jasmin**		**Infopublicité**					

Mercredi 2 mars

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	**Match!**	**Union fait la force**	**Le Téléjournal**		**Virginie**	**L'Épicerie**	**Le Bleu du ciel**		**Les Bougon**	**Minuit, le soir**	**Le Téléjournal / Le Point**		**Le Téléjournal**		**C'est dans l'air**		**Découverte** "Les Dinosaures extrêmes"	
RDI	:15 **RDI Junior**	**Capital actions**	**Le Monde**	**Part des choses**	**Grands Reportages** "Fidel Castro"		**Le Téléjournal / Le Point**		**Part des choses**	**Le Monde**	**Le Téléjournal / Le Point**		**Le Journal RDI**		**Grands Reportages** "Fidel Castro"		**Le Journal RDI**	
TV5	16h55 **La cible**	**Le Journal de France**	**Destins de femmes**		**Envoyé spécial** Magazine d'information.			**Arte reportage**		**TV5 le journal**	**Temps présent**		**La tête ailleurs**		**Vie privée...** Nos invités nous parlent de ce lien d'amour ou d'amitié qui les lies à un parent.			
TVA	**Le TVA 18 Heures**	**Vingt et un**	**Poule aux oeufs d'or**	**Arcand**	**Poupées russes** "Une noce sur la corde raide"		**Transformation extrême**		**Le TVA réseau**	**Qui vient ce soir**	:15 **Michel Jasmin**		**Infopublicité**					

Jeudi 3 mars

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	**Match!**	**Union fait la force**	**Téléjou-rnal**	**Oniva**	**Virginie**	**Cover Girl**	**Qui l'eût cru!**		**L'héritière** "Le profil"		**Le Téléjournal / Le Point**		**Télé-journal**	**C'est dans l'air**		**"Exotica"**('94) Mia Kirshner, Bruce Greenwood.		
RDI	**Le Journal** / 15**RDI Jr**	**Capital actions**	**Le Monde**	**Part des choses**	**Grands Reportages**		**Le Téléjournal / Le Point**		**Part des choses**	**Le Monde**	**Le Téléjournal / Le Point**		**Le Journal RDI**		**Grands Reportages**		**Le Journal RDI**	
TV5	16h55 **La cible**	**Le Journal de France**	**Gros plan sur..**	**"Le Miroir de l'eau"** Sophie Révil, Laurence Dubos. 1/4			**Yeux dans l'écran**	**Restera, restera pas?**		**TV5 le journal**	**Panorama**	**Strip-Tease**		**Portrait de famille**	**Paris-Montréal**	**À communiquer**		
TVA	**Le TVA 18 Heures**	**Vingt et un**	**Dans ma caméra**	**Star système**	**Le coeur a ses...**	**Vice caché**		**Courir la pomme**	**Le TVA réseau**	**Qui vient ce soir**	:15 **Michel Jasmin**		**"Chômage oblige"**('96) Donal O'Kelly, Colm Meaney.				**Infopublicité**	

Vendredi 4 mars

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	**Monde de Charlotte**	**Union fait la force**	**Télé-journal**	**Amour du country**	**Un gars, une fille..**	**Infoman**	**Ça va être ta fête!**		**Zone libre**		**Le Téléjournal / Le Point**		**Télé-journal**	**C'est dans l'air**		**"Trahison"**('00) Charlize Theron, Mark Wahlberg.		
RDI	**Le Journal** / 15**RDI Jr**	**Capital actions**	**Le Monde**	**RDI 10 ans**			**Le Téléjournal / Le Point**		**Michaëlle** Invité(es): Louise Arbour		**Le Téléjournal / Le Point**		**Le Journal RDI**		**Le Journal RDI**	**RDI 10 ans** "J'ai serré la main du diable"		
TV5	16h55 **La cible**	**Le Journal de France**	**d.**	**Thalassa** Magazine de la mer présenté par Georges Pernoud.				**Histoire de gauche** "Une troisième voie?"		**TV5 le journal**	**Acoustic**	**P.J. police judiciaire** "Séquestrations"		**Tout le monde en parle** Nous dévoile le pourquoi du succès des stars, des nouvelles modes.				
TVA	**Le TVA 18 Heures**	**Vingt et un**	**J.E.**		**Anges de la rénovati** "La famille Hardin"		**Devine qui vient ce soir**		**Le TVA réseau**	**"Columbo: Jeu d'ombres"**('91) Dabney Coleman, Peter Falk.				**Infopublicité**				

Samedi 5 mars

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	**Le Monde d'Henri**	**Mona le vampire**	**Kim Possible**	**Zoé Kézako**	**Chasseurs dragon**	**Légende Tarzan**	**Code Lyoko**	**Oniva**	**Téléjou-rnal / Midi**	**"Double équipe"**('01) Annie McElwain, Poppi Monroe.				**Culture-choc**	**L'Accent**	**Brio**	**Ça vaut le détour!**	
RDI	5h00 **Matin express**		**Le Journal RDI**	**L'Épicerie**	**Le Journal RDI**	**Entrée des artistes**	**Téléjou-rnal / Midi**	**30 millions d'amis**	**Le Journal RDI**	**Enquête d'aventure**	**Le Journal RDI**	**Vivre ici**	**Le Journal RDI**	**Histoires oubliées**	**Le Journal RDI**	**Le Journal de France**	**Le Journal RDI**	**Le Monde**
TV5	7h30 **Zavévu**	**Stars parade**	**Chroniques d'en haut**	**Génies en herbe**	**Rugby** à communiquer				**Thalassa** Magazine de la mer présenté par Georges Pernoud.				**Soccer** Championnat de France Équipes à communiquer **FFF**				**Journal Suisse**	**Gourm-ande**
TVA	6h00 **Salut, bonjour!**		**Courir la pomme**	**P.-dessus marché**	**Fleurs et jardins**	**Les Fous du vin**	**Le TVA midi**	**Via TVA**	**Tonus**	**Boutique TVA**		**Info-publicité**	**Info-publicité**	**Info-publicité**	**"Jeu de puissance 2"**('94) Michael Tucker, Emilio Estevez.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	**Histoires oubliées**	**Justice**	**Téléjou-rnal**	**La Fureur**		**"L'ange de goudron"**('01) Zinedine Soualem, Catherine Trudeau.				**Téléjournal** /:55 **Course automobile** Grand Prix d'Australie **F1** Site: Circuit de Melbourne Melbourne, Australie					**Le Garage**	**"Le négociateur"**('98) Samuel L. Jackson, Kevin Spacey.		
RDI	**La Semaine verte**		**Le Journal RDI**	**La Facture**	**Enjeux** "Portrait de Claude Dumaine"		**Téléjou-rnal**	**Zone libre**		**Enquête d'aventure**	**Téléjou-rnal**	**Entrée des artistes**	**Le Journal RDI**	**Ushuaïa Nature** "Le peuple du froid"		**Culture-choc**	**Téléjou-rnal**	**La Facture**
TV5	**Portrait de famille**	**Le Journal de France**	**PassepArt**	**À comm.**	**À communiquer**					**TV5 le journal**	**PassepArt**	**"À communiquer"**			**Yeux dans l'écran**	**P.J. police judiciaire**		**Gros plan sur...**
TVA	**Le TVA 18 Heures**	**"Le retour de la momie"**('01) Rachel Weisz, Brendan Fraser.					:15 **"Folies de graduation II"**('01) Shannon Elizabeth, Jason Biggs.					**Le TVA réseau** /:55 **"La matrice"**('99) Keanu Reeves, Laurence Fishburne.						.55 **Publicité**

Dimanche 6 mars

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	**Poko**	**Sagwa**	**Le roi, c'est moi!**	**Mystères de Moville**	**Le Jour du Seigneur**		**Mon ange** "Faux-fuyants"		**Téléjour-nal / Midi**	**La Semaine verte**		**Second Regard**	**37 5**		**Adrénaline** Un spectacle grandiose donné à Las Vegas.			**Revers de médaille**
RDI	5h00 **Matin express**		**Le Journal RDI**	**30 millions d'amis**	**Le Journal RDI**	**Justice**	**Téléjou-rnal / Midi**	**Vivre ici**	**Le Journal RDI**	**Culture choc**	**Le Journal RDI**	**RDI 10 ans**			**Le Journal RDI**	**Le Journal de France**	**Le Journal RDI**	**Le Monde**
TV5	7h30 **Mus. Coeur**	**France Foot**	15 **Dessous**	**Stade Africa**	**Kiosque**		**TV5 le journal**	35 **Paris-Montréal**	**On ne peut pas...** Magazine de divertissement présenté par Olivier Fogiel.				**Espace Franco**	**d.**	**Acoustic**	**S.O.D.A.**	**Journal Suisse**	**À comm.**
TVA	6h00 **Salut, bonjour!**		**"Oscar"**('91) Tim Curry, Sylvester Stallone.				**Le TVA midi**	**Larocque et Auger**	**Évangélis-ation 2000**	**Boutique TVA**		**Infopubli-cité**	**Challenge Automobile sur Glace du Canada**		**"Un simple souhait"**('97) Mara Wilson, Martin Short.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	**5 sur 5**		**Téléjou-rnal**	**Découverte**		**Laflaque**	**Tout le monde en parle**				**Télé-journal**	**Et maintenant... Bécaud**			**"Nous étions guerriers"**('94) Temuera Morrison, Rena Owen.			.40 **Hors d'ondes**
RDI	**Michaëlle** Invité(es): Louise Arbour		**Le Journal RDI**	**Part des choses**	**Ushuaïa Nature** "L'Empreinte du tigre"		**Téléjour-nal/Point**	**Le Point**	**5 sur 5**		**Télé-journal**	**Second Regard**	**Le Journal RDI**	**Part des choses**	**Zone libre**		**Télé-journal**	**Le Point**
TV5	16h30 **À comm.**	**Le Journal de France**	**Vivement dimanche!**			**Écrans du monde**	**Culture et dépendances** Magazine littéraire.			**TV5 le journal**	**Biblioth-eca Junior**	**Kiosque**		**d.**	**Thalassa** Magazine de la mer présenté par Georges Pernoud.			
TVA	**Le TVA 18 Heures**	**L'École des fans**	**Demandes spéciales** Invité(es): Luce Dufault.		**Juste Pour Rire - Gala** "YMCA"		**Bonheurs à partager**		**Le TVA réseau** /:25 **"Rocky III: L'oeil du tigre"** ('82) Talia Shire, Sylvester Stallone.				.25 **Évang. '00**	.55 **Infopublicité**				

Festival

Manipogo 205

March 11 & 12 mars
Saint-Laurent MB

Renseignements: 204.233.ALLÔ - Penny 204.646.2706 - Frenchie 204. 646.2562

Soirée familiale

Vendredi, 11 mars : 18h à 1h



Les Danseurs de St-Ambroise
Les P'tits danseurs d'la Drudge
Couronnement prince & princesse
Les Violoneux de St-Laurent Back 40
Les Menaces Les Drudge Sludge Boys
BAR & CANTINE QUILLES POUR LES ENFANTS



LE CONCOURS DES GRANDS PÊCHEURS sera jugé selon l'expertise, la vitesse et la précision pour le FILETAGE DU POISSON et dans l'usage du JIGGER et du CORDEAU.

L'équipement personnel est permis mais tout le nécessaire sera disponible sur place.

À gagner : trophés et prix (50% des frais d'inscription).

Les épreuves des hommes et des femmes seront distinctes et séparées.

Le coût de participation est de 10$ par personne. L'inscription doit se faire auprès de FRENCHIE avant le 8 mars.

Tél/Fax 204.646.2562

Samedi, 12 mars



8h à 10h Déjeûner aux crêpes (légion $4)
9h30 Défilé (départ légion) *Responsable du défilé : René Desjarlais 204.646.2482*
11h Cérémonie d'ouverture (drudge-tente)
12h Concours des grands pêcheurs (drudge-lac)
12h Démonstrations de pêche commerciale (drudge-lac)
Filetage, montage des raies, la tranche et la caboose
12h à 15h Musique DJ (drudge-tente)
13h à 15h Bingo avec prix (salle paroissiale)
15h à 17h Jam - Bienvenue aux musiciens (drudge-tente)
16h Hockey oldtimer (aréna) *St-Laurent / St-Boniface*

BAR & CUISINE MÉTISSE
MAQUILLAGE & JEUX POUR LES ENFANTS



Au centre récréatif



18h à 20h Hommage aux pêcheurs avec hon. Yvon Dumont
Trophés & prix pour les grands pêcheurs
20h à 1h Bal des pêcheurs avec *Coulée*

BAR & CANTINE



CDEM La Liberté Manitoba 233-ALLÔ 1-800-665-4443

Merci!



Monique et moi voulons remercier la Société franco-manitobaine pour la soirée de départ extraordinaire qu'elle a organisée récemment.

La communauté franco-manitobaine nous a beaucoup donné et c'est avec un serrement de cœur que nous devons quitter notre « pays » une fois de plus.

Nous en profitons aussi pour remercier tous ceux et celles qui nous ont témoigné une affection et un appui dans les choix de vie que nous avons fait.

Hubert Gauthier
et Monique Ducharme



Annette Lamoureux
80 ans

Bonne fête Memère!

Avec amour,
vos enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue LUCIA MARIE ROBERT, du village de Saint-Adolphe, au Manitoba, retraitée.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 247, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G6, le ou avant le 26e jour de mars 2005 de sorte qu'après cette date l'actif de ladite succession sera remis aux héritiers en tenant compte seulement des réclamations dont l'exécuteur aura été notifié.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 11e jour de février 2005.

Cabinet d'Avocats
R.E. Teffaine, Q.C. / c.r.
Law Corporation
Procureurs de la succession

2005 Festival

Festival du Voyageur



Le Festival du Voyageur vous dit un grand merci !

Partenaires gouvernementaux

Canada





Partenaires

AIR CANADA

MTS



Commanditaires officiels

Caisse

Casinos of Winnipeg



DaimlerChrysler Canada Inc.

Great-West
LA PARFAITE ALLIANCE COMMUNAUTAIRE





LIQUOR MARTS

Manitoba Public Insurance / Société d'assurance publique du Manitoba



Winnipeg Free Press

Commanditaires majeurs

233-ALLÔ
Appeal Graphics
Collège universitaire de Saint-Boniface
Contempra Signs
Eastern Chrysler Dodge Jeep Inc.
Fort Garry Breweries
MyLocalStore.com
Norwood Hotel
Outdoor Box Office
Pattison Outdoor Advertising
Pepsi
Rolly's Transfer Co. Ltd.
Red River Co-operative
Star Building Materials Ltd.
Superior Propane
The North West Company
XEROX Canada Ltd. / Commtech

Collaborateurs

Desjardins Salon Mortuaire
Francofonds
Horizon International Distributors
Lorna Design
Jogo Canada
Johnston Group
Pasquale's
ZEP Manufacturing Co. of Canada

Commanditaires participants

Beaver Bus Line
BDO Dunwoody LLP
Calm Air
Canada Safeway
Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface
Cora's Breakfast & Lunch
Destination Winnipeg
Encore Business Solutions Inc.
Envol 91 FM
The Forks National Historic Site of Canada
Hertz Equipment Rentals
King Transportation
La Liberté
Maxxum Canada
Monk Goodwin LLP
Nelson River Construction
North Star Tours
Old Dutch Food Ltd.
Power Corporation of Canada
Premier Printing
Quest Musique
Radisson Hotel Winnipeg
RE/MAX
Salisbury House
Teri's Furs International Ltd.
The Fort Garry Hotel
Voyages d'Eschambault Travel
Vickar Community Chevrolet

Le Festival du Voyageur tiens également à remercier tous les bénévoles et groupes bénévoles qui ont consacré de nombreuses heures à faire en sorte que la 36e édition du Festival du Voyageur soit un grand succès. Votre appui est indispensable au succé de cet événement et nous en sommes très reconnaissants !

Hé Ho !!

LOI SUR LA PROTECTION DES EAUX NAVIGABLES

L.R.C. 1985 CHAPITRE N-22

Transports et Services gouvernementaux Manitoba donne avis, par les présentes, qu'une demande a été déposée auprès du ministre des Transports du Canada en vertu de la *Loi sur la protection des eaux navigables* pour l'approbation des plans et de l'emplacement de l'ouvrage décrit dans les présentes. Transports et Services gouvernementaux Manitoba a, en vertu de l'article 9 de ladite Loi, déposé auprès du ministre des Transports du Canada et du Bureau des titres fonciers de Winnipeg, sous le numéro de dépôt R1150, numéro d'enregistrement 3089903, une description de l'ouvrage ci-après, de son emplacement et de ses plans : le pont déjà construit sur le canal de dérivation de la rivière Seine et faisant partie de la route provinciale à grande circulation 59. Les commentaires éventuels concernant les effets de ces travaux sur la navigation maritime doivent être adressés au Surintendant régional, Programme de protection des eaux navigables, Transports Canada, 201, rue Front Nord, bureau 703, Sarnia (Ontario) N7T 8B1. Veuillez noter que seuls les commentaires écrits et reçus au plus tard 30 jours après la date du présent avis seront pris en considération. Tous les commentaires répondant à ces exigences seront étudiés, mais aucune réponse individuelle ne sera envoyée. Signé à Winnipeg (Manitoba) le 19e jour du mois de février 2005.

Manitoba

CONCOURS DE POÉSIE PANCANADIEN

Étudiants, à vos plumes !

Étudiants du secondaire, vous avez des choses à dire au sujet de votre pays? Sortez votre plus beau papier et aiguisez vos crayons! Un concours de poésie est organisé d'un bout à l'autre du Canada… et les œuvres primées seront lues en public à l'Exposition universelle d'Aichi, au Japon.

Le concours « Dialogue sur la diversité au Canada » (1) est organisé par le festival international de la poésie, en collaboration avec The League of Canadian Poets. Le défi qu'auront à relever les participants sera de rédiger un poème dans leur seconde langue officielle (ex : un étudiant francophone devra rédiger son poème en anglais). « Ainsi, nous voulons que les jeunes puissent explorer les beautés de l'autre langue, qu'ils s'adressent à un autre public », explique la coordonnatrice du projet, Christiane St-Pierre.

Thèmes

Les jeunes participants seront appelés à créer une œuvre sur les richesses du Canada en s'inspirant du patrimoine géologique, biologique ou culturel du pays. « Il y a toute une gamme de sujets possibles : le tourisme, le patrimoine, la géographie. Ils vont avoir le loisir d'écrire sur une foule de thèmes », ajoute Christiane St-Pierre.

Les quatre lauréats, deux par langue officielle, participeront à deux grands événements littéraires au Canada : le Winnipeg Words, le Banff-Calgary Writer's Festival (Alberta), le Festival international de la poésie (Québec) et le Salon du livre de Québec.

Mais plus excitant encore, les poèmes primés seront lus au Pavillon canadien dans le cadre de l'Exposition universelle d'Aichi, au Japon, qui a lieu cette année.

La date limite pour déposer vos créations est le 23 avril.

(1) Pour plus de détails au sujet de ce concours, consultez le site Internet : www.fiptr.com.

S. A.

CONFÉRENCES MÉTISSES

Li Méchifs parlent!

Sophie ALLARD

Le Regroupement étudiant métisse du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) organise une série de conférences intitulée *Li Méchifs parlent*, du 23 février au 31 mars, et qui portent sur les Métis du Manitoba.

C'est la première fois depuis sa courte existence que le Regroupement tient ce genre d'activités. « Cela cadre parfaitement avec notre mission qui est de promouvoir la culture métisse au CUSB et d'approfondir nos connaissances à ce sujet », explique son vice-président de la culture, Miguel Vielfaure.

Cinq conférenciers métis connus ont accepté d'y participer. Chacun parlera d'un sujet différent. Georges Goulet abordera celui de la pendaison de Louis Riel, tandis que David Chartrand parlera de la Fédération métisse du Manitoba (dont il est président) et des droits de chasse des Métis. Le prêtre métis Guy Lavallée (de Saint-Pierre-Jolys) et Jules Chartrand parleront respectivement de l'identité métisse et de la langue métisse. Gabriel Dufault viendra quant à lui parler de l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba (dont il est président).

Deux des cinq conférences se dérouleront en anglais (Georges Goulet et David Chartrand), mais Miguel Vielfaure assure que tout est mis en place pour assurer une traduction en français. Chaque conférence se divisera en trois volets : la première partie sera consacrée à l'invité (de 30 minutes à 1 h), il y aura ensuite une table ronde où le public pourra poser des questions à l'invité et livrer ses commentaires. Le tout sera suivi d'une joute de cribble.

L'admission est gratuite. Les conférences se dérouleront au salon Sportex du CUSB.

Dates des conférences métisses

Geoges Goulet :
mercredi 23 février, 19 h 30

Jules Chartrand :
jeudi 3 mars, 19 h 30

David Chartrand :
jeudi 10 mars, 19 h 30

Guy Lavallée :
jeudi 17 mars, 19 h 30

Gabriel Dufault :
jeudi 31 mars, 19 h 30

POSTES CANADA

Offre acceptée!

Étienne Alary, APF

L'incertitude entourant la nouvelle convention collective liant la Société canadienne des postes et le syndicat de l'Alliance de la fonction publique du Canada représentant quelque 2 500 employés est dissipée.

Appelés à voter sur une offre finale faite par Poste Canada, les membres ont décidé de l'accepter, dans une proportion de 55 %.

« Cette acceptation de l'offre finale par une majorité très mince est un reflet précis du mécontentement qui existe encore chez un grand nombre d'employés de Postes Canada » mentionne le président du Syndicat des employés des postes et communications de l'AFPC, Luc Guèvremont. Ce dernier ajoute que le syndicat respectera le choix de la majorité, « même si nous avions recommandé le rejet de cette offre qui constitue un recul à plusieurs égards pour les travailleuses et travailleurs. »

Parmi les principaux points de l'offre finale de Postes Canada, notons une hausse salariale de 2,4 % rétroactive au 31 octobre 2004; hausse qui sera de 2,4 % en 2005, de 2,5 % en 2006 et de2,5 % en 2007.

Les employés avaient déclenché, le 10 décembre 2004, après 48 jours de négociations, une série de grèves rotatives. Une semaine plus tard, Postes Canada présentait une offre globale. Les employés ont été appelés à voter sur ces offres, entre le 24 janvier et le 10 février 2005.

Profil

En affaires, le bilinguisme mène loin!

Le bilinguisme est un atout qui peut ouvrir toutes sortes de portes dans le monde des affaires, comme l'a constaté Bernard Clément, le seul membre bilingue du conseil d'administration de Daimler-Chrysler.

Christianne HACAULT

Étudiant à l'Université du Manitoba en 1988, Bernard Clément ne savait pas qu'il serait un jour le vice-président des services après-vente de Daimler-Chrysler. « À l'université, j'ai rencontré un dénommé Daniel Pambrun, qui était le directeur des pièces pour l'Ouest canadien dans le temps, se souvient-il. Il m'a dit que j'avais la bonne personnalité pour le monde automobile. J'ai appliqué pour un poste, et c'est depuis ce temps-là que je travaille dans le côté corporatif de Daimler-Chrysler. »

Seize ans et 13 transferts plus tard, Bernard Clément est devenu le seul membre bilingue du conseil d'administration de l'entreprise, basée à Windsor, en Ontario. « Personnellement, je suis en charge du coté ventes et services après-vente chez les concessionnaires, explique-t-il. Je m'occupe aussi des démarches de marketing et du lancement de nouveaux produits. Tout ce qui est stratégie de vente passe par mon bureau. Le monde automobile est un monde qui change rapidement. C'est une industrie qui demande beaucoup d'énergie et de dynamisme, plus un peu de stress pour aider. » Daimler-Chrysler figure parmi les dix plus grandes entreprises au Canada.

De retour aux souches

Natif de Saint-Boniface, Bernard Clément était de passage au Manitoba pour profiter du Festival du Voyageur. « C'est bien l'fun d'être chef d'une division dans une entreprise qui va bien, lance-t-il. Et le fait d'être de retour à Saint-Boniface et de faire partie du Festival, ça correspond bien à la mission de la compagnie. »

« On s'est associés cette année au Festival du Voyageur en tant que commanditaires, signale Bernard Clément. C'est un élément important pour s'identifier avec la communauté manitobaine et franco-manitobaine. De plus, nous sommes en pleine croissance : nous venons de lancer neuf nouveaux produits! Ça nous donne donc la chance de démontrer au client le renouvellement du produit. Plusieurs de nos produits, dont la nouvelle Chrysler 300 et la Dodge Charger, sont fabriqués au Canada. Donc on contribue également au développement économique du pays. » La Dodge Caravan, le véhicule officiel du Festival du Voyageur , figure aussi parmi les modèles fabriqués entièrement au Canada.



photo : Christianne Hacault

Originaire de Saint-Boniface, Bernard Clément est maintenant le vice-président des services après-vente au bureau central de Daimler-Chrysler à Windsor.

Bernard Clément espère que son passage au Manitoba saura intéresser les jeunes à une carrière dans l'industrie automobile. « Il y a maintenant, chez Daimler-Chrysler, une ouverture de trouver des jeunes bilingues qui sont intéressés par notre monde, signale-t-il. Le fait que je suis francophone m'a ouvert beaucoup de portes : quatre de mes 13 transferts étaient à Montréal. Le bilinguisme est un avantage, mais ce n'est pas la seule chose qui permet de monter. Il faut aussi être dynamique, fort travaillant et créatif du côté business. »

Gens

Un service qui compte

Daniel BAHUAUD

« N'importe quel comptable compétent peut vérifier les livres d'une entreprise, lance Pamela Dupuis. Mais être à l'écoute du client, apprendre à le connaître et à connaître ses besoins particuliers, c'est autre chose. C'est ce que j'aime ici chez BDO. On entretient des relations à long terme avec nos clients. C'est très important. »

Directrice principale en vérification depuis le début de l'année, Pamela Dupuis en sait quelque chose. Elle évolue chez la firme de comptables BDO Dunwoody depuis déjà 11 ans. « J'ai d'abord été comptable, puis directrice et maintenant, directrice principale, explique-t-elle. Un jour, j'aimerais devenir associée. Mais chaque chose en son temps. Pour le moment, je m'affaire à maîtriser mes nouvelles fonctions. »



Pamela Dupuis.

En tant que directrice principale, Pamela Dupuis doit guider toute une équipe de comptables qui doivent effectuer la vérification des dossiers financiers d'une cinquantaine d'entreprises, caisses populaires, agences gouvernementales et organismes sans but lucratif.

« Nous nous occupons de beaucoup d'organismes qui soutiennent la communauté franco-manitobaine, souligne-t-elle. Le Centre culturel franco-manitobain, la Société franco-manitobaine, Francofonds, le Festival du Voyageur, les divisions scolaires franco-manitobaine et Louis-Riel et j'en passe. Je vois nos services comme étant une autre façon de soutenir à notre tour la communauté. »

En plus de gérer ses comptables, Pamela Dupuis s'entretient directement avec ses clients, pour mieux coordonner les efforts de son équipe. De plus, elle recrute, guide et forme des nouveaux comptables. « Nous accueillons un bon nombre de stagiaires, fait-elle remarquer. Je passe des étudiants en entrevue et je vois à leur développement professionnel. »

Dans le domaine du développement professionnel, la francophone souligne qu'il faut également tenir compte des changements dans la profession. « Depuis le scandale Enron, les lois et règlements canadiens ont été modifiés considérablement, déclare-t-elle. Ça a entraîné plusieurs changements dans notre façon de travailler et nos relations avec nos clients, même ceux aux budgets modestes comme le 100 Nons. »

Autre défi: en plus de réconcilier les comptes des entreprises, la comptable doit réconcilier sa vie professionnelle à sa vie personnelle. « Je suis certaine que bien des mères et conjointes ont le même défi, affirme-t-elle. J'aime tellement ce que je fais chez BDO que c'est facile d'y mettre beaucoup d'énergie et d'enthousiasme. Parfois, il faut que je me rappelle que ma famille est là et qu'elle a besoin de moi! »

ÉCONOMIE

Le Manitoba à la conquête de l'Alsace

Fort d'une délégation de 75 personnes de divers secteurs, le CDEM se donne pour mission de séduire les Alsaciens.

Mélanie MORIN

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) a présenté la délégation franco-manitobaine qui se rendra en Alsace, en France, du 28 février au 4 mars.

La délégation, composée de 75 personnes, regroupera des gens de plusieurs secteurs : économie, politique, culture, santé, éducation. « On voit grand, on prend notre place sur la scène internationale et on est conscient des compétences et de l'expertise qu'on a à offrir, affirme le président du CDEM, Denis Tétrault. Je suis confiant que cette mission fera place à de nouveaux partenariats et je suis fier de l'intérêt à ce projet. »



photo : Hubert Pantel

Pour la directrice générale du CDEM, Mariette Mulaire, la présence de représentants politiques dont le premier ministre de la province, Gary Doer, est très importante pour la réussite de la mission en Alsace.

Parmi les personnes qui se rendront en Alsace avec la délégation du CDEM se trouve le premier ministre du Manitoba, Gary Doer, le ministre des Finances et ministre responsable des services en langue française, Greg Selinger, ainsi que le député fédéral de Saint-Boniface et secrétaire parlementaire aux langues officielles, Raymond Simard. « Leur participation à la mission est très importante pour nous, indique la directrice générale du CDEM, Mariette Mulaire. Ça démontre que nous avons le support de nos gouvernements, ça donne une autre allure et plus de poids à la mission. Ça démontre que les francophones sont une valeur ajoutée au Manitoba. »

« Cette expérience sera très positive pour les personnes du Manitoba et de l'Alsace, croit Gary Doer. Cette mission va rehausser le tourisme, les investissements et l'immigration. C'est important de laisser savoir qu'il n'y a pas que le Québec qui a une culture francophone. La Belle Province a maintenant de la compétition pour le tourisme et l'immigration! »

Parmi les entreprises qui participeront à la mission du CDEM se trouve entre autres Hytek inc., Munroe Lake Lodge inc., B-Bel inc., Ô Tours inc., les Productions Rivard et Vidacom inc.. Quant aux organismes, ils sont nombreux eux aussi. On y compte entre autres l'Association des municipalités bilingue du Manitoba, le Cercle Molière, le Collège universitaire de Saint-Boniface, Entreprises Riel ,la Corporation catholique de la santé, le Festival du Voyageur et l'Hôpital de Saint-Boniface.

Pour le président-directeur général de la Société franco-manitobaine, Daniel Boucher, la délégation représente très bien l'ensemble de la communauté. « Nous avons au sein de la mission les leaders de la communauté, dit-il. Ces personnes ont une vision qui va au-delà de nos frontières et elles croient en leur communauté. Nous partons tous avec beaucoup d'idées et d'enthousiasme pour faire valoir de notre mieux notre communauté. »

Pendant la mission du CDEM, l'organisme poursuivra le travail entamé à l'automne 2002. À cette époque, une entente de partenariat avait été signée avec l'agence de développement économique du Bas-Rhin en Alsace. « Nous avons trois objectifs principaux, explique Mariette Mulaire. Nous allons premièrement faire un suivi avec les six familles qui viennent s'établir ici et y ouvrir un commerce. Il faut s'assurer que tout va bien. Ensuite, nous voulons évidemment nous faire connaître. On se fait souvent prendre pour des québécois, les gens ignorent qu'il y a du français au Manitoba. Nous travaillons avec les médias d'ici et de là-bas pour nous assurer une bonne visibilité. C'est important de faire connaître notre communauté le plus possible.

« Nous voulons aussi permettre à nos entreprises l'accès à un nouveau marché, poursuit-elle. Il y a très certainement de belles opportunités pour nos gens d'affaires et il faut en profiter. La première fois, la mission était uniquement politique. Nous avons bâti une coquille, maintenant, il faut la remplir. Moi, ce que je veux, c'est que les gens, à la fin, trouvent que ça valait la peine de prendre part à cette mission. »





OFFRE D'EMPLOI
CENTRE TACHÉ / FOYER VALADE

OFFICIER À LA COMPTABILITÉ

Ces deux Centres de soins de longue durée sont à la recherche d'un officier à la comptabilité. La personne choisie pour le poste doit être capable de faire face aux défis que pose un environnement sans cesse en évolution et posséder les compétences suivantes :

- programme de 3 ans de C.G.A. ou de C.M.A. au minimum;
- minimum de deux (2) ans d'expérience pertinente, de préférence dans un milieu médical;
- expérience de travail obligatoire avec les micro-ordinateurs et les programmes de comptabilité informatisés;
- capacité reconnue de planifier et d'organiser le travail, de travailler de façon autonome et de respecter les échéances;
- beaucoup d'entregent (résidents, personnel et public) et sens de l'organisation - obligatoires;
- capacité manifeste de communiquer efficacement, tant verbalement que par écrit;
- expérience en supervision - atout;
- capacité de communiquer dans les deux langues officielles (français et anglais) - obligatoire;
- conforme à la vérification satisfaisante du casier judicaire.

Les personnes intéressées doivent soumettre leur curriculum vitae **avant le vendredi 4 mars 2005** au :

Centre Taché
Département des Ressources Humaines
185, rue Despins
Winnipeg (Manitoba) R2H 2B3

Télécopieur : (204) 233-6803
Courriel : edevers@tachevalade.org

Nous remercions à l'avance toutes les personnes qui poseront leur candidature. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec celles qui seront convoquées à une entrevue.



South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc.

South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc. est un office régional de la santé à caractère bilingue dont le mandat est la planification, la coordination et la livraison de l'ensemble des services de santé à environ 56 000 résidants de cette région rurale multiculturelle manitobaine. Pour plus de renseignements, visitez notre site Web à www.sehealth.mb.ca.

Infirmier ou infirmière autorisée – Soins à domicile

Bilingue, temps partiel 0,245
Terme jusqu'au 22 octobre 2005

Bilingue, temps partiel 0,322
Terme jusqu'au 1er décembre 2005

Services communautaires - Saint-Pierre-Jolys (MB)

L'infirmier (-ière) assume la responsabilité de dispenser des soins infirmiers directement à un patient ou un groupe de patients dans la région Sud-Est.

Qualités :
- Membre en règle de la CRNM
- Expérience en services communautaires considérée un atout
- Aptitude à travailler de façon autonome et au sein d'une équipe multidisciplinaire
- Bonne santé physique et mentale pour être en mesure de faire face aux exigences de l'emploi
- Être bilingue (français et anglais)

Conditions d'emploi :
- Vérification de casier judiciaire et du registre de l'enfance maltraitée requis
- Permis de conduire de classe 5 valide et en vigueur et accès à un véhicule

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ (en français ou en anglais) au plus tard **le 4 mars 2005** à : South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc.
Service des ressources humaines | C.P. 470 | La Broquerie MB R0A 0W0
Télécopieur : (204) 424-5888 courriel : dpattyn@sehealth.mb.ca

Le Sud vous intéresse...



> votre destination carrières

Emplois & Avis chaque semaine
Pourquoi annoncer ailleurs?
Pour recruter vos candidats bilingues
contactez-nous
237-4823 ou 1 800 523-3355



South Eastman Health/Sante Sud-Est Inc.

South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc. est un office régional de la santé à caractère bilingue dont le mandat est la planification, la coordination et la livraison de l'ensemble des services de santé à environ 56 000 résidants de cette région rurale multiculturelle manitobaine. Pour plus de renseignements, visitez notre site Web à www.sehealth.mb.ca

DIRECTEUR OU DIRECTRICE DU PROGRAMME DE SANTÉ MENTALE

Bilingue, permanent, à temps plein (1 ETP), régional
Endroit : Services communautaires de Sainte-Anne

Le ou la titulaire de ce poste relève directement du vice-président du fonctionnement et des programmes. Le directeur ou la directrice du programme de santé mentale assume la responsabilité de la planification fonctionnelle, ainsi que de la mise en œuvre, de l'évaluation et de l'application de tous les programmes et services de santé mentale de la région

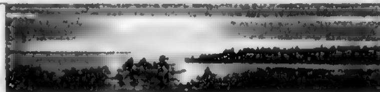
Cette personne travaille en coopération avec les autres programmes et secteurs, fait partie de l'équipe de direction régionale et participe aux comités provinciaux au besoin.

Qualités:
- Diplôme universitaire en sciences humaines (soins infirmiers, travail social, psychologie, ergothérapie, réadaptation psychosociale); **OU**
- Infirmière ou infirmier autorisé ou psychiatrique autorisé avec 5 années d'expérience en santé mentale communautaire;
- Preuve d'inscription à l'ordre professionnel pertinent;
- Cours sur la gestion des services de santé cu l'équivalent;
- Connaissance de tous les aspects des systèmes et programmes de santé mentale;
- Connaissance de toutes les normes et législations pertinentes;
- Connaissance des modèles et méthodes appropriés de consultation thérapeutique;
- Aptitude à perfectionner le programme et résoudre les problèmes au moyen de méthodes d'enquête et d'analyse;
- Aptitude à travailler efficacement avec d'autres dans un système réunissant plusieurs établissements et programmes;
- Très bonnes aptitudes de communications interpersonnelles et très bon sens de l'organisation;
- Santé physique et mentale adéquate pour répondre aux exigences du poste;
- Très bonne connaissance des logiciels de MS Office;
- Être bilingue (français et anglais).

Conditions d'emploi :
- Vérification de casier judiciaire et du registre de l'enfance maltraitée requis
- Permis de conduire de classe 5 valide et en vigueur et accès à un véhicule

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ (en français ou en anglais) au plus tard le 7 mars 2005 à : South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc.
Service des ressources humaines, C.P. 470, La Broquerie MB R0A 0W0
Télécopieur : (204) 424-5888 courriel : dpattyn@sehealth.mb.ca

Le Sud vous intéresse...



> votre destination carrières



JOHNSTONGROUP

***Johnston Group** est l'un des premiers administrateurs de régimes du Canada, offrant des services d'administration d'assurance collective et des services connexes à plus de 22 000 entreprises et à leurs employés.*

Notre croissance continue nous oblige à rechercher de nouveaux membres du personnel pour notre division francophone du service des réclamations.

ADMINISTRATEUR(TRICE) DU SERVICE DES RÉCLAMATIONS

Le titulaire de ce poste sera chargé, entre autres, de l'administration quotidienne des dossiers de règlement des soins médicaux et dentaires. Travaillant en collaboration avec les analystes en règlement d'assurance collective de nos compagnies d'assurance, la personne choisie sera responsable d'assurer un service en français à nos clients francophones à travers le Canada et de répondre aux demandes de renseignements téléphoniques.

La personne choisie doit posséder une bonne connaissance écrite et orale de la langue française ainsi que des aptitudes informatiques et en communication. De l'expérience dans le domaine de l'administration des réclamations serait un atout, mais pas obligatoire. Un esprit d'équipe et beaucoup d'initiative sont des qualités essentielles.

Depuis les quatre dernières années consécutives, Johnston Group a été choisi parmi les 50 meilleures sociétés privées les mieux gérées du Canada. Nous offrons un salaire concurrentiel, d'excellents avantages sociaux ainsi qu'un milieu de travail stimulant.

Si vous désirez avoir l'occasion de vous joindre à cette entreprise exceptionnelle et de participer à sa croissance future, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, en français, à l'attention de :

Norman Rivard
Johnston Group
582, rue King Edward
Winnipeg (Manitoba) R3H 0P1
Télécopieur : (204) 774-6698
norman.rivard@johnstongroup.ca

Johnston Group remercie tous les candidats, mais ne communiquera qu'avec ceux qui seront convoqués à une entrevue.

www.johnstongroup.ca



Nous sommes le plus grand fournisseur au Canada d'une gamme complète de services intégrés de gestion d'installations, d'infrastructures et [illegible] tiers, au service de clients divers dotés d'un [illegible]

À : Fournisseurs actuels et potentiels de services en gestion pour Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)

De : SNC-LAVALIN PROFAC
Fournisseur de services et de gestion d'installations et d'infrastructures

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada ont octroyé à SNC-LAVALIN PROFAC, à compter du 1er avril 2005, l'ensemble des contrats de gestion de projet et d'exploitation des 319 immeubles faisant partie du portefeuille immobilier du gouvernement fédéral.

SNC-Lavalin ProFac, membre du Groupe SNC-Lavalin Inc, est le chef de file au Canada en matière de prestation complète de services en gestion et exploitation immobilière et gère environ 10.3 million de mètres carrés répartis sur plus de 6,800 immeubles à travers le Canada.

Si vous êtes déjà, ou désirez vous qualifier afin de devenir, fournisseur de services à TPSGC, nous cherchons à entrer en contact avec vous. Veuillez nous contacter comme suit :

Instructions pour site web :

1. Visiter **www.snclavalinprofac.com**
2. Cliquez sur **Approvisionnement** (à droite de l'écran)
3. Défilez vers le bas de la page et completez le **Formulaire d'Inscription de Foumisseur** OU si vous êtes un consultant ou entrepreneur en gestion de projets, veuillez compléter le **Formulaire de Présélection des Soumissionnaires en Matière de Gestion de Projet**
4. Faites-les nous parvenir par courriel ou fac-simile, selon les instructions.

Si vous n'avez pas accès au courriel ou rencontrez des difficultés, veuillez nous contacter au 1-866-440-2272 et votre appel sera acheminé vers le Service d'approvisionnement.

Notre engagement repose sur des principes d'approvisionnement favorisant la concurrence ouverte et equitable.



South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc.

South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc. est un office régional de la santé à caractère bilingue dont le mandat est la planification, la coordination et la livraison de l'ensemble des services de santé à environ 56 000 résidants de cette région rurale multiculturelle manitobaine. Pour plus de renseignements, visitez notre site Web à www.sehealth.mb.ca

Médecin de famille

Bilingue, Temps plein, Contrat
Centre médico-social DeSalaberry (Saint-Pierre-Jolys)

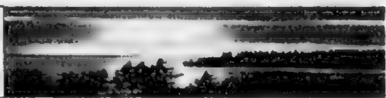
Le Centre médico-social DeSalaberry est un établissement agréé désigné bilingue de soins aigus de 14 lits avec un foyer de soins personnels adjacent de 22 lits. Saint-Pierre-Jolys est situé dans la portion ouest de la région desservie par l'ORS, soit à environ 50 kilomètres de Winnipeg.

Au sein d'une équipe multidisciplinaire, le médecin de famille offre des services médicaux non spécialisés aux bénéficiaires desservis par le Centre médico-social DeSalaberry. Les conditions d'emploi et la rémunération sont déterminées en fonction du Contrat de services d'un entrepreneur indépendant.

Qualifications requises:
- Permis de pratique en règle pour le Manitoba
- Membre en règle du Collège des médecins du Manitoba
- Bilingue (français, anglais)

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ (en français ou en anglais) à:
Monique Vielfaure Mackenzie, Vice présidente, Services généraux et planification
South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc., C.P. 470, La Broquerie MB R0A 0W0
Télécopieur : (204) 424-5888 Courriel : mmacken@sehealth.mb.ca

Le Sud vous intéresse...



➢ votre destination carrières

INFIRMIER(ÈRE) DE SANTÉ PUBLIQUE BILINGUE - STREET CONNECTIONS

Office régional de la santé de Winnipeg

Avec l'établissement de l'Initiative sur les ressources humaines autochtones et la création d'un partenariat avec la communauté autochtone, l'Office régional de la santé de Winnipeg s'est engagé à accroître le nombre de personnes autochtones parmi ses employés, à tous les niveaux. Nous encourageons les personnes autochtones à poser leur candidature.

Le ou la titulaire du poste relève du gestionnaire d'équipe (lutte contre les maladies transmissibles) et assume la responsabilité d'appliquer les programmes et les services de santé publique tout en mettant l'accent sur la réduction des méfaits, la santé sexuelle, la lutte contre les maladies sexuellement transmissibles et les infections transmissibles par le sang. **Ce poste a été désigné bilingue.**

Qualités requises :

- baccalauréat en sciences infirmières exigé;
- aptitude à communiquer en français au niveau linguistique prédéterminé;
- minimum de 4 ans d'expérience de travail récente en soins infirmiers, de préférence dans le domaine de la santé publique ou de la santé communautaire;
- capacité de mettre en pratique les notions de la promotion de la santé, la prévention des maladies, la santé des populations, les déterminants de la santé et le développement communautaire en lien avec la pratique de la santé publique;
- connaissances et expérience auprès des gens dans le domaine des maladies transmises sexuellement ou par le sang (MST et VIH);
- connaissances des principes de travail dans le domaine de la réduction des méfaits;
- connaissances et expérience pratiques relatives au travail de la rue, de préférence;
- disposition à travailler selon un horaire peu habituel (par exemple de 16 h à minuit);
- permis de conduire en règle et véhicule;
- ce poste fait l'objet d'une vérification du dossier criminel et du registre des cas d'enfants maltraités.

Salaire: 28 559 $ à 35 777 $ l'heure, MNU - Nurse IV

Date limite : le 3 mars 2005
Pour de plus amples renseignements, visitez notre site Internet à l'adresse : www.wrha.mb.ca



Winnipeg Regional Health Authority
Office régional de la santé de Winnipeg

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en indiquant le n° de concours 2005-67, à :

Mme Mariann Kasprick
Agente de ressources humaines
Office régional de la santé de Winnipeg
155, rue Carlton, bureau 1800
Winnipeg (Manitoba) R3C 4Y1
Téléc. : (204) 926-7107
Courriel : nbenoit@wrha.mb.ca

Nous recommandons aux candidats autochtones de nous faire connaître leurs origines en remplissant le formulaire de déclaration qu'on peut se procurer au Centre de recrutement de l'ORSW ou par l'entremise de l'Initiative sur les ressources humaines autochtones en composant le 926-7092 ou par courriel : **ahri@wrha.mb.ca**

233-ALLÔ

CENTRE D'INFORMATION

Poste contractuel : 4 semaines à demi-temps

Le 233-ALLÔ est à la recherche d'un (e) animateur (trice) pour l'animation d'un club de recherche d'emploi (y compris la préparation du matériel nécessaire).

RESPONSABILITÉS :
- Préparation du matériel nécessaire au Club de recherche d'emploi
- Recrutement et interviews des candidat(e)s
- Animation des sessions du Club de recherche d'emploi
- Suivis auprès des clients
- Évaluation du projet
- Rédaction du rapport final

COMPÉTENCES RECHERCHÉES :
- Capacité de communiquer en français et en anglais
- Certificat d'animateur (trice) de Club de recherche d'emploi « Job Finding Club Facilitator Certificate »
- Expérience en animation de groupe
- Entregent, sens de l'organisation
- Bonne connaissance de la communauté francophone du Manitoba

SALAIRE : À négocier

DURÉE DE L'EMPLOI : du 29 mars au 22avril 2005

De génération en génération

SFM
SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

Les personnes intéressées peuvent poser leur candidature en faisant parvenir leur curriculum vitae détaillé accompagné d'une lettre de présentation avant le 7 mars 2005, à l'attention de:
Elaine Labossière, Préposée au service emploi
383, boulevard Provencher, pièce 215, Saint-Boniface (MB) R2H 0G9

La LIBERTÉ



La Liberté, Envol 91 FM et le Cercle de presse francophone du Manitoba sont à la recherche de candidats/candidats pour combler le poste de :

Coordonnateur/coordonnatrice de projet

Poste contractuel à temps plein, durée de 8 mois, possibilité de prolongement

La personne recherchée aura la responsabilité du développement et de l'implantation d'un projet de formation et d'appui à des jeunes qui veulent participer à des médias, tant dans la presse écrite qu'électronique. Le projet comprend la coordination et la production, dans l'année, d'au moins quatre journaux/émissions de radios diffusés par le biais de *La Liberté* et d'*Envol*.

La personne recherchée travaillera également à un projet pilote en collaboration avec les Jeux de la francophonie qui auront lieu en juillet 2005, pour assurer le succès du volet média des Jeux.

Sous la supervision de la direction générale de *La Liberté* et d'Envol 91, les responsabilités du poste comprennent :

- coordination de l'ensemble des volets du projet;
- production d'un programme de formation média à être livré à des jeunes de niveau secondaire, collégial et universitaire ou sur le marché du travail, engagés ou intéressés à participer à des médias jeunesse ou communautaire;
- organisation d'un camp de journalisme et éventuellement de programmes de suivis aux camp;
- mise sur pied d'une équipe centrale de jeunes en vue de la production d'au moins quatre sections jeunesse dans *La Liberté*, et d'au moins quatre émissions de radio pour Envol;
- livraison des programmes de formation;
- liaison avec les promoteurs du projet (Envol, *La Liberté*, le Cercle de presse) et leurs partenaires (CUSB, DSFM, etc.);
- recherche de bailleurs de fonds;
- liaison avec des partenaires éventuels dans les provinces de l'Ouest et les territoires;
- coordination du projet-pilote en vue de la formation de jeunes participant au volet média des Jeux de la francophonie;
- toute autre tâche affectée par les partenaires du projet.

Les candidats et candidates recherchées :

- Ont une formation en journalisme ou communication.
- Ont travaillé avec une clientèle jeunesse.
- Ont de l'expérience dans la presse écrite et dans la radio.
- Ont d'excellentes habiletés en communication.
- Sont habilités à mettre en place et livrer des programmes de formation en journalisme destinés à une clientèle jeune variée.
- Ont des aptitudes en organisation et gestion de projets.
- Ont le sens du travail d'équipe.
- Ont des aptitudes en marketing et recherche de financement.
- Sont capables de travailler dans un environnement changeant, dans un contexte de partenariat et avec un minimum de supervision.
- Maîtrisent le français et ont une bonne connaissance de l'anglais.

Lieu de travail :
Les locaux de La Liberté et/ou d'Envol

Rémunération :
25 000 $ avec possibilité d'augmentations

Entrée en fonction : dès que possible

Veuillez faire parvenir votre candidature à Envol 91 FM, au plus tard le 2 mars, en mentionnant « projet jeunesse »

Par la poste à : Envol 91,1 FM, 340 boulevard Provencher, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 0G7

Par courriel à : direction@envol91.mb.ca

Merci à toutes les personnes intéressées.
Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.



Infirmier.ère.s autorisé.e.s (R.N.),

Infirmier.ère.s autorisé.e.s (R.N.) : Nous avons des postes permanents à temps plein (soirée, jour/soirée) et à temps partiel (0,4 et 0,7 nuit), tous quarts disponibles immédiatement. Nous avons aussi des postes temporaires à temps plein, à temps partiel et à temps occasionnel.

« Venez enrichir votre culture en travaillant au Centre Taché! »

L'établissement :

Le centre est géré par la Corporation catholique de la santé Manitoba (CCSM) et offre des soins de longue durée à 314 résident.e.s. Le Centre Taché offre un modèle de gestion des programmes de soins aux résidents dans le cadre d'un milieu informatisé. Les trois volets sont : le programme pour jeunes adultes, le programme des soins personnels et le programme pour personnes atteintes de troubles cognitifs.

Compétences requises :

- membre du CRNM;
- détient un diplôme ou degré d'une école de soins infirmiers reconnue;
- démontre un intérêt dans la gérontologie;
- expérience générale ou en gérontologie serait un atout;
- capacité de travailler avec des résidents atteints de démence, jeunes adultes handicapés ainsi qu'avec les aînés en perte d'autonomie;
- excellentes habiletés de leadership, d'organisation, ainsi qu'habiletés interpersonnelles et de communication;
- capacité de communiquer oralement en français et en anglais;
- possède la santé physique et mentale afin d'accomplir le travail requis;
- certificat en réanimation cardio-pulmonaire;
- conforme à la vérification satisfaisante du casier judiciaire.

Échelle de salaire : Conformément à la convention collective (MNU)

Primes :

Nuit (1,75 $/hr), Soirée (1,00 $/hr), Fin de semaine (1,35 $/hr)

Toute une gamme de bénéfices sont disponibles.

Les infirmières venant de provinces autres que le Manitoba sont éligibles à recevoir un remboursement de leurs frais de déplacement jusqu'à un maximum de 5 000 $ provenant directement du « Manitoba Nurses Recruitment & Retention Fund ».

Les candidat.e.s intéressé.e.s sont priés d'envoyer leur demande avec curriculum vitae à :

Ressources humaines
Centre Taché
185, rue Despins
Winnipeg (Manitoba) R2H 2B3
Télécopieur : (204) 233-6803
courriel : edevers@tachevalade.org

Nous apprécions toutes les demandes mais nous ne convoquerons que les candidats et les candidates retenu.e.s.

Offres d'emploi

Gouvernement du Manitoba

Conseillère ou conseiller bilingue en mesure et évaluation
CRC, 1 poste; on prendra en considération les détachements
Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba,
Direction de la mesure et de l'évaluation
Numéro de l'annonce : 14538
Échelle de salaire : de 54 413 $ à 69 052 $ par année
Date de clôture : Le concours restera ouvert jusqu'à ce qu'on ait pourvu le poste.

Qualités requises : Des études de 2e ou de 3e cycle en mesure et en évaluation pédagogiques, des aptitudes à résoudre des problèmes et des capacités en relations interpersonnelles sont exigées. On pourra considérer une formation et une expérience équivalentes. Une maîtrise du français et de l'anglais à l'oral et à l'écrit est essentielle. De l'expérience sur des projets d'évaluation, des connaissances dans le domaine de l'analyse des données et de l'utilisation des logiciels de statistique ainsi que de l'expérience en gestion de projets sont des atouts. Pour plus de détails, visitez le site Web suivant : www.gov.mb.ca/csc/06access.html.

Fonctions : La Direction de la mesure et de l'évaluation coordonne le programme d'évaluation provinciale et fournit un appui aux éducateurs relativement aux questions de mesure et d'évaluation. Les conseillers seront entre autres responsables de la gestion des projets d'élaboration des tests (planifier, préparer des budgets, gérer des comités) et de l'élaboration d'instruments, de documents et de présentations relativement à la conception des tests, à l'évaluation en classe et aux pratiques générales d'évaluation. Le conseiller bilingue sera appelé à modifier et à réviser, de l'anglais au français, des documents ayant trait aux projets.

Présentez votre demande par écrit à l'adresse suivante :
Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba
Services de la gestion des ressources humaines
1577, avenue Dublin, bureau 7
Winnipeg (Manitoba) R3E 3J5
Télécopieur : (204) 948-2193

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

On tiendra compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. On encourage les candidat(e)s à indiquer sur la lettre couverture ou sur leur curriculum vitae s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivants les femmes, les autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées.

Manitoba
Bâtir l'avenir



Éducateur(trice) en jeune enfance

Les enfants précieux Inc. est une garderie à l'école Précieux-Sang, qui offre un service de garde préscolaire, scolaire, prématernelle et, depuis décembre 2004, une pouponnière.

Nous recherchons des éducateurs(trices) de niveau I, niveau II et III pour assumer le rôle d'éducateur(trice)s au niveau scolaire et préscolaire (temps plein et temps partiel) et un personnel de soutien pour cuisiner et aide ménagère.

Salaire : selon l'échelle établie par le MCCA.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante :

Caryn LaFlèche
Les enfants précieux Inc.
209, rue Kenny
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2E5

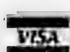
Télécopieur : 237-5207
clafleche@atrium.ca

Vous déménagez?

Si c'est le cas,
veuillez nous en informer
sans tarder
afin de ne manquer aucun
de nos articles.

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	*Nombre de semaines* 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi 17 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS

URGENT BESOIN DE 10 PERSONNES pour perdre de 9 à 29 livres en 30 jours. Analyse corporelle gratuite, suivi personnalisé garanti. www.mega-nutritution.com. 1 866 771-8586.
228-

GARDERIE FAMILIALE FRANCOPHONE devant le Parc Provencher accepte deux enfants âgés entre 18 mois et 4 ans. Demandez Francine au 231-2360.
230-

DÉCLARATIONS DE REVENUS. Impôts personnels jusqu'au 4 avril. 16 ans d'expérience. Prix raisonnable. Composez le 237-5326.
235-

RECHERCHE

RECHERCHE artiste pour peindre tableau 5' x 7' pour chambre d'adolescent-musicien. Style réaliste-fantaisiste. Doit consulter client à chaque étape du projet. Message apprécié au 237-4690.
213-

RECHERCHE GARDIENNE FRANCOPHONE pour un enfant dans le quartier Wildwood Park ou au domicile de la gardienne. Temps partiel (environ trois jours par semaine). Appelez Guy au 943-6446, poste 203 ou 452-1915 après les heures de travail.
222-

RECHERCHE UNE GARDIENNE pour deux enfants dans le quartier Saint-Norbert ou Fort Garry (partie sud). Temps partiel (trois jours par semaine). Appelez Christian au 275-2949.
232-

À VENDRE

À VENDRE : CONDOMINIUM À BUT NON LUCRATIF - 500, avenue TACHÉ. Complexe pour 50 ans et plus; à courte distance de la Fourche et du centre-ville; construction en béton; unités de 965 pi² à 1 516 pi²; 2 chambres à coucher, 2 salles de bain; balcon privé; salle polyvalente; 5 appareils électroménagers; stationnement souterrain; système privé de chauffage et d'air climatisé. Date de possession : printemps 2006. Pour rendez-vous : Léo au 237-1504 ou 781-4381 ou Dale au 269-4077. Visitez notre site Web : **www.500tache.com**
236-

À VENDRE : 1998 HYUNDAI ACCENT, sport 2 portières, 2 dr, 164 500 km, noire, manuelle, FWD, 4 cylindres, AM/FM stéréo, CD, toit ouvrant, vitres teintées. 5 300 $. Contactez Alain au (204) 284-3935 ou 510-3935.
237-

À VENDRE : Table à manger rectangulaire avec 4 chaises, neuves, couleur noire. Demande 190 $. Contactez Alain au 284-3935.
238-

À LOUER

À LOUER : Appartement de 3 chambres à coucher. Disponible le 1er mars. 2 entrées privées, tous les services compris sauf l'électricité. 5 minutes du CUSB, réfrigérateur, cuisinière, stationnement pour 2 voitures. Service de buanderie sur place. Autobus en face. 745 $/mois. Composez le 255-1578.
224-

À LOUER : Duplex à Saint-Boniface avec balcon. Deux chambres à coucher + loft, laveuse et sécheuse. 795 $/mois tous les services compris. Tél. : 878-3251 ou cathevan@mts.net.
229-

APPARTEMENT À LOUER : 1er mars, 161, rue Dumoulin, 2 chambres, cuisine, salon, entrée privée, laveuse et sécheuse. 530 $ par mois + hydro. Stationnement. Tél. : 237-7042. Non fumeur.
231-

À LOUER : 415, rue Saint-Jean-Baptiste. Appartement avec balcon au 3e étage. 635 $/mois services compris. Tél. : 237-5651 ou 339-8229.
233-

MAISON À LOUER : Disponible immédiatement. Saint-Boniface, rue Hamel, Meublée avec lit (comprend draps), bureau, salle à dîner, vaisselle, fauteuil, téléviseur et plus. 5 chambres à coucher, 2 salles de bain complètes, laveuse et sécheuse, 2 frigos, congélateur, poêle, lave-vaisselle, micro-ondes. Stationnement compris. Non fumeur, pas d'animaux. 1 350 $/mois plus services. Composez le 253-5259 ou 254-0709.
234-

À LOUER : Appartement au Paradis des Pionniers à Saint-Jean-Baptiste. Composez le (204) 758-3970.
239-

Nécrologies



Soeur Laurenza Lafrenière (Soeur Marie Sainte-Suzanne)

Le jeudi 3 février à 4 h 20 à l'Hôpital général Saint-Boniface, sœur Laurenza Lafrenière (sœur Marie-Sainte-Suzanne) remit son âme entre les mains de son Dieu, après une lutte courageuse et vigoureuse contre le cancer et ses complications. Elle était âgée de 71 ans dont 51 ans de vie religieuse.

Laurenza naquit à Somerset (Manitoba) en 1933. Son père, Thomas Lafrenière était originaire de Saint-Léon (Manitoba) et exerçait le métier de fermier. Sa mère, Yvonne Côté, était Franco-Américaine de Lewiston, Maine, É.-U. Issue d'une famille de 12 enfants, Laurenza en était l'avant-dernière. À l'âge de 7 ans elle perdit son père, victime d'un accident. Elle reçut une éducation profondément chrétienne par l'exemple des parents. Au début de sa huitième année d'école à Somerset ses études furent interrompues par les fièvres rhumatismales qui la gardèrent au lit durant sept mois, dont cinq à l'Hôpital Saint-Boniface. Elle reprit ensuite ses études et passa quatre ans au couvent de Saint-Charles où les Missionnaires Oblates enseignaient. Comme adolescente elle désirait poursuivre ses études et devenir institutrice. Lorsque l'appel à la vie religieuse se fit sentir le choix de la Congrégation ne fut pas un problème. La communauté des Oblates était la seule qui l'intéressait. L'idéal de Laurenza était : « Devenir une religieuse exemplaire et gagner mon ciel en me donnant pour l'éducation de la jeunesse. »

Éducatrice, elle le fut, oui, pour être fidèle à son idéal, mais en plus, elle était dotée de plusieurs talents qui, malgré une santé limitée, rendaient son travail fructueux.

Laurenza jouissait d'un caractère sérieux mais gai, une humeur égale. La piété, la discrétion, la docilité, le dévouement semblaient des qualités naturelles. Elle était vive au travail, ingénieuse et économe de son temps, et avait beaucoup d'initiative dans n'importe quel travail. Mais sa préférence était pour l'enseignement, où pourrait-on dire l'éducation par l'enseignement. Elle se dévoua à ce ministère pendant 23 ans dans diverses écoles au Nord du Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Ontario. Quand elle a pris sa retraite de l'enseignement en 1984, elle alla vivre au centre-ville de Winnipeg pour mieux servir les plus pauvres. Elle avait un amour de prédilection pour ses frères et sœurs des Premières Nations. En 1995 elle alla travailler en pastorale dans le diocèse de Hearst (Ontario).

Depuis l'été 2001, Laurenza était membre de l'équipe de Leadership de la Congrégation et aussi responsable de l'AMO (Associé.e.s des Missionnaires Oblates). La justice sociale lui tenait beaucoup à cœur et elle y dévoua de nombreuses années. Elle a pris l'initiative d'établir une cellule de Kairos à Saint-Boniface.

Laurenza fut précédée dans la mort par ses frères Léo, Norbert, Gilbert, Bertrand, Hermain et Rhéal (en enfance). Elle fut aussi précédée par sa sœur Stella, ses belles-sœurs, Maximilienne, Rose, Lucille et Audrey et par ses beaux-frères André Delaquis et Frank Williment. Elle laisse dans le deuil les membres de sa communauté religieuse, ses sœurs, Annette Leclaire (Sudbury, ON) et son époux Adolphe Duffy et Thérèse Delaquis (Saint-Claude, MB) et ses frères Marc (Castor, AB) et son épouse Claire et Rémi (Bromont, QC) et son épouse Patricia. Elle laisse aussi dans le deuil ses belles-sœurs, Irène (épouse de Norbert) et Alice (épouse de Gilbert) et de nombreux neveux et nièces bien-aimé.e.s ainsi que des arrières-neveux et arrières-nièces à qui elle manquera beaucoup.

Les prières ont eu lieu le lundi 7 février 2005 à 10 h en la chapelle des Missionnaires Oblates au 601, rue Aulneau, Winnipeg (Manitoba). Les funérailles ont eu lieu le même jour au même endroit à 14 h. Le père Albert Bouffard omi, a présidé la célébration, concélébrée par Mgr Noël Delaquis. L'inhumation a eu lieu au cimetière de la rue Archibald à Saint-Boniface le mardi 8 février 2005 à 10 h. Les arrangements funèbres furent confiés au Salon Mortuaire Cropo.

Merci Laurenza pour le don de toi qui continuera de nous aider à grandir!





Clotilde Fontaine (née Mahé)

Notre chère maman est décédée le vendredi 4 février 2005, au Foyer Valade, à l'âge de 91 ans.

Son époux, Rosaire, l'a précédée dans l'au-delà en 1986.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Francis (Yvonne), Maurice (Rolande), Marc (Bonnie), Guy (Angèle), Madeleine Wiebe, Robert (Monique), Marguerite (Gerry Pichette); 22 petits-enfants; 13 arrière-petits-enfants; trois belles-soeurs, trois beaux-frères et de nombreux neveux et nièces.

Clotilde fut une épouse dévouée, une maman remplie d'amour et de tendresse, une grand-mère rayonnante de douceur. Elle faisait toujours preuve d'une grande patience avec les enfants, elle avait une facilité particulière de parler avec les jeunes, elle aimait être en leur compagnie et ils adoraient la sienne. Clotilde laisse à sa progéniture un héritage de principes de chrétienté, de valeurs familiales, de droiture de conscience et d'amour de la vie.

La famille désire remercier le personnel du Foyer Valade pour les soins donnés à notre maman depuis octobre 1999.

Ceux qui le désirent peuvent faire un don à sa mémoire à la Ligue pour la vie au Manitoba Inc., 579, rue Des Meurons, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2P6.

Les funérailles ont eu lieu le mercredi 9 février à 10 h 30 en l'Église du Précieux-Sang; la célébration eucharistique était présidée par le père Isaïe Blanchette. L'inhumation eut lieu au Cimetière de Saint-Boniface, rue Archibald.

La direction des funérailles de Mme Clotilde Fontaine a été confiée au Salon mortuaire E.J.Coutu & Cie, 680, rue Archibald, 253-5086.



FAVEURS OBTENUES – MERCI MON DIEU. Dites 9 fois « Je vous salue Marie » par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

E.M.

En l'honneur du Sacré-Cœur pour plusieurs faveurs obtenues.



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

J.E.L.

En l'honneur de Notre-Dame-du-Cap pour plusieurs faveurs obtenues.

Prière à Notre-Dame-du-Cap

Pour obtenir une faveur spéciale

Ô douce Mère et puissante Reine, humblement prosternés à vos pieds, nous vous offrons les hommages de notre respect et de notre affection.

Le regard tourné vers votre béni Sanctuaire, objet évident de vos prédilections, nous nous adressons à vous avec une confiance toute filiale, assurés d'obtenir cette faveur... que nous vous demandons.

Daignez accorder à nos corps force et santé; à nos cœurs pureté et charité; à nos âmes lumière et sainteté.

Nous le savons, votre cœur est plein de miséricorde et de tendresse; bénissez-nous donc, ô bonne mère; guérissez nos malades, soulagez nos défunts, protégez nos familles, bénissez votre pèlerinage, bénissez notre Église, bénissez notre cher pays.

Notre-Dame-du-Cap, Reine du Très Saint Rosaire, faites que nous vous aimions de plus en plus ici-bas, pour vous aimer éternellement au ciel avec votre Divin Fils.

Ainsi soit-il.

Cum permissu superiorum.

J.E.L.

Chronique **RELIGIEUSE**

JULIE LEBNAN

Il y a des jours...

Il y a des jours où on ne sait plus pourquoi on vit, quel est le sens de notre existence, où on s'en va. On se sent perdu. On cherche une direction, un signe. On est parfois comme une girouette qui s'agite dans tous les sens... On oublie Celui qui s'est fait le Chemin, qui nous conduit vers le bonheur à chaque instant si on garde sa boussole intérieure disponible. Garder sa main dans la sienne, son cœur collé au sien, voilà la seule voie.

Il y a des jours où on doute de soi, on se sent fragile, vulnérable, hypersensible. On se met un masque, on essaie d'être fort et puis... ça craque. On oublie Celui qui s'est fait petit, qui est doux et humble de cœur, qui se laisse toucher et pleurer, qui nous demande d'être comme des enfants. Accepter sa vulnérabilité, baisser les boucliers, risquer de garder son cœur ouvert, même dans les moments difficiles et se blottir dans Sa main, sécurisé et confiant.

Il y a des jours où on se sent seul, abandonné, entouré de noirceur, on a froid en dedans. Le cœur transi et rabougri, on oubli Celui qui a connu le dénuement et la solitude, qui a pleuré l'abandon. Il est présent; dans la joie mais aussi dans la détresse. Le laisser percer notre mur d'esseulement pour nous rejoindre et nous entourer de chaleur. Il est là, toujours mais il ne force pas les murs. Lui ouvrir...

Il y a des jours où on se sent indifférent. On se replie sur son confort, son cercle étroit de relations, ses occupations. On ne voit pas à côté de chez soi le pauvre qui traîne dans la rue à la recherche d'un cœur tendu. On n'écoute pas les cris des injustices qui percent les ondes de nos médias. On se blinde face aux images, réalités souffrantes si loin de nous. On oublie Celui qui s'identifie aux démunis et qui nous demande de lutter à ses côtés pour la dignité de tout être humain. Poser un geste ici ou pour ailleurs. Donner de son temps, de son argent, de son amour. Laisser son cœur être transpercé devant la douleur. Agir.

Il y a des jours où on laisse la violence et la haine grandir en soi comme herbe folle. On dit oui à la mort qui se fraye un chemin. On méprise, on discrimine, on médit, on ironise sans retenue et avec plaisir. On oublie. Tu aimeras, tu aimeras, tu aimeras. Dans la polémique, tu aimeras. Au cœur des différences, tu aimeras. Au sein de la tourmente, tu aimeras. Ton prochain, différent, dérangeant, agaçant, tu aimeras. Se tourner vers Celui qui a accueilli sans juger, aimer sans condamner, guider sans forcer. Lui demander : son regard.

Il y a des jours où on ne se reconnaît plus dans son Église. On tempête, on critique, on « négativise », on se fâche, on se divise, on quitte.

On oublie que l'Église c'est nous. Des hommes et des femmes remplis de contrastes et de contradictions, des vases d'argiles porteurs d'infini, habité d'un même désir : donner à Dieu des mains et des cœurs pour construire son Royaume. Ensemble. Avec Lui, rester, donner et espérer.

40 jours nous sont donnés pour nous retourner, nous recentrer, nous convertir et pour redécouvrir cet homme transpercé d'amour, ce Dieu qui s'offre à nous, toujours.

Et, il y aura ce jour ou Sa lumière traversera toutes nos nuits....

jlebnan@archsaintboniface.ca

Nécrologies



Maurice Boisvert sr (1917 – 2005)

Paisiblement dans son sommeil à l'Hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes, est décédé Maurice Boisvert le 7 février à l'âge de 87 ans.

Maurice est né le 6 mars 1917 dans la maison de ses parents au sud de Cardinal. Il était le 7e enfant d'une famille de 8. Ses parents Joseph Boisvert et Éva Gareau l'ont précédé dans la tombe lorsqu'il était encore très jeune ainsi que deux frères et quatre sœurs: S. Bertha (Sœur Marie-Archangela), Éméla LaFrance, Adélard et Yvonne décédés en bas âge, S. Yvonne et Adrien.

En 1939 il a épousé sa bien-aimée Lucie Pantel qu'il laisse dans le deuil après 65 ans de mariage. Il laisse aussi dans le deuil dix enfants : Normand (Léonie), Lorraine, Joseph (Catherine), Roland (Yvette), Aurèle (Rachel), Estelle, Marcel (Linda), Ronald (Anita), Maurice (Rita) et Roseline (Charles). Les 17 petits-enfants manqueront beaucoup leur grand-père : Alain (Louise), Ray-Allen (Chantelle), Denise (William), Samuel, Richard, Joelle (Michael), Christine (David), Stéphane, Pascal, Jonathan, Dominique, Noël, Jacqueline, Josée, Daniel, Claude et Nicole en plus de 10 arrière-petits-enfants. Il laisse aussi dans le deuil sa sœur Irène Leece, et ses quatre belles-sœurs : Angèle Brundige, Jeanne Fouasse, Marie Comte et Suzanne Comte et ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Maurice a passé presque toute sa vie à Lourdes sur la ferme paternelle. Le métier de fermier qu'il a exécuté avec beaucoup de passion et d'ardeur, lui a apporté beaucoup de satisfaction. Faire les foins et les battages avec les voisins lui étaient très chers. Il avait un profond attachement à sa communauté de Lourdes et il était davantage reconnaissant pour le support reçu lorsque sa santé a commence à l'affaiblir. Il nous rappelait souvent les bons soins reçus à domicile et l'attention particulière qu'il recevait des médecins et de tout le personnel de l'hôpital.

La famille remercie le Grand Maître, qui lui a accordé 22 années de santé de plus après qu'un diagnostique avait indiqué qu'il avait un cancer terminal en 1983.

On se souviendra toujours de son bon sens de l'humour qu'il garda jusqu'à la fin ainsi que de sa grande générosité à l'égard de toute sa famille.

Adieu mon cher époux, papa, grand-père.
Ton talent de raconteur, ta bonne humeur,
ta compréhension et ton support, seront gravés pour toujours en notre coeur.

Les funérailles ont eu lieu à 14 h le samedi 12 février en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes, précédées par les prières à 13 h 30. Aussi il y a eu des prières le vendredi 11 février à 19 h 30 au Salon funéraire Adam.

Au lieu de fleurs, vous pouvez faire un don à Francofonds Inc., a/s Fonds communautaire du Coin Amitié (déficients mentaux), 215-340, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G7.

La direction des funérailles a été confiée au Salon funéraire Adam de Notre-Dame-de-Lourdes - (204) 248-2201 ou www.afh.ca

Remerciements

Nous remercions tous les gens qui nous ont exprimé de la sympathie lors du décès de mon mari, notre père et notre grand-père, Maurice Boisvert. Vos dons de nourriture, votre présence aux funérailles et aux prières, vos dons à Francofonds au soin du Fonds communautaire du Coin Amitié, les offrandes de messes, les cartes, les fleurs, vos appels téléphoniques, à la Maison funéraire Adam pour leur dévouement, les filles d'Isabelle pour la préparation du goûter et le choix de chants de la chorale : tout fut grandement apprécié. Merci aussi au personnel de l'Hôpital de Lourdes et aussi au personnel des soins à domicile. Un merci spécial à l'abbé Alphonse Bongo pour la belle célébration liturgique. Nous avons tous été touchés par vos gestes de délicatesse. Merci aux gens de Lourdes et des environs. C'est très réconfortant dans ces moments difficiles.

Lucie Boisvert et famille



Sœur Simone Charrette, sgm

Après soixante-trois ans de vie religieuse, à la Résidence Jésus Marie, sœur Simone Charette est partie à la rencontre de son Seigneur le 12 février, 2005 à l'âge de 86 ans entourée de ses compagnes religieuses, sœurs grises et du personnel infirmier.

Née à Saint-Boniface, de l'union de Guillaume Charette et d'Agnès Daigneault, sœur Simone est la benjamine d'une famille de trois enfants. Sa mère étant décédée alors qu'elle n'a que deux ans, son père se remaria cinq ans plus tard avec Agnès Courchaine. Cette dernière fut une véritable mère pour la famille. Quatre sœurs et un frère s'ajouteront à ce foyer foncièrement chrétien.

Entrée au noviciat des Sœurs Grises à Saint-Boniface, le 5 février 1939, sœur Simone se consacre au Seigneur à la suite de Marguerite d'Youville le 15 août 1941 et de façon perpétuelle, quatre ans plus tard à la Maison-mère de Montréal.

D'origine métisse, sœur Simone se montre fière d'appartenir à une telle race et tout au long de sa vie, elle en parle avec fierté et reconnaissance, se rappelant sûrement ce que son père a fait pour ce peuple digne d'admiration.

Comme engagement apostolique, plusieurs endroits bénéficient de ses nombreux talents comme hospitalière et institutrice : Lebret, Saskatchewan; Fort Frances, en Ontario; Assiniboia, Winnipeg ainsi qu'à St. Michael's au Dakota du Nord, États-Unis où elle demeurera plus d'une quinzaine d'années. De là, elle travaille à la Maison provinciale, comme aide-infirmière auprès des sœurs malades puis ce sera à Sainte-Anne-des-Chênes où elle s'engagera en pastorale de paroisse. De retour à la Maison provinciale en 1992, sœur Simone continuera de rendre de multiples services jusqu'au jour où ses forces diminuant, elle sera admise à l'infirmerie en août 1998.

Sœur Simone était une religieuse distinguée et de foi intense. Sa relation intime avec Dieu se manifestait par son attention aux autres. D'une grande délicatesse, sœur Simone se montrait toujours prête à rendre service. Elle savait s'oublier afin d'aider une personne dans le besoin. Sans doute, avait-elle prise pour devise : « tout se qui mérite d'être fait mérite d'être bien fait » car tout ce qu'elle entreprenait était fait à la perfection et pour cela elle était prête à y mettre tout le temps nécessaire.

Sœur Simone laisse dans le deuil trois demi-sœurs Andrée (Stein); Agnès (Joseph Woodzechi), et Gauberge (Tobin); une sœur adoptive Louise et une amie de la famille Henriette Pambrum, ainsi que de nombreux neveux et nièces. Elle a été précédée par ses parents, sa mère adoptive, une sœur Germaine et un frère Roland, ainsi qu'un demi-frère Guy.

Une liturgie de la Parole a été célébrée le 14 février à 19 h à la Résidence Jésus Marie, 321, avenue de la Cathédrale. La messe de la Résurrection a eu lieu à la Cathédrale de Saint-Boniface le lendemain, 15 février à 14 h par l'abbé Léo couture. L'inhumation a suivi au cimetière de Saint-Boniface.

La direction des funérailles de sœur Simone Charette a été confiée au Salon mortuaire Desjardins 233-4949 ou sans frais 1 888 233-4949.



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

L.G.M.

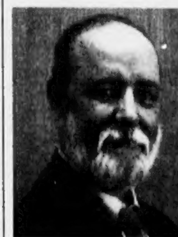


Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

M.R.



Nomination du docteur Michel Tétreault

M. Normand Boisvert, président du conseil d'administration de l'Hôpital général Saint-Boniface, est heureux d'annoncer la nomination du **docteur Michel Tétreault** au poste de président-directeur général de l'Hôpital général Saint-Boniface. Dr Tétreault est entré en fonction le 19 février 2005.

Dr Tétreault s'est joint à l'équipe de l'Hôpital en septembre 2001 en tant que directeur général, Programmes cliniques et médecin en chef. À ce titre il a assuré la coordination et l'intégration des programmes cliniques et des services aux patients.

Natif du Québec, Dr Tétreault est bilingue. Il est diplômé de la faculté de médecine de l'Université de Montréal. Au cours des 28 dernières années, Dr Tétreault a travaillé en médecine familiale et médecine d'urgence. Il possède une certification de spécialiste en médecine d'urgence du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada. Au cours de sa carrière Dr Tétreault a occupé de nombreux postes administratifs et universitaires et a participé au développement et à l'administration des systèmes de santé aux niveaux local, régional et provincial.



MUSÉE HERITAGE NORTH

Sortir des sentiers battus

Situé à Thompson au Manitoba, le Musée Heritage North est à la fine point des musées canadiens en ce qui concerne la conservation et la diffusion d'une culture menacée : celle des peuples autochtones.

Gabriel GOSSELIN

Fondé en 1990, le Musée Heritage North propose une vaste collection d'artefacts autochtones construits à la main et de photographies sur la création de Thompson. En 14 ans, le Musée a parcouru un bon bout de chemin.

« Nous avons maintenant deux édifices, dont un est dédié à l'histoire locale, explique le directeur général du Musée, Paul Legault. On peut apprendre au sujet des Autochtones de la région et des animaux de la forêt boréale. Le deuxième édifice est dédié à la construction de la ville de Thompson et son industrie minière. La ville s'est développée grâce à l'exploitation du nickel. »

Mais le musée est surtout reconnu pour la création d'un cédérom bilingue, en anglais et en cri, qui comprend légendes, histoires et photos des peuples autochtones de la région. « Nous sommes le premier musée au Manitoba à créer un recueil comme celui-là, souligne Paul Legault. Les aînés avaient beaucoup de belles histoires à partager. »

Le contenu de ce recueil sans pareil est tiré en grande partie de la collection du Musée. « Nous construisons des artefacts autochtones en utilisant des matériaux naturels, comme le faisaient les autochtones il y a des centaines d'années, raconte Paul Legault. Un été, nous avons construit un canot d'écorces de bouleau. Il est fait entièrement de bouleau, d'épinette blanche, de ses racines et sa résine. Comme il n'y a pas de cèdre par ici, nous nous sommes servis de l'épinette.

« Nous avons fait d'autres projets avec les Autochtones d'ici pour protéger leur culture et conserver leur histoire et leurs techniques de construction d'outils, avance-t-il. L'été passé, nous avons confectionné des raquettes à la main. Elles ont été faites à partir de l'épinette blanche et du cuir de caribou. Notre collection comprend un tipi fait de peau de caribou et d'écorce de bouleau, construis par des aînés des tribus de la région. Nous avons aussi érigé une forge à l'extérieur, sur notre terrain. S'il n'y a pas de démonstrations, les gens peuvent y faire des pique-niques. »

Et les projets ne s'arrêteront pas là. « Nous pensons fabriquer des paniers en écorce de bouleau, révèle Paul Legault. On s'en servait dans le temps pour cueillir des baies et pour faire bouillir l'eau et la viande. Selon la méthode traditionnelle, on faisait chauffer des roches au feu, puis on les plaçait dans les paniers d'eau pour faire bouillir l'eau. Leur technologie ancienne de fabrication est une merveille du monde! »



Photo: Gracieuseté Musée Heritage North

Paul Legault démontre la taille du canot d'écorce, fabriqué à la main en employant des anciennes techniques autochtones, en s'agenouillant à ses côtés.

Diplômé en muséologie et originaire de Gravelbourg, le fransaskois indique que son musée fait tourner des têtes. Paul Legault a d'ailleurs lui-même reçu le prix « Spirit of the Earth », remis annuellement par Hydro Manitoba. « On nous a remis ce prix parce que Hydro Manitoba voulait reconnaître notre travail avec les peuples autochtones, dit-il. Ils sont contents que nous faisons des projets pareils parce qu'il y a un sérieux risque de perdre toute cette belle culture et son histoire riche. Nous devons la conserver. »

Le travail du musée est apprécié autant chez les visiteurs que chez les gens de la région. « La communauté ici est superbe! lance Paul Legault. Les gens sont très fiers du travail que nous avons fait. Et nous attirons 4 000 à 5 000 visiteurs par année! »

Après avoir parcouru les quatre coins du monde pour enseigner l'anglais, à Istanbul en Turquie et à Abu Dhabi aux Émirats-Unis. Il est heureux d'être dans le Nord manitobain. « Je suis maintenant fiancé, signale-t-il, alors je pense rester ici pour un bon bout de temps! »

Mon avenir c'est ici





Qu'en pensez-vous?

Selon vous, les immigrants francophones amènent-ils un nouveau souffle dans les communautés en s'impliquant comme ils le font?

❑ ***OUI***
❑ ***NON***

Sondage en ligne
Pour répondre :
www.journaux.apf.ca

52 % ont répondu OUI et 48 % ont répondu NON à la question suivante :
Grâce aux initiatives développées, l'immigration francophone en milieu minoritaire ira-t-elle en s'accroissant au cours des cinq prochaines années?



Du Burundi à l'Île-du-Prince-Édouard

Ils s'appellent Deus et Magdalena Masarabakiza. Ils sont arrivés dans la région Évangéline à l'Île-du-Prince-Édouard en octobre 2003, avec leurs sept enfants. Leur aînée, Diane, a 13 ans et le 8ᵉ enfant du couple est né à la fin janvier 2005.

Deus et Magdalena sont natifs du Burundi, un pays d'Afrique, mais, pour échapper à la guerre civile qui faisait rage dans leur pays (entre les Hutues et les Tutsies), ils vivaient dans un camp de réfugiés en Tanzanie depuis 1994.

En effet, Deus est Hutue et Magdalena est Tutsie et ils n'étaient en sécurité ni dans un camp, ni dans l'autre. Le hasard faisant bien les choses parfois, un groupe de citoyens de la région Évangéline entreprenait, à la même époque, des démarches pour accueillir une famille de réfugiés. Il a fallu plusieurs mois de travail pour que tout tombe en place, mais l'engagement de nombreuses personnes a finalement donné le résultat escompté.

À leur arrivée dans la région Évangéline, les Masarabakiza ont été accueillis chaleureusement. Le comité coordonnant les efforts localement avait sollicité, avec grand succès, l'engagement de la communauté : une maison, des meubles, des vêtements attendaient la famille, de même qu'une armée de bénévoles prêts à aider.

Lorraine Gallant est la présidente du comité responsable de l'intégration de la famille dans la région Évangéline. « Je n'ai jamais de misère à trouver des bénévoles, que ce soit pour donner des cours de français, pour aider les enfants à l'école, pour conduire les enfants ou les parents à leurs rendez-vous chez le médecin ou à l'épicerie », affirme Mme Gallant.

Comme présidente du comité, et amie de cette famille, sa principale préoccupation est d'assurer qu'une fois que le soutien gouvernemental d'une durée de deux ans sera écoulé, la famille pourra vivre de façon indépendante et poursuivre son intégration sans être totalement dépendante des gens qui l'ont accueillie.

C'est dans cette optique que Deus a commencé à travailler au marché d'alimentation coop, situé à quelques kilomètres de leur maison d'accueil. « C'est un bon travail. Je parle en français mais aussi je pratique mon anglais », dit Deus.

Deus est content d'être ici. « Le Canada est le pays que nous avions choisi, quand nous étions au camp de réfugiés. Sur les radios, on entendait que le Canada aide beaucoup dans les autres pays et on a pensé qu'un pays qui aidait beaucoup pourrait nous accueillir. Et nous avons trouvé que c'était vrai. Quand nous sommes arrivés, nous ne savions rien. Nous n'avions jamais vu de neige, nous n'avions jamais fait à manger sur un poêle électrique. Il fallait tout apprendre », dit Deus.

Profitant d'une visite de Lorraine Gallant, chez la famille, à la fin de l'année 2004, il a été possible de discuter avec Magdalena. « Je suis contente d'être venue ici au Canada, que nous sommes tous en bonne santé. Nous sommes habitués ici maintenant et nous avons beaucoup d'amis »... « Et la première est Lorraine », poursuit Magdalena, cette fois dans un français hésitant mais très compréhensible.

L'Île-du-Prince-Édouard n'a pas une bonne fiche pour ce qui est de retenir les immigrants nouvellement arrivés au Canada, mais Madgalena et Deus assurent que l'Île leur plaît bien. « Changer de place? Je ne dis pas que ça n'arrivera jamais, mais on n'a pas l'idée de changer pour le moment. L'Île est très bonne pour nous. C'est tranquille. Les enfants sont en sécurité ici plus qu'ils le seraient dans une grande ville. Ils ne connaissent pas la vie dans ce pays », explique Deus.

Jacinthe Laforest

Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada, grâce à Citoyenneté et Immigration Canada et au Partenariat int er rnri st ér i é avec les communautés de langue officielle (PICLO), une initiative du Patrimoine canadien.

À VOTRE SERVICE

SERVICES



ENTREPRISES RIEL INC.

Promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Norbert.

Gérald Dorge
Directeur général
140-614, rue Des Meurons, Saint-Boniface R2H 2P9

Tél. : 233-7799 • Fax: 233-7444
Courriel : info@entreprisesriel.com

Pembina autopac

AUTO BODY & GLASS

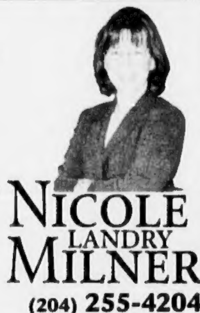
46 ans Service et qualité

452-2925
Maurice Gendron ou Gerry Pinette
390, chemin Pembina • Winnipeg (MB) R3L 2E7 • fax (204) 452-2976

AGENT IMMOBILIER

Service bilingue

RE/MAX performance realty



NICOLE LANDRY MILNER
(204) 255-4204



- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ

405, rue Bertrand
233-7864

«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

GUY VINCENT TAEKWONDO

Programmes hommes · femmes et enfants

487-3687
Courriel : guytkd@primus.ca

Confiance · Intégrité · Modestie · Contrôle de soi



Service 24 heures • Chauffage
• Climatisation • Réservoir d'eau
• Entretien annuel • Nettoyage des conduits

Aimé Fillion
Services de confort au foyer
Cellulaire : (204) 782-8933

APPEAL GRAPHICS



conception graphique & sites web

tél 204.989.5250
service@appealgraphics.com

Cet espace est à votre disposition!



Fast-Up Buildings Ltd
Spécialiste des rénovations

Finition de sous-sol
Rénovations de sous-sol et de salle de bain
Pose de pierre, brique et tuile de céramique
Estimé gratuit
Ouvrage garanti

Contactez Leon Labelle au 228-6566

Télécopieur : 231-3619
Courriel : l.labelle@shaw.ca

Tod Niblock ROYAL LEPAGE & ASSOCIATES



AGENT IMMOBILIER

18 ans d'expérience

Membre des élites ROYAL LEPAGE

Rolly Ayotte B.A., B.Ed. 989-6900

Certificat d'évaluation gratuite
Valeur d'une évaluation de votre demeure

CAMION GRATUIT POUR DÉMÉNAGEMENT!



EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS



CFP **Robert V. Dupuis, BA, CFP**
Planificateur financier agréé

1345, chemin Waverley, bureau 100
Winnipeg (Manitoba)
R3T 5Y6

TÉL. : 489-4640, poste 259
TÉLÉC. : 489-0688



DES SOLUTIONS À VOTRE MESURE

Services Financiers Groupe Investors Inc.



Objectif croissance

Raymond Desrochers, c.a., c.f.e.
Henri Magne, c.a.
Marc Rivard, c.a.
Pamela Dupuis, c.a.
Nicole Gisiger, c.a.
Lucile Griffiths, c.a.
Travis Leppky, c.a., c.i.s.a.
Mona Marcotte, c.a.
Chantal St. Pierre, c.a.

BDO Dunwoody s.r.l.
Comptables agréés et conseillers

700 – 200, avenue Graham
Winnipeg (MB) R3C 4L5
Téléphone 204 • 956 • 7200
Télécopieur 204 • 926 • 7201
Sans frais 1 • 800 • 268 • 3337
www.bdo.ca

Michelle SMITH CFP



Assurances et Investissements

Consultante en planification financière

REER, FERR, RENTES, ASSURANCES-VIE ET INVALIDITÉ, FONDS MUTUELS

Spécialiste en :
- *Planification successorale*
- *Plan de retraite*
- *Transfert de pension*

93, avenue Lombard, pièce 333
Winnipeg (Manitoba) R3B 3B1
Tél. : 975-5030 ou 1 (877) 528-3815
Téléc. : 975-5357
Courriel : michelle.smith@shawcable.com

Fonds mutuels distribués par :



ASSUREURS



(204) 433-7758

Télécopieur : (204) 433-7181
Saint-Pierre-Jolys
www.placelavergne.com

Ouvert jusqu'à 20 h les jeudis.

Raymond Lavergne, Huguette Hébert et Mona Fallis

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS

Pour tout service d'assurance!

Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Nicole Lysyk
Roger Bouchard

390-B, boulevard Provencher
Téléphone : 233-4051



AVOCATS-NOTAIRES

Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6
Téléphone: 925–1900
Fax: 925–1907

TAYLOR McCAFFREY s.r.l.
AVOCATS et NOTAIRES
Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit à votre service!

Me ALAIN L.J. LAURENCELLE
alaurencelle@tmlawyers.com
• avocat et notaire accrédité auprès du consulat général de France à Toronto
• droit commercial et corporatif
• droit des affaires / entreprises
• vente / achat de maison
• testaments et successions.

Me MARC E. MARION
mmarion@tmlawyers.com
• droit fiscal.

Me JOHN MYERS
jmyers@tmlawyers.com
• droit d'auteur • propriété intellectuelle
• marque de commerce • litige général.

Me PATRICK RILEY
priley@tmlawyers.com
• litige général.

Tél. : 949-1312
Téléc. : 957-0945

AIKINS

J. GUY JOUBERT
BARBARA M. SHIELDS
LEE ANN M. MARTIN
CHRISTIAN L. MONNIN

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON s.r.l.
AVOCATS ET NOTAIRES
AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES DE COMMERCE
DEPUIS 1879

Tél. : (204) 957-0050
Site Internet : www.aikins.com

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••

Me BARRY L. GORLICK, c.r.
Me MICHEL CHARTIER
Me RHONDA M. HERCUS

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone : (204) 956-1060
Télécopieur : (204) 957-0423

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Abonnez-vous à La LIBERTÉ

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	34,20 $ ☐	37,45 $ ☐
2 ans	57,00 $ ☐	64,20 $ ☐

Nom : ____________
Prénom : ____________
Adresse : ____________
____
____
Ville : ____________
Province : ____________
Code postal : ____________
Téléphone : ____________

Je choisis de payer par :

Visa : ____________
MasterCard : ____________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190,
383, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4